

rapport annuel 2002

Conseil du développement industriel,
vingt-septième session

Comité des programmes et des budgets,
dix-neuvième session



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL
Vienne, 2003

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Distr.
GÉNÉRALE

IDB.27/2-PBC.19/2
10 mars 2003

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

ISSN 1020-766X

TABLE DES MATIÈRES

Message du Directeur général	v
CHAPITRE PREMIER: PARTICIPER AU DÉBAT SUR LE DÉVELOPPEMENT	1
A. Intégration dans les processus intergouvernementaux	2
B. Intégration de l'ONUDI dans les processus interinstitutions	3
C. Amélioration de l'image de l'Organisation auprès des États Membres et non membres et du secteur privé	4
D. Coopération avec les institutions de Bretton Woods et le FEM.....	5
E. Participation de l'ONUDI aux grandes conférences internationales	5
CHAPITRE II: ÉLABORATION DES PROGRAMMES ET COOPÉRATION TECHNIQUE	11
A. Programmes intégrés et cadres généraux de services	12
B. Agro-industries et appui sectoriel.....	13
C. Production propre et gestion de l'environnement.....	14
D. Utilisation rationnelle de l'énergie dans l'industrie	15
E. Promotion des investissements et de la technologie	17
F. Protocole de Montréal.....	19
G. Petites et moyennes entreprises	20
CHAPITRE III: FORUM MONDIAL	23
A. Rapport sur le développement industriel	23
B. Combattre la marginalisation et la pauvreté par le développement industriel...	24
C. Appui à la Conférence des ministres africains de l'industrie	24
D. Collaboration avec le Centre d'étude des économies africaines	25
E. Statistiques industrielles.....	25
F. Partenariat des pays nordiques	26
G. Conférence internationale sur l'innovation et l'apprentissage dans les villes et régions dynamiques de Chine	27
H. Écotecnologies	27
I. Venise II.....	27

TABLE DES MATIÈRES (*suite*)

CHAPITRE IV: LA DIMENSION RÉGIONALE.....	29
A. Les pays les moins avancés.....	29
B. L'Afrique	32
C. Les pays arabes	36
D. L'Asie et le Pacifique	39
E. L'Europe et les nouveaux États indépendants.....	42
F. L'Amérique latine et les Caraïbes	44
G. Représentation hors Siège.....	46
CHAPITRE V: GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS.....	49
A. La gestion axée sur les résultats: mettre systématiquement les stratégies en œuvre	49
B. Priorité aux clients	50
C. Consolidation de la situation financière	52
D. Innovation et formation	56
E. Processus internes.....	61
APPENDICES	65
A. Statistiques opérationnelles	66
B. Projets approuvés au titre des contributions volontaires	78
C. État des programmes intégrés et cadres généraux de services.....	80
D. Assistance technique fournie par l'ONUDI aux pays les moins avancés	82
E. Programme ordinaire de coopération technique	88
F. Répartition géographique des experts	90
G. Activités de formation.....	92
H. Accords conclus en 2002.....	101
I. Présentations de pays organisées	103
J. Commandes et marchés	105
K. Représentation hors Siège.....	106
L. Informations relatives au personnel	108
M. Publications choisies	110
N. Réunions d'experts, colloques, séminaires, ateliers, stages et autres réunions....	113
ABRÉVIATIONS.....	119

Note: À compter du 1^{er} janvier 2002, l'ONUDI a adopté l'euro comme monnaie unique pour la budgétisation, le calcul des contributions, la comptabilité et la communication de l'information financière concernant le budget ordinaire. Les montants relatifs aux activités financées par des ressources extrabudgétaires continuent toutefois d'être libellés en dollars des États-Unis. Comme indiqué dans le document IDB.26/4, diverses solutions sont à l'étude pour communiquer des données récapitulatives en euros concernant les activités financées par le budget ordinaire et par des ressources extrabudgétaires. Les états financiers pour l'exercice qui s'est achevé en 2002 comporteront des informations récapitulatives exprimées en euros concernant ces activités.

Message du Directeur général

C'est avec grand plaisir que je présente ici le rapport annuel pour 2002, première année de mon second mandat de Directeur général. Pour l'Organisation, 2002 a été une année de consolidation: les avancées réalisées au cours des quatre années précédentes – grâce à la transformation de la structure administrative et des programmes – lui ont permis de renforcer encore sa position en tant qu'acteur décisif parmi les organismes internationaux qui ont le développement pour vocation, et en particulier de s'intégrer dans les processus intergouvernementaux et interorganisations, notamment grâce au resserrement des liens de coopération avec le Fonds pour l'environnement mondial, et de rehausser sa stature aux yeux des États Membres et non membres.

L'année a commencé sous d'heureux auspices, les États Membres ayant renouvelé leur confiance à l'Organisation et à son Directeur général à la neuvième session de la Conférence générale, tenue en décembre 2001. La Conférence a, à cette occasion, approuvé le cadre de programmation à moyen terme pour la période 2002-2005, lequel, tout en procédant toujours, pour l'essentiel, des principes du Plan de travail adopté à la septième session, définit pour les activités de l'Organisation des lignes directrices et des priorités allant dans le sens des objectifs dynamiques de la communauté internationale en matière de développement, et particulièrement de ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire. Les États Membres ont de nouveau manifesté leur détermination sans faille au deuxième semestre, lorsqu'ils ont accueilli avec enthousiasme l'initiative japonaise tendant à formuler un ensemble d'orientations stratégiques destinées à améliorer l'exécution des programmes, que le Conseil du développement industriel a adoptées en novembre.

Pour remplir plus efficacement la mission que m'ont confiée les États Membres, j'ai engagé en 2002 une nouvelle série de retouches administratives. Il s'agissait notamment de mettre en pratique les modules de services rationalisés, désormais ramenés à 8 au lieu de 16, et de restructurer les deux divisions organiques de manière à améliorer la cohérence des opérations, à consolider la stratégie de l'Organisation et à renforcer ses moyens techniques et sa capacité d'exécution. Ce processus s'est achevé par la nomination d'une nouvelle équipe de directeurs principaux en août, à l'issue d'une opération de recrutement ouverte et transparente, considérée en définitive comme exemplaire au sein du système des Nations Unies.

S'agissant de coopération technique, l'Organisation s'est employée, comme elle le fait depuis cinq ans, à regrouper les interventions isolées entreprises dans le cadre de divers modules de services pour constituer des ensembles intégrés de services. Ce faisant, elle se donne les moyens d'assurer une bonne coopération interorganisations et la meilleure synergie possible en son sein, tout en répondant de manière globale aux besoins des pays bénéficiaires et en rapprochant leurs demandes des priorités des bailleurs. Elle a d'ailleurs étendu en 2002 le concept de programme intégré pour définir des cadres généraux de services de plus grande portée, devant permettre de s'attaquer aux situations plus complexes qui prévalent dans certains des grands pays en développement, comme la Chine, l'Inde et l'Indonésie. En décembre, le nombre des programmes intégrés et cadres généraux de services s'établissait à 51.

Parallèlement à l'élaboration et à l'exécution des programmes intégrés et des cadres généraux de services, essentiellement axés sur les pays, l'Organisation a commencé à mettre au point un nombre restreint d'initiatives thématiques afin d'apporter une assistance spécialisée aux pays en développement et aux pays à économie en transition

pour répondre à des impératifs particulièrement urgents en matière de développement. Ces initiatives, qui portent sur des thèmes importants aux yeux de la communauté internationale, tirent parti des avantages comparatifs que l'Organisation possède dans le domaine du développement industriel. Qui plus est, elles concernent spécifiquement des domaines pour lesquels des sources potentielles de financement complémentaire ont été identifiées, l'Organisation étant tenue d'augmenter les ressources destinées à financer le budget opérationnel. Deux de ces initiatives, particulièrement importantes, qui visent à faciliter le commerce et à encourager l'exploitation de l'énergie rurale à des fins productives, ont été mises en route à l'occasion de la Conférence internationale sur le financement du développement et du Sommet mondial pour le développement durable.

Outre qu'elle offre un large éventail de services de coopération technique, l'Organisation a continué, par ses activités de forum mondial, d'apporter d'importantes contributions, sur le plan des idées, au débat international sur le développement. L'un des temps forts de l'année a d'ailleurs été le lancement, en juillet, d'une nouvelle collection de la publication vedette intitulée *Rapport sur le développement industriel*, dont le premier numéro porte sur la compétitivité par l'innovation et l'apprentissage. Un autre temps fort a été la tenue à Venise, en octobre, d'une réunion de haut niveau où l'on s'est attaché à repérer et décrire de manière détaillée les chaînons manquants pour répondre aux préoccupations internationales concernant le développement. La principale conclusion de cette réunion, qui faisait suite à une réunion analogue organisée en septembre 2000, a été que l'amélioration à long terme de la productivité était le facteur le plus déterminant du développement durable et équitable. C'est sur cela que l'Organisation fonde sa stratégie, qui vise à aider les pays en développement et les pays à économie en transition à intégrer le système productif mondial en augmentant leur productivité et en rendant leur économie compétitive, en créant des emplois diversifiés et productifs et en favorisant un mode de développement industriel respectueux de l'environnement.

Ce qui a été accompli l'année passée et dont il est rendu compte dans le présent rapport n'aurait bien entendu pas été possible sans le travail acharné et le dévouement de l'ensemble du personnel de l'Organisation, à qui je veux exprimer mes remerciements. Cela étant, je suis tout à fait conscient que nous n'avons pas le temps de nous reposer sur nos lauriers mais que nous devons continuer, dans les années qui viennent, à renforcer l'efficacité de notre action sur le terrain dans la perspective de la réalisation des objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire et d'autres grandes priorités de la communauté internationale en matière de développement. C'est à cela qu'a réfléchi le Conseil d'administration à Baden en février 2003, à la faveur d'une retraite lors de laquelle de premières propositions sur les moyens d'atteindre ces objectifs ont été esquissées. Concrétiser ces propositions et réaliser ces objectifs: voilà le pari à tenir cette année.

Le Directeur général

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Carlos Magariños', written over a horizontal line.

Carlos Magariños

I

Participer au débat sur le développement

L'ONUDI a considérablement renforcé sa position parmi les organismes des Nations Unies, ainsi qu'aux yeux des délégations nationales auprès des Nations Unies. Elle y est parvenue en participant activement au débat et en présentant ses programmes et activités à quatre niveaux:

- ❑ En s'intégrant aux processus intergouvernementaux;
- ❑ En s'intégrant aux processus interinstitutions;
- ❑ En rehaussant son image auprès des États Membres et des États non membres ainsi qu'auprès du secteur privé;
- ❑ En coopérant davantage avec les institutions de Bretton Woods et avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

Elle a par ailleurs participé très activement aux grandes conférences internationales qui se sont tenues en 2002, en particulier à la Conférence internationale sur le financement du développement et au Sommet mondial pour le développement durable. La suite donnée à des conférences antérieures telles que la Troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (Conférence PMA III) et à la quatrième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Doha ont montré qu'elle pouvait apporter une contribution précieuse aux initiatives internationales.

Les bureaux de l'ONUDI à New York et Genève ont beaucoup fait pour améliorer l'image de l'Organisation dans ces domaines. Le bureau de New York a joué un rôle essentiel pour renforcer la position de l'ONUDI au sein du système des Nations Unies, ainsi qu'aux yeux d'autres organisations internationales et des représentations nationales auprès des Nations Unies, en particulier des délégations d'Afrique. Afin que l'ONUDI puisse mieux contribuer au débat relatif aux stratégies de développement fondées sur le commerce, des mesures ont été prises pour renforcer le bureau de Genève. Conformément au plan de travail arrêté, celui-ci s'est attaché en priorité à approfondir ses relations avec les trois organisations sises à Genève dont le domaine d'activité concerne le commerce: l'OMC, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et le Centre du commerce international CNUCED/OMC (CCI).

Le présent chapitre expose les éléments importants de la participation récente de l'Organisation à ces aspects du débat mondial en cours sur le développement.

A. Intégration dans les processus intergouvernementaux

À la cinquante-septième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, l'ONUDI a essentiellement participé aux travaux de la Deuxième Commission concernant:

- ❑ La coopération au développement industriel – Le Directeur général a passé en revue les activités de l'Organisation et ses principales réalisations en exposant les résultats de la réforme entreprise, qui a été saluée par la résolution 57/243;
- ❑ L'Afrique – L'ONUDI a présenté un rapport spécial sur le bilan des activités menées dans le cadre de la deuxième Décennie du développement industriel de l'Afrique et a participé au débat de l'Assemblée générale sur l'examen final et l'évaluation du Nouvel ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 1990. Lors de la Journée de l'industrialisation de l'Afrique (le 20 novembre), le Président de l'Assemblée générale et le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies ont fait des déclarations spéciales. En décembre, l'ONUDI a organisé un déjeuner de travail à l'occasion duquel elle a invité tous les ambassadeurs africains se trouvant à New York à débattre des problèmes de développement industriel dans le cadre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NOPADA);
- ❑ Le Forum mondial sur les biotechnologies (prévu en mars 2004 à Concepción, au Chili) – L'ONUDI a collaboré à cette initiative avec le Gouvernement chilien et s'est adressée aux délégués lors d'une réunion d'information spéciale. L'Assemblée générale a adopté la résolution 57/237.

L'ONUDI a contribué à des débats consacrés aux questions de politique macroéconomique, à des activités opérationnelles de développement, au suivi de grandes conférences telles que la Conférence PMA III, la Conférence internationale sur le financement du développement et le Sommet mondial pour le développement durable. En novembre, un déjeuner de travail a réuni à New York les représentants de 30 missions permanentes pour débattre de la suite donnée au Sommet mondial dans le domaine de la technologie et de l'énergie, ainsi que des nouvelles initiatives que l'ONUDI a lancées dans ce domaine.

L'ONUDI a activement participé au débat de haut niveau du Conseil économique et social, au cours duquel le Directeur général a notamment prononcé un discours sur les activités de l'Organisation en matière de mise en valeur des ressources humaines. Aux côtés du Secrétaire d'État et Ministre danois des affaires étrangères, le Directeur général a coprésidé un petit déjeuner ministériel sur le renforcement des capacités aux fins du commerce et des investissements. En février, l'ONUDI a participé à une table ronde organisée en vue du débat de haut niveau et a présenté une étude sur la mise en valeur des ressources humaines dans la domaine de la qualité et de la facilitation des échanges à partir de son projet sur l'amélioration de la qualité dans l'industrie de la pêche dans le lac Victoria. Il a été rendu compte de cette contribution dans le rapport du Secrétaire général sur la mise en valeur des ressources humaines qui a été établi en vue du débat de haut niveau.

B. Intégration de l'ONUDI dans les processus interinstitutions

Suite à l'établissement de contacts étroits avec le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS), le Directeur général a participé aux réunions du CCS à Rome et à New York, ainsi qu'à celles des comités de haut niveau chargés des programmes et des questions de gestion. Au cours de l'année écoulée, le Directeur général a dirigé avec succès le Comité de haut niveau chargé des programmes. Les travaux du CCS ont essentiellement porté sur l'examen des thèmes du plan de campagne pour la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire. Ceux du Comité de haut niveau chargé des programmes ont concerné le suivi du Sommet du Millénaire, en particulier le lancement du Projet du millénaire, les stratégies de suivi concernant le financement du développement et du développement durable, ainsi que le Sommet mondial sur la société de l'information. Le Comité de haut niveau chargé des questions de gestion s'est penché pour sa part sur la sécurité du personnel, la réforme du régime des traitements et des prestations, les technologies de l'information et des communications et la coopération avec la Commission de la fonction publique internationale (CFPI).

Groupe des Nations Unies pour le développement

En 2002, l'ONUDI est devenue membre du Groupe des Nations Unies pour le développement, qui bénéficie de l'appui opérationnel du Bureau du Groupe dans le cadre du PNUD. La quasi-totalité des institutions des Nations Unies participent aux travaux du Groupe. Tel est également le cas de la Banque mondiale qui y a le statut d'observateur. En étant présente, l'ONUDI a pu participer régulièrement au dialogue interinstitutions et contribuer aux travaux menés. Le Groupe a pour objet d'améliorer la coordination et la transparence entre toutes les institutions qui y participent, en particulier sur le terrain, ce qui devrait amener à renforcer les équipes de pays; de promouvoir une approche homogène du bilan commun de pays et de la programmation (Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement); de développer la coopération avec la Banque mondiale dans le cadre des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté et avec l'Union européenne.

L'ONUDI a régulièrement participé aux travaux du groupe d'appui du Groupe des Nations Unies pour le développement (un organisme de coordination), du groupe de travail sur les objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire, du groupe des programmes et du groupe consultatif interinstitutions chargé d'examiner la question de la sélection des coordonnateurs résidents. Elle a participé à une équipe spéciale chargée des révisions des directives relatives au bilan commun de pays et du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. Elle a réussi à faire adopter un nouvel indicateur concernant la valeur manufacturière ajoutée dans la liste d'indicateurs employée pour suivre les progrès de l'application des plans-cadres. Les directives révisées relatives au bilan commun de pays et au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement ont été utilisées dans des stages de formation dans cinq pays (Bénin, Équateur, Kenya, Niger et Pakistan). Les recommandations et le plan d'application établi par une équipe spéciale qui a été chargée d'étudier un système d'appui à la qualité et d'assurance qualité applicable aux processus et produits du bilan commun de pays et du Plan-cadre et aux travaux de laquelle l'ONUDI a participé, ont été adoptés par le Groupe des Nations Unies pour le développement et testés lors d'un atelier sur le bilan commun de pays et le Plan-cadre, qui s'est tenu à Bratislava en décembre.

Stratégie de base pour atteindre les objectifs de développement du millénaire

Le Sommet du Millénaire a engagé tous les organismes des Nations Unies, et notamment l'ONUDI, à participer activement à la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire et à la réalisation des objectifs de développement pour le millénaire. Pour y contribuer, le Groupe des Nations Unies pour le développement a mis au point et adopté une stratégie de base qui comporte quatre volets:

- ❑ Suivi de la réalisation des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration: établissement de rapports nationaux et internationaux sur les progrès accomplis;
- ❑ Projet du Millénaire: un ambitieux travail de recherche mené par le Professeur Jeffrey Sachs;
- ❑ Campagne sur les objectifs du millénaire: action concertée visant à mieux faire connaître les objectifs et buts et à en donner une meilleure image;
- ❑ Appui opérationnel: Que peuvent faire les Nations Unies, au niveau national, pour contribuer à la réalisation des objectifs?

En tant que membre du groupe d'experts des Nations Unies, l'ONUDI contribue à coordonner la participation des organismes des Nations Unies au Projet du millénaire. Elle a été invitée à participer à 2 des 10 équipes spéciales créées dans ce cadre: l'équipe n° 1 chargée de l'élimination de la pauvreté et l'équipe n° 10 chargée des transferts de technologie.

C. Amélioration de l'image de l'Organisation auprès des États Membres et non membres et du secteur privé

Dans la mesure où les délégations et les autres institutions représentées à New York connaissent mal les travaux techniques de l'Organisation, celle-ci a continué de mener des activités de sensibilisation pour les informer de ses réalisations et nouvelles initiatives. Elle a notamment organisé une réunion d'information, un déjeuner de travail et une conférence de presse pour présenter le *Rapport sur le développement industriel* aux missions permanentes et aux institutions et exposer le Projet du Millénaire.

La campagne lancée pour encourager les États non membres à envisager d'adhérer à l'ONUDI a pris un nouvel élan avec l'adoption d'une décision par le Conseil en mai 2002. Une campagne engagée l'année précédente et visant plus particulièrement les petits États insulaires en développement s'est intensifiée avec la tenue de débats, l'envoi de communications écrites et l'organisation d'un déjeuner de travail à New York. Elle se poursuivra en 2003, avec l'envoi d'une mission dans les pays d'Asie du Sud-Est et les États insulaires du Pacifique. L'Organisation a entretenu des contacts avec les représentants de l'Australie, du Canada et des États-Unis d'Amérique; une délégation de haut niveau est notamment venue du Canada et une réunion d'information a été organisée au Département d'État à Washington. Elle a pris des contacts avec des États européens non membres et le Directeur général s'est rendu à Monaco pour y discuter de l'éventuelle adhésion de la Principauté.

Dans le cadre de la coopération avec le secteur privé, l'Organisation a participé à la session de travail sur les initiatives du Pacte mondial du Secrétaire général ainsi qu'aux réunions de l'Association des États-Unis pour les Nations Unies et du Conseil des entreprises pour les Nations Unies, au cours desquelles elle a fourni des informations diverses sur ses activités et les modalités de sa coopération avec le secteur privé.

D. Coopération avec les institutions de Bretton Woods et le FEM

De nombreux contacts ont été établis avec les institutions de Bretton Woods, en particulier avec la Banque mondiale. L'Organisation a participé à une session spéciale du Conseil économique et social à laquelle ont assisté de hauts fonctionnaires de la Banque mondiale et du FMI. Elle s'est rendue deux fois au siège de la Banque et a examiné les possibilités de collaborer davantage avec cette dernière dans le domaine de l'énergie aux fins du développement durable, de la facilitation du commerce et de l'accès au marché, ainsi que de la reconstruction et du relèvement après les crises et de participer à la mise en œuvre des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté.

L'ONUDI a également collaboré avec la Banque mondiale dans le cadre de projets. Afin d'améliorer les performances des PME dans deux États de l'est du Nigéria, un projet visant à développer les systèmes productifs locaux sera cofinancé et exécuté conjointement par l'ONUDI, la Banque mondiale et la Société financière internationale. Dans un autre projet, qui a pour objet d'alléger les réglementations auxquelles sont soumises les PME au Mozambique, l'ONUDI et la Banque mondiale coordonnent leurs efforts dans deux provinces et mettent actuellement au point des stratégies communes pour diffuser des informations.

Par l'intermédiaire de son bureau de New York, l'ONUDI a pris des premiers contacts avec certains États Membres parties à la Convention de Stockholm pour les inviter à collaborer avec elle et le FEM dans le domaine des polluants organiques persistants (POP). Au Siège, la stratégie globale de coopération avec le FEM qu'elle met actuellement au point constitue un élément important de l'examen par ce dernier des stratégies et plans de travail des agents d'exécution en 2003. À ce jour, le dossier de projets de l'ONUDI financés par le FEM concerne la biodiversité, les changements climatiques, les eaux internationales et les polluants organiques persistants (POP). Les principaux aspects des projets du FEM en cours d'exécution en 2002 sont décrits au chapitre II.C.

E. Participation de l'ONUDI aux grandes conférences internationales

En contribuant largement aux grandes conférences qui se sont tenues en 2002, l'Organisation a renforcé sa position sur la scène internationale dans les domaines clés de son mandat. En participant à différents niveaux aux phases préparatoires et au suivi de ces conférences, elle a en outre amélioré sa collaboration avec les autres acteurs du débat international sur le développement. On trouvera plus loin des informations sur les activités qu'elle a menées dans le cadre de ces conférences, ainsi que sur sa participation aux activités de l'OMC liées au commerce engagées à l'issue de la quatrième Conférence ministérielle de l'OMC qui s'est tenue à Doha. Ses activités de

suivi de la Conférence PMA III sont décrites en détail au chapitre II.A sur les pays les moins avancés.

Conférence internationale sur le financement du développement, Monterrey (Mexique), 18-22 mars

L'ONUDI a suivi les préparatifs de la Conférence depuis le début et a activement participé aux réunions du Comité préparatoire. Elle a présenté deux initiatives spécifiques au niveau du Comité préparatoire et dans une déclaration du Directeur général en séance plénière lors du débat ministériel.

- La première, relative au capital-risque, qui a été présentée au titre du chapitre intitulé "Mobiliser des ressources internationales au service du développement: investissements étrangers et autres flux financiers privés", met en œuvre des méthodes novatrices pour mobiliser des fonds. L'ONUDI avait initialement présenté cette initiative à la Conférence PMA III et le premier partenariat avec un investisseur du secteur privé dans le cadre de cette initiative a été signé en décembre 2001. Cette initiative a vivement intéressé des représentants du secteur privé lors d'une manifestation qui s'est déroulée parallèlement à la réunion finale de la Commission préparatoire en janvier 2002;
- La seconde, sur les moyens de permettre aux pays en développement de participer au commerce international en renforçant les capacités de production, a été présentée au titre du chapitre intitulé "Le commerce international, moteur de la croissance et du développement". Cette initiative, qui avait également été initialement présentée à la Conférence PMA III, vise à renforcer et à mettre à niveau les capacités de production des pays en développement tout en dotant ces derniers de capacités en matière de normes, de qualité, de métrologie, d'accréditation et de certification.

L'ONUDI et la Commission européenne ont organisé conjointement une manifestation parallèle sur les moyens de permettre aux pays en développement de participer au commerce international en renforçant les capacités de production. Cette manifestation, qui a été coprésidée par le Commissaire au développement de l'Union européenne, le Ministre burkinabé du développement économique et le Directeur général de l'ONUDI, a réuni quelque 75 participants. Elle a porté sur l'examen du problème des obstacles techniques au développement et sur l'urgence de venir en aide aux pays en développement. L'ONUDI a également présenté un document d'orientation sur la question et le Directeur général a annoncé qu'elle verserait une contribution de 1 million de dollars au fonds d'affectation spéciale créé comme indiqué dans le document d'orientation. À la fin de l'année, quatre pays avaient décidé de verser des contributions d'un montant total d'environ 700 000 dollars. Les premières demandes de financement devraient arriver début 2003 et d'autres contributions sont également attendues. Des bailleurs de fonds ont en outre déjà versé des fonds pour financer plusieurs grands projets nationaux et régionaux ou envisagent de le faire.

L'ONUDI a également participé à la Table ronde ministérielle consacrée aux partenariats pour le financement du développement. Son intervention a essentiellement porté sur l'initiative prise en matière de capital-risque à laquelle elle compte collaborer avec des investisseurs privés afin de drainer des capitaux privés vers des petites et moyennes entreprises (PME) en Afrique.

Sommet mondial pour le développement durable, Johannesburg (Afrique du Sud), 26 août-4 septembre

L'Organisation a participé et contribué au Sommet à quatre niveaux:

- ❑ Le Directeur général a prononcé une déclaration en plénière et un représentant de l'Organisation a participé en tant que conseiller technique aux réunions plénières sur le partenariat consacrées aux questions intersectorielles et à l'énergie aux fins du développement durable;
- ❑ L'Organisation a participé à des consultations avec les délégations des gouvernements intéressés pour exercer une influence sur les textes négociés repris dans le Plan d'action;
- ❑ L'Organisation a élaboré et appuyé des initiatives de type 2, en particulier dans les domaines de l'accès à l'énergie et de la coopération technologique;
- ❑ L'Organisation a tenu un stand à Ubuntu et un autre au WaterDome en collaboration avec le FEM et l'Organisation maritime internationale (OMI); elle a organisé des manifestations parallèles et participé à des manifestations organisées par d'autres intervenants.

Dans la déclaration qu'il a faite en plénière, le Directeur général a estimé que l'on devait mieux tirer parti de la coopération technologique aux fins du développement durable si l'on ne voulait pas avoir à se contenter plus tard des moyens disponibles aujourd'hui pour relever les défis à venir.

Lors des réunions plénières sur le partenariat, un représentant de l'ONUDI a été prié de jouer le rôle de conseiller technique pour les séances consacrées aux questions intersectorielles et à l'énergie. L'Organisation avait au préalable été invitée à participer, avec les experts en énergie du PNUD et du Département des affaires économiques et sociales, à la mise au point d'une brochure sur l'énergie.

Par les échanges et les consultations qu'elle a entrepris dès les premières phases des préparatifs mondiaux, l'Organisation a contribué à l'élaboration des recommandations pertinentes du Plan d'action. Ce dernier comporte plusieurs passages ayant trait à des domaines qui intéressent l'ONUDI et qui renforcent le mandat dévolu à l'Organisation pour promouvoir le développement durable.

En application de la décision par laquelle l'Assemblée générale a prié le Directeur général de contribuer au Sommet mondial pour le développement durable dans les domaines dans lesquels l'ONUDI dispose d'un avantage comparatif, l'Organisation a proposé des initiatives de type 2 dans les domaines de l'énergie aux fins du développement durable et de la coopération technologique, qui répondent aux critères arrêtés par les États Membres. Ces initiatives ont été annoncées le 30 août dans le cadre du forum pertinent sur le partenariat.

L'initiative de l'ONUDI relative à l'exploitation de l'énergie rurale à des fins productives vise à remédier aux problèmes posés par le grave manque de services énergétiques destinés aux plus défavorisés. Le Foreign and Commonwealth Office et l'Union européenne se sont félicités de ce que l'Organisation participe à leurs initiatives, qui portaient respectivement sur un partenariat pour les énergies renouvelables et l'utilisation rationnelle de l'énergie et sur l'élimination de la pauvreté et la promotion du développement durable. Reconnaissant que l'ONUDI possédait un avantage comparatif dans ce domaine, le E-7, une association regroupant neuf grandes compagnies d'électricité des pays du G-7, a souhaité conclure avec elle une lettre d'accord, qui a été signée en septembre.

L'initiative de l'ONUDI visant à évaluer les besoins et à favoriser l'action dans le domaine du transfert de technologie qui a été lancée le 2 septembre se fonde sur un constat: le transfert de technologie ne peut être efficace si de vastes efforts ne sont pas déployés pour renforcer les capacités locales dans l'ensemble de la société et notamment à trois niveaux essentiels: a) la nation; b) le secteur; c) l'entreprise.

Quelque 17 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine ont déjà entrepris une auto-évaluation afin de pouvoir prévoir à l'avance leurs besoins technologiques. Le Groupe spécial du PNUD pour la coopération économique et technique entre pays en développement et le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable ont fait savoir qu'ils étaient disposés à collaborer à la suite qui sera donnée à cette initiative.

Le programme de production plus propre de l'ONUDI et les activités de l'Organisation dans les domaines de l'énergie et de la coopération technologique ont été présentés à un stand à Ubuntu. L'ONUDI a en outre collaboré à une exposition commune au Centre de congrès de Sandton ainsi qu'à l'exposition organisée au WaterDome.

Les manifestations parallèles de l'ONUDI ont eu beaucoup de succès, parfois trop même par rapport à l'espace alloué, et ont accueilli plusieurs ministres. Elles portaient notamment sur:

- ❑ L'énergie rurale employée à des fins productives;
- ❑ Une initiative visant à évaluer les besoins et à favoriser l'action dans le domaine du transfert de technologie;
- ❑ La signature d'un descriptif de projet concernant le nouveau Centre de production pour une production plus propre (CNPP) créé en Afrique du Sud et coparrainé par l'Autriche et la Suisse;
- ❑ La signature par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'ONUDI et le Gouvernement suisse d'un mémorandum d'accord sur la prise en compte des questions relatives à l'emploi dans les travaux des CNPP.

Comités et groupes de travail de l'OMC sur le commerce

La quatrième Conférence ministérielle de l'OMC qui s'est tenue à Doha a marqué un tournant dans les efforts déployés pour faciliter la participation des pays en développement aux échanges commerciaux. La Conférence a en particulier donné un nouvel élan à l'assistance technique liée au commerce. Les pays qui ont participé à la Conférence de Doha ont décidé d'entamer une nouvelle série de négociations. La déclaration ministérielle fait de la coopération technique et du renforcement des capacités la pierre angulaire de la dimension du système commercial multilatéral touchant au développement.

À la suite d'efforts concertés visant à accroître la participation de l'ONUDI aux travaux des divers comités et groupes de travail de l'OMC, des mesures supplémentaires ont été prises pour définir le rôle de l'ONUDI en tant que partenaire de la coopération technique liée au commerce, en particulier en ce qui concerne les questions de développement relatives à l'offre. La visite que le nouveau Directeur général adjoint de l'OMC, également responsable de la coopération technique, a rendue à l'ONUDI en novembre laisse penser que l'ONUDI pourrait jouer un rôle de premier plan dans l'assistance technique liée au commerce.

Lors de la réunion du Comité du commerce et du développement (OMC) en octobre, le Directeur général a exposé sa nouvelle approche de la coopération technique. Née de la volonté de satisfaire les besoins exprimés par les pays en développement, en particulier par les PMA, cette nouvelle approche se démarque surtout, et c'est là ce qui fait tout son intérêt pour l'ONUDI, par le fait qu'elle propose d'inclure le renforcement des capacités liées à l'offre dans l'assistance technique fournie par l'OMC.

L'ONUDI est la première à cerner les défis liés aux obstacles techniques au commerce qui se posent aux pays en développement et aux pays à économie en transition. Compte tenu de ses activités dans ce domaine, elle a fourni un appui au Comité de l'OMC chargé des obstacles techniques au commerce pour élaborer une enquête qui permette de cerner et de hiérarchiser les besoins des pays en développement par rapport à ces obstacles. Cette enquête permettra à l'ONUDI de définir l'assistance technique qu'elle peut apporter. Enfin, à l'issue de contacts avec le secrétariat de l'OMC, l'ONUDI a participé à l'atelier technique de l'OMC sur les accords relatifs aux obstacles techniques au commerce et sur les mesures sanitaires et phytosanitaires, organisé pour les pays d'Amérique latine en Équateur au mois de novembre.

Comme suite à l'exposé qu'elle a effectué sur les obstacles au transfert de technologie et à l'action qu'elle a engagée pour répondre aux besoins des pays en développement, l'ONUDI a obtenu le statut d'observateur auprès du groupe de travail sur le commerce et le transfert de technologie.

La participation de l'ONUDI au Forum international sur la facilitation des échanges, qu'a parrainé la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe et qui s'est tenu à Genève au mois de mai, a marqué un tournant important. L'ONUDI a présenté son approche de la facilitation des échanges en soulignant que les échanges et l'accès au marché des pays en développement ne pourraient pas être facilités tant que ces pays n'auraient pas de normes reconnues sur le plan international, d'infrastructures et de capacités de production compétitives.

Avec l'appui financier de l'Autriche, un programme conjoint qui devrait être exécuté en 2003 a été mis au point en collaboration avec la CNUCED pour évaluer les difficultés et les atouts des PMA par rapport au Programme pour le développement qui a récemment été adopté à Doha.

En décembre, un atelier de mise en commun des données d'expérience organisé par EuropAid et l'ONUDI s'est tenu dans les locaux de l'Office de coopération EuropAid à Bruxelles. L'ONUDI a présenté son initiative relative à l'accès aux marchés ainsi que des études sur la promotion des investissements et sur l'énergie afin d'élargir le champ de sa coopération avec la Commission européenne.

Autres conférences et réunions des Nations Unies

L'ONUDI a notamment participé aux réunions annuelles du PNUD et du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), au Forum sur les forêts, à la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants, aux travaux des commissions du développement durable et du développement social, à ceux de l'équipe spéciale des Nations Unies sur les technologies de l'information et des communications, à la coopération Sud-Sud (contacts avec le groupe des 77 et la Chine en prévision du prochain sommet Sud-Sud), aux préparatifs de la Réunion ministérielle internationale sur la coopération en matière de transport de transit, ainsi qu'à de nombreuses autres réunions informelles.

II

Élaboration des programmes et coopération technique

En 2002, les services organiques de l'Organisation chargés de l'élaboration et de l'exécution des programmes de coopération technique ont été restructurés pour former la Division de l'élaboration des programmes et de la coopération technique. Il s'agissait:

- ❑ De favoriser la cohérence des mesures prises, ainsi que la coordination et la constitution de réseaux de façon à éviter les chevauchements entre les divisions techniques;
- ❑ De promouvoir une approche plus stratégique;
- ❑ De promouvoir le sens des responsabilités;
- ❑ De renforcer les capacités d'exécution et les capacités techniques de l'Organisation;
- ❑ D'améliorer les facultés d'adaptation de l'Organisation pour répondre aux besoins et exigences des clients comme des États Membres.

La Division a rassemblé six services couvrant les agro-industries et l'appui sectoriel, la production non polluante et la gestion de l'environnement, l'utilisation rationnelle de l'énergie dans l'industrie, la promotion industrielle et la technologie, le Protocole de Montréal, et les petites et moyennes entreprises. Dans le cadre de la restructuration, un nouveau Directeur principal a été nommé pour diriger la Division.

Malgré l'absence de crédits issus de soldes inutilisés en 2002 et la réduction du niveau de financement des activités supplémentaires de la Décennie du développement industriel de l'Afrique ainsi que du mécanisme d'appui du PNUD (appui aux services techniques – AST –, et appui à l'élaboration des politiques et des programmes) au cours de la première année de l'exercice biennal, la Division a réussi à maintenir un niveau d'exécution pratiquement identique à celui fourni par les unités du Programme de coopération technique en 2001.

Dans tous les sous-secteurs visés, l'Organisation a apporté une aide précieuse à un certain nombre de pays. Le présent chapitre présente quelques-unes des activités que l'Organisation a menées à cet effet, après avoir donné un aperçu des programmes intégrés et des cadres généraux de services.

A. Programmes intégrés et cadres généraux de services

Conformément à l'un des principaux points du Plan de travail concernant le rôle et les fonctions futurs de l'ONUDI que les États Membres ont adopté en 1997, l'Organisation a été chargée de fournir un appui essentiellement sous la forme d'ensembles complets de services intégrés. L'ONUDI a donc entrepris de proposer un ensemble d'activités interdépendantes dans les pays destinataires en mettant à profit l'expertise et les ressources cumulées de l'Organisation dans son ensemble et non celles de telle ou telle unité administrative. L'objectif était de concevoir un programme adapté à chaque pays et tenant compte des priorités et des aspirations de chacun d'eux. Cette réorientation a donné lieu au lancement du nouveau système de programmes intégrés de l'ONUDI, puis des cadres généraux de services.

Avec six nouvelles approbations en 2002, l'ONUDI mène au total 51 programmes intégrés et cadres généraux de services. Fin 2002, les programmes intégrés et cadres généraux de services étaient financés à hauteur de 105 millions de dollars, dont 92 millions de dollars ont été alloués, alors que le chiffre actuel de planification est d'un montant total de 256 millions de dollars, sans compter les dépenses d'appui aux programmes. On trouvera à l'appendice C la liste des programmes intégrés et cadres généraux de services approuvés ainsi que des informations sur leur financement.

Les quatre premières années qui ont suivi l'adoption d'une approche intégrée n'ont pas seulement constitué une phase d'exécution de la première génération des programmes intégrés mais aussi de mise au point de cette nouvelle méthode et ont également correspondu à la période d'apprentissage pour le Secrétariat de l'Organisation comme pour les États Membres, pour les bailleurs de fonds comme pour les destinataires.

La plupart des programmes intégrés et des cadres généraux de services portent sur le renforcement des capacités. Nombre d'entre eux visent à accroître la compétitivité, en particulier celles des PME, en portant une attention particulière à la protection de l'environnement. Par rapport aux objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire, ils ont été mis au point et sont actuellement exécutés en encourageant la constitution d'un partenariat mondial en faveur du développement pour contribuer à résoudre les problèmes liés à la réduction de la pauvreté et au respect de l'environnement dans une perspective à long terme, et en s'efforçant à chaque fois que cela est possible, de promouvoir l'égalité entre les sexes.

Les programmes intégrés et cadres généraux de services font l'objet d'un contrôle constant et de bilans réguliers. Des bilans ont été dressés au début de 2002, en milieu d'année, puis au quatrième trimestre. Depuis le lancement des programmes intégrés en 1998-1999, la situation a évolué. Les programmes ont donc été modifiés en conséquence, en tenant également compte du financement effectif.

D'après un bilan approfondi mené en octobre 2002, 14 des programmes intégrés et cadres généraux de services ont donné de bons résultats et, leur financement ayant bien progressé, il n'y a dû y être apporté que de légères modifications, 9 programmes et cadres reposent sur des bases saines, mais n'ont attiré que peu de fonds et ont dû être remaniés et 20 ont posé de gros problèmes essentiellement de financement mais aussi d'exécution. Par la suite, le Conseil exécutif a approuvé les projets de modifications. Pour la première génération de programmes intégrés, les modifications sont normalement apportées lors de la transition d'une phase à la

suivante. Les autres programmes intégrés sont actuellement adaptés à l'évolution de la situation afin d'optimiser leurs incidences. La plupart des modifications seront officiellement adoptées dans le courant de 2003.

Dans le prolongement de ce bilan, la première série d'évaluations approfondies, portant sur les programmes pour le Guatemala, le Mozambique, la République-Unie de Tanzanie et Sri Lanka, s'est déroulée fin 2002 et les rapports correspondants seront publiés en 2003.

Fin 2002, les programmes intégrés et les cadres généraux de services avaient déjà commencé à donner des résultats quantifiables en contribuant, de façon directe et indirecte, à développer les exportations (notamment dans les secteurs du cuir, des textiles, des produits halieutiques et des denrées alimentaires), à créer ou mettre à niveau de nombreuses entreprises, ainsi qu'à créer ou préserver des emplois. En Ouganda et en République-Unie de Tanzanie, où l'Organisation a mené des activités de renforcement des capacités dans le domaine de l'innocuité des produits halieutiques, plus de 200 000 emplois auraient été sauvés par la levée de l'interdiction de l'Union européenne qui frappait les exportations de produits halieutiques. À mesure que les programmes sont modifiés et que leur exécution progresse, ils devraient avoir des retombées de plus en plus tangibles.

B. Agro-industries et appui sectoriel

Dans le secteur alimentaire, les activités les plus importantes ont été menées en Afrique. En Ouganda, l'assistance de l'ONUDI a surtout porté sur la sécurité alimentaire et l'assurance qualité, où une loi sur la sécurité alimentaire nationale a été présentée au Conseil parlementaire. Dans le cadre du programme intégré, la première semaine annuelle de la sécurité alimentaire a été organisée. Les mesures prises pour améliorer l'inspection et le contrôle qualité des produits halieutiques ont contribué à faire du poisson le plus gros poste d'exportation de l'Ouganda en 2001-2002. Ceci a permis de sauver plus d'une centaine de milliers d'emplois et de préserver les revenus de quelque 700 000 personnes vivant d'activités liées à la pêche.

Dans le cadre du programme intégré du Burkina Faso, grâce au renforcement des capacités en matière de dessiccation des fruits et légumes, trois groupes de femmes chefs d'entreprise ont pu réduire les coûts de production de 40 % et améliorer la qualité des produits. Cette initiative a également comporté la formation de formateurs. La même méthode a ensuite pu être utilisée au Maroc, au Sénégal et en Ouganda.

En ce qui concerne le programme intégré en faveur de l'Éthiopie, la maîtrise de la pollution dans six tanneries a permis d'accomplir de grands progrès dans le secteur du cuir, où 50 % des tanneries sont désormais dotées de systèmes de dépollution. La station de traitement des effluents réalisée pour la tannerie d'Awash est devenue l'une des plus perfectionnées d'Afrique. Suivant l'exemple de ces tanneries, d'autres partenaires se sont tournés vers l'ONUDI ou l'un de ses organismes de contrepartie en Éthiopie pour leur demander des conseils ou de l'aide. Et ce n'est pas là le seul secteur important où de nombreux projets ont été menés à bien dans l'industrie du cuir. Ainsi, le centre de services aux entreprises pour les articles chaussants et le cuir que l'ONUDI a mis en place en Égypte au titre du Fonds social égyptien pour le développement définit les tendances de la mode pour les micro- et petits fabricants de chaussures, offre des services de stylisme, réalise des modèles par conception et

fabrication assistées par ordinateur (CFAO) et a commencé en 2002 à effectuer des essais de laboratoire pour l'ensemble de l'industrie du cuir.

Dans le cadre du programme intégré du Ghana, un centre de formation pour le textile et l'habillement a été mis en place au Centre de formation technique d'Accra pour offrir des services d'appui technique centralisés en matière de marketing, formation, stylisme, coupe de tissu et couture aux petites et moyennes entreprises. Un projet a été lancé dans le secteur textile ghanéen pour mettre à niveau les compétences en matière de marketing, conception de produits, techniques industrielles et recherche appliquée. Au Guatemala, un centre a été créé pour dispenser des cours de formation et des services d'appui aux entreprises de confection. En quatre mois, le département de CFAO avait amorti ses frais; en 2002, il a dû doubler ses équipes pour pouvoir faire face à la demande.

Dans le secteur du bois, on s'est surtout efforcé d'intégrer la population et les entreprises rurales aux chaînes de production. Au Guatemala, des menuisiers des zones rurales ont reçu des formations techniques afin de faire de la sous-traitance pour des entreprises travaillant pour l'exportation. Des visites croisées ont été organisées afin de mettre en place des liens entre les entreprises et l'association des micro-entreprises a participé à une foire internationale du meuble. En République démocratique populaire lao, une analyse sectorielle a été menée pour examiner les problèmes de l'exportation de grumes et de bois débité, et déterminer comment les industries du meuble pouvaient créer des emplois dans les zones rurales et générer de la valeur ajoutée. La promotion du bambou comme matériau à croissance rapide, économiquement et écologiquement viable pour fabriquer des produits à valeur ajoutée, a donné lieu à la création, au sein du Centre technique de la canne et du bambou en Inde, d'une unité de démonstration chargée de fournir des services en matière de diffusion de techniques, de mise en place d'investissements et de conception de produits.

Dans le secteur des entreprises métallurgiques liées à l'agriculture, des programmes ont été élaborés pour renforcer les centres technologiques ruraux et les études sectorielles pertinentes ont été prévues ou entreprises, notamment dans les pays africains. Des projets spéciaux concernant l'aide après les crises ont été arrêtés pour des pays comme l'Afghanistan, le Malawi, le Soudan et le Zimbabwe. On s'est attaché à développer l'outillage et le matériel destinés à l'agriculture durable et une nouvelle initiative a été lancée concernant les programmes d'appui à l'innovation pour améliorer les produits et l'emballage et réduire les pertes après récolte.

C. Production propre et gestion de l'environnement

Au cours de l'année, le développement du programme des centres nationaux pour une production plus propre (CNPP) s'est poursuivi avec le lancement d'un centre en Afrique du Sud lors du Sommet mondial pour le développement durable et les premières activités d'exécution du CNPP libanais. En 2002, l'ONUDI a fourni une assistance à 30 CNPP. Dans le cadre des programmes intégrés, elle a poursuivi ses activités en faveur d'un développement propre dans 36 pays.

Une stratégie sectorielle de production propre a été mise au point, et des activités préliminaires ont commencé avec l'organisation de séminaires de présentation en Amérique latine, en Afrique et au niveau mondial. Deux projets – le premier sur la gestion propre des déchets solides et le second sur le transfert de technologies écologiquement rationnelles – ont commencé d'être exécutés en Chine en 2002,

tandis qu'un autre projet sur la promotion des technologies propres démarrait en Inde.

Dans le cadre des activités relatives aux eaux internationales financées par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), les capacités des institutions existant en Bulgarie, Croatie, Hongrie, Roumanie et Slovaquie dans le domaine de la production propre ont continué d'être renforcées afin d'appliquer dans 20 entreprises pilotes le Programme de l'ONUDI relatif au transfert d'écotechnologies visant à réduire la pollution transfrontière dans le bassin du Danube.

Parmi les principaux projets mis en œuvre au cours de l'année, il convient de mentionner:

- ❑ Un projet financé à hauteur de près de 7 millions de dollars par le FEM, mis en œuvre au Brésil, en Indonésie, en République démocratique populaire lao, en République-Unie de Tanzanie, au Soudan et au Zimbabwe pour évaluer l'ampleur de la pollution au mercure due à l'extraction artisanale d'or, introduire des techniques minières et d'extraction propres et renforcer les capacités et les mécanismes de réglementation qui permettront de limiter l'atteinte du secteur à l'environnement;
- ❑ Un projet financé par le FEM sur l'élaboration d'une analyse diagnostique transfrontière et d'un programme d'action stratégique au Chili et au Pérou visant à améliorer les mesures nationales et régionales prises aux fins d'une gestion intégrée viable des ressources du grand écosystème marin du courant de Humboldt est entré dans sa phase préparatoire;
- ❑ Un projet financé par le FEM pour continuer d'aider les pays voisins de l'écosystème du courant de Guinée à instaurer un développement viable sur le plan de l'environnement et des ressources.

Fort de son succès auprès des États Membres concernant la mise en œuvre de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants, l'ONUDI a obtenu l'approbation du FEM pour 20 projets d'activités habilitantes visant à aider des pays à s'acquitter des obligations qui leur incombent en vertu de la Convention. Au total, le montant du programme de travail a ainsi été porté à plus de 15 millions de dollars.

Dans le domaine des biotechnologies, la Convention sur la diversité biologique a décidé que l'ONUDI participerait officiellement à la création du mécanisme d'échange d'informations en matière de sécurité biologique. En tant qu'organisme chargé de coordonner l'application des dispositions du chapitre 16 d'Action 21 et conformément au cadre de programmation à moyen terme, l'ONUDI a entamé les préparatifs du premier Forum mondial sur les biotechnologies qui se penchera sur des questions importantes pour les pays en développement dans le domaine des biotechnologies.

D. Utilisation rationnelle de l'énergie dans l'industrie

Dans le cadre de son programme relatif à l'énergie, l'ONUDI a développé ses activités en tant que forum mondial. Elle a ainsi été très présente au Sommet mondial pour le développement durable où elle a lancé une initiative sur l'exploitation de l'énergie rurale à des fins productives. Les liens de partenariat qu'elle entretient avec le Royaume-Uni et sa participation aux initiatives de l'Union européenne ont encore renforcé la position de l'Organisation. Compte tenu de ses capacités d'exécution, son

avantage comparatif s'est trouvé renforcé par l'importance que de nombreuses délégations accordent à l'exécution des projets.

**D'une planification mûrement réfléchie à des résultats concrets:
Programme relatif à l'utilisation rationnelle de l'énergie par les systèmes
motorisés en Chine**

Planifier un projet de façon mûrement réfléchie et en assurer la bonne coordination sont des conditions indispensables à sa réussite. On en voudra pour preuve les premiers résultats prometteurs obtenus dans le cadre du programme relatif à l'utilisation rationnelle de l'énergie par les systèmes motorisés en Chine. C'est ainsi que trois stages de formation à l'optimisation des systèmes se sont tenus dans 10 usines, à l'intention de 15 experts, lesquels formeront à leur tour 200 personnes, dans une trentaine d'autres usines, aux techniques permettant d'améliorer le rendement énergétique des systèmes industriels.

Une formation est également dispensée à ces experts afin qu'ils puissent commercialiser leurs services auprès d'industriels.

En collaboration avec le Département de l'énergie des États-Unis d'Amérique, l'American Council for an Energy Efficient Economy et une fondation américaine, l'Energy Foundation, l'ONUDI a entamé en 2001 un projet dont les étapes sont les suivantes:

- Rassemblement d'une équipe internationale d'experts;
- Élaboration, par cette équipe, de supports de formation et d'outils d'application en vue d'aider les spécialistes des systèmes motorisés et les ingénieurs industriels à évaluer et optimiser davantage ces systèmes;
- Formation, par l'équipe, d'ingénieurs chinois à la problématique des systèmes;
- Application, par ces ingénieurs chinois, des connaissances ainsi acquises pour dégager des possibilités d'améliorer le rendement énergétique dans l'industrie;
- Formation, par les ingénieurs chinois, de personnels d'usines afin de les sensibiliser à ces possibilités;
- Obtention, par les usines, d'améliorations du rendement énergétique;
- Exposé des résultats obtenus dans des monographies destinées à être largement diffusées.

Les initiatives de l'Organisation visent à remédier aux problèmes posés par le grave manque de services énergétiques destinés aux plus défavorisés, en particulier dans les zones rurales et éloignées, comme les petits États insulaires en développement. Reconnaissant que l'ONUDI possédait un avantage comparatif dans ce domaine, le E-7, une association regroupant neuf grandes compagnies d'électricité des pays du G-7, a souhaité conclure avec elle une lettre d'accord, que le Directeur général a signée à Johannesburg.

À partir de l'initiative de l'ONUDI, un certain nombre de nouveaux projets de coopération technique ont été mis au point et présentés, qui portent sur l'énergie aux fins de la production de revenus et sur le renforcement des capacités dans le domaine des techniques relatives aux énergies renouvelables. L'un de ces projets vise à promouvoir les énergies renouvelables en développant les technologies de l'information et des communications dans des collectivités zambiennes qui ne sont pas reliées au réseau électrique. Un autre porte sur l'assemblage local de matériel conçu pour exploiter l'énergie solaire photovoltaïque en Gambie.

Dans le cadre du grand projet en cours d'exécution financé par le FEM en Inde sur l'extraction et l'exploitation commerciale du méthane provenant des gisements houillers, l'ONUDI a été chargé de gérer la formation et de fournir des conseils techniques, du matériel et des services connexes. Le matériel nécessaire au forage des bancs de houille a été recensé et de nombreux composants ont été commandés. Le travail de conception concernant l'exploitation du méthane à extraire a également débuté.

Dans son programme relatif à l'énergie, l'Organisation a continué de mener des activités en tant que forum mondial au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et du Protocole de Kyoto puisqu'elle a participé à la huitième Conférence des Parties qui s'est tenue à New Delhi. Elle a poursuivi ses activités de coopération technique avec des projets de renforcement des capacités dans les pays en développement dans le cadre du mécanisme pour un développement propre.

E. Promotion des investissements et de la technologie

Les activités de promotion des investissements et de la technologie de l'ONUDI ont essentiellement consisté à encourager les partenariats et à favoriser l'établissement de liens organiques par le transfert de technologie, la sous-traitance, la commercialisation en commun et d'autres formes d'accords stratégiques entre des entreprises étrangères et nationales afin de promouvoir les investissements étrangers directs. Grâce à la sélection méthodologique, à l'inspection et à la détermination des caractéristiques d'un nombre important d'entreprises industrielles, l'Organisation est la seule à pouvoir associer ces entreprises au cadre de promotion global, au mécanisme d'appui institutionnel et aux centres scientifiques et techniques. Les informations détaillées ainsi rassemblées au niveau micro-économique peuvent être analysées au sein du forum mondial et sont utiles pour l'aide fournie au niveau national. Un réseau d'agences de promotion des investissements a été lancé en faveur de l'Afrique subsaharienne et de nombreux projets ont été élaborés en Colombie, à Cuba, en Éthiopie, au Ghana, au Nigéria et en République-Unie de Tanzanie. Le module de formation de l'ONUDI en matière de promotion des investissements et de la technologie a été perfectionné et des systèmes pilotes ont été mis en service sur le Web pour évaluer les besoins technologiques et recenser les innovations. Des directives concernant la création de parcs technologiques ont également été établies.

Les activités ont continué de s'appuyer sur le réseau des bureaux de promotion des investissements et de la technologie. Dans le cadre de la décentralisation, des mesures pratiques ont été prises pour renforcer la coopération entre les bureaux de promotion des investissements et de la technologie et les bureaux extérieurs de façon à ce qu'ils se complètent et se soutiennent mutuellement.

Pour tirer parti des synergies existant entre les bureaux de promotion des investissements et de la technologie et les CNPP, un cadre théorique a été défini afin de renforcer les capacités des deux réseaux. Il s'agissait de mettre en place un mécanisme permettant aux bureaux de promouvoir des propositions ciblées de partenariats commerciaux dans le domaine des technologies propres qui seraient élaborées et présentées par les CNPP.

La mise en place de réseaux régionaux de promotion des investissements et de la technologie a beaucoup progressé. Les travaux préparatoires se sont achevés pour la région des pays arabes du pourtour méditerranéen et les possibilités de constituer un réseau analogue en Europe sud-orientale ont été examinées en collaboration avec l'OCDE dans le cadre du Pacte de stabilité.

Les activités de prévision technologique se sont développées, tant sur le plan géographique qu'en termes de volume, pour s'étendre aux filières de production. Une conférence internationale sur les nouvelles avancées de la prévision technologique a été organisée à Kiev et des préparatifs ont été entamés en vue du Sommet de la prévision technologique qui se tiendra à Budapest en 2003.

Pour que les pays en développement puissent bénéficier des avantages de la mondialisation et souffrent moins de la pauvreté en participant davantage au commerce mondial, l'ONUDI a lancé une initiative afin de les aider à avoir tout d'abord accès au marché pour être compétitifs en répondant à ses exigences. Dans le cadre de ses activités de coopération technique, l'Organisation a :

- Élaboré des normes et mis en place des structures de métrologie et d'évaluation de la qualité;
- Aidé les laboratoires à obtenir une accréditation internationale;
- Appuyé le renforcement des capacités aux fins de l'application des normes ISO 9000 et ISO 14000 et pour améliorer la qualité et la productivité en Algérie, au Liban, au Sri Lanka et dans la région de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA).

Amina Ridha, chef d'entreprise à Bahreïn

Amina Abbas Ghuloom Ridha, mère de famille soucieuse de mieux contribuer au budget familial, avait entrepris, à l'aide d'un prêt initial de la Banque de développement du Bahreïn, de fabriquer des parfums. Sa microentreprise ayant connu le succès, il lui était devenu impossible de faire face à une demande toujours plus forte. Elle s'est donc adressée au Centre régional arabe de formation en matière d'entrepreneuriat et d'investissement, créé par l'ONUDI, qui lui a recommandé de s'inscrire au programme de développement de l'entrepreneuriat, parrainé par le Centre et par la Banque de développement de Bahreïn.

Grâce à la formation et aux conseils professionnels qu'elle a alors reçus, Amina a été en mesure de décider d'une stratégie et d'un plan d'exécution adéquats. Elle a ensuite, avec l'aide du Centre, élaboré un plan d'entreprise et demandé un prêt à la Banque, qu'elle a obtenu. Elle a reçu un appui supplémentaire lorsque son projet a été accepté pour faire partie de la pépinière d'entreprises créée par la Banque et administrée par l'ONUDI. Le lien établi avec l'ONUDI lui a permis de conclure un marché avec la prestigieuse entreprise de produits hors taxe de Bahreïn.

Ainsi, la microentreprise qu'Amina avait mise sur pied s'est étoffée pour devenir une petite entreprise véritablement commerciale, avec un effectif accru, et de bonnes perspectives en matière d'expansion.

* * *

Depuis le lancement du programme de développement de l'entrepreneuriat, le Centre régional arabe de formation en matière d'entrepreneuriat et d'investissement est venu en aide à plus d'une centaine d'entrepreneurs en herbe, à qui il a dispensé formation et conseils professionnels. En conséquence, une trentaine de personnes ont créé leur propre entreprise, dans des secteurs très divers, tant pour ce qui est de la fabrication que des services. Bahreïn est de la sorte devenu le point de convergence du développement de l'entrepreneuriat dans la région, et des liens ont été établis avec l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, la Jordanie, le Koweït et Oman.

Avec le Centre international de promotion des technologies des matériaux de Beijing, le réseau de centres technologiques internationaux de l'ONUDI s'est considérablement étendu. Il a été convenu d'un cadre de coopération avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) afin de rattacher la commercialisation des technologies et les droits de propriété intellectuelle. Une nouvelle initiative visant à évaluer les besoins et à encourager les transferts de technologie a été lancée lors du Sommet mondial pour le développement durable. L'ONUDI a été accréditée en tant qu'observateur auprès du Groupe de travail de l'OMC sur le commerce et le transfert de technologie.

F. Protocole de Montréal

Le mois d'octobre 2002 a marqué le dixième anniversaire de la participation active de l'ONUDI à l'application des dispositions du Protocole de Montréal.

Fin 2002, l'ONUDI avait réussi à éliminer 24 500 tonnes PACO (exprimées en potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone) de substances appauvrissant la couche d'ozone. Elle avait en outre mis au point 857 projets dans 68 pays, avec un budget total, dépenses d'appui comprises, de plus de 317 millions de dollars et mené à bien 542 projets d'un montant total de 183 millions de dollars.

Comme les années précédentes, le programme de l'ONUDI pour 2002 avait pour but d'aider les pays visés à l'article 5 du Protocole de Montréal à achever d'éliminer les usines produisant des substances appauvrissant la couche d'ozone, à utiliser d'autres substances dans les secteurs industriels des aérosols, des mousses plastiques, des halons, des produits de réfrigération, des solvants, des agents de fabrication et des produits de compactage du tabac, et à remplacer le bromure de méthyle dans les sous-secteurs agro-industriels. Ainsi, 3 370 tonnes PACO ont pu être éliminées dans l'année.

En 2002, le Comité exécutif du Protocole de Montréal a approuvé l'exécution par l'ONUDI de 35 projets d'investissement et 46 projets d'assistance préparatoire dans divers secteurs et pays, pour un budget d'un montant d'une quarantaine de millions de dollars, dépenses d'appui comprises.

En Chine, dans le cadre d'un plan stratégique mis au point par l'ONUDI et l'organe d'État pour la protection de l'environnement pour que les petits fabricants d'emballages et de mousses isolantes puissent éliminer les substances appauvrissant la couche d'ozone de façon efficace et durable, huit projets composites devraient permettre d'éliminer 5 553 tonnes de ces substances dans 165 entreprises. Deux de ces projets visant à rationaliser la production industrielle dans ces entreprises ont déjà été menés à bien.

La vérification des données techniques et commerciales requises pour mener une étude de faisabilité sur l'abandon de la production de substances appauvrissant la couche d'ozone dans deux usines de la République démocratique populaire de Corée et une usine au Mexique a été effectuée en collaboration avec les gouvernements, les bénéficiaires des projets et des institutions internationales de conseil.

Au Brésil, d'excellents résultats ont été obtenus dans le cadre d'un projet d'investissement dans le secteur du bromure de méthyle qui visait à éliminer 140,6 tonnes de bromure de méthyle, soit 20 % de la quantité totale consommée par 143 715 agriculteurs cultivant 240 218 hectares de tabac.

En Argentine, une base de données sur la consommation de bromure de méthyle a été constituée afin d'élaborer un projet d'investissement portant sur l'élimination de 146 tonnes de substances appauvrissant la couche d'ozone dans divers sous-secteurs agro-industriels du pays.

Conformément aux nouvelles politique et stratégie du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal, des activités préparatoires ont été prévues dans les dispositions du Plan de travail du Protocole de Montréal concernant l'ONUDI pour 2002 et les années suivantes en vue de la mise en œuvre de projets sectoriels et nationaux d'élimination des substances appauvrissant la couche d'ozone.

G. Petites et moyennes entreprises

En 2002, le Service des petites et moyennes entreprises a été reconstitué et ses effectifs ont été considérablement renforcés par l'intégration de spécialistes issus de secteurs auparavant distincts: développement du secteur privé, politiques et stratégies industrielles et constitution de réseaux d'information. Il a ainsi été possible d'adopter une approche globale des divers besoins des petites et moyennes entreprises en matière d'appui et, en particulier, d'intégrer les différents services dans les perspectives globales de développement industriel d'un pays. Compte tenu de ce mandat élargi, quatre équipes spécialisées ont été constituées pour cibler les programmes et moduler les actions en fonction des besoins des différents groupes d'entreprises:

- Stratégies industrielles et institutions d'appui;
- Entreprenariat rural et féminin;
- Systèmes productifs locaux, réseaux et zones industriels;
- Partenariats commerciaux et services d'information.

Dans le cadre des projets exécutés pendant l'année:

- Dans le domaine des conseils politiques et stratégiques, des analyses de la compétitivité ont été effectuées et des politiques ont notamment été recommandées aux gouvernements du Népal, de la Thaïlande et de la République-Unie de Tanzanie. En Tanzanie, le cadre institutionnel des partenariats entre secteur public et privé a été renforcé par la création d'un lieu d'échanges, le Conseil national pour l'industrie, et de chambres régionales de commerce.
- En Ouganda, des micro- et petites entreprises ont bénéficié du programme pour maîtres artisans qui fournit des services consultatifs d'entreprise à entreprise dans différents sous-secteurs de six districts ruraux. On a en outre mis au point un programme de formation à la création d'entreprises qui est désormais utilisé dans les écoles secondaires et les écoles professionnelles. Au Mozambique, un guichet unique sur la réglementation des entreprises a été constitué dans une administration provinciale de façon à améliorer l'efficacité et la transparence de l'enregistrement des entreprises. Au Rwanda, des femmes chefs d'entreprises agro-alimentaires ont bénéficié d'un appui au développement des micro-entreprises après les conflits.

- ❑ Au Nicaragua, de bons résultats ont été obtenus en ce qui concerne la constitution de réseaux entre PME. Cinq cents entreprises parmi celles ayant bénéficié d'une aide ont signalé de fortes augmentations de leur productivité (de 35 à 150 %) ainsi que le lancement de nouveaux produits et la pénétration de nouveaux marchés d'exportation. En Inde, au sein du système productif local de machines-outils de Bangalore, l'appui fourni en 2002 a essentiellement porté sur la création de réseaux et de consortiums afin de faciliter le partage d'informations relatives au marché et de promouvoir les exportations. Les nouvelles commandes confirmées ont rapporté près de 500 000 dollars aux 60 entreprises qui ont bénéficié d'une aide et qui pourraient obtenir 4,5 millions de dollars de commandes supplémentaires.
- ❑ De nouveaux programmes de partenariat commercial ont été lancés dans l'industrie automobile en Afrique du Sud et dans l'industrie textile au Maroc. Ce dernier utilise un outil d'évaluation de l'écorendement fourni par une société transnationale. En Ouganda, les PME peuvent désormais bénéficier de l'appui du Réseau ougandais d'informations commerciales. Ce prestataire de services répond aux besoins exprimés pour fournir des informations commerciales et des solutions de commerce électronique et dispenser des formations aux technologies de l'information et des communications.

Au nombre des principaux documents publiés en 2002 figurent des études sur la responsabilité sociale des entreprises, sur le développement de systèmes productifs locaux et la constitution de réseaux par l'ONUDI, ainsi que sur la compétitivité du secteur manufacturier en Thaïlande.

Projet de démonstration de l'application du triple bilan dans quatre pays d'Asie

Pour les PME exportatrices des pays en développement, les exigences en matière de responsabilité sociale de l'entreprise sont vécues comme une menace. Ces entreprises, en effet, craignent de ne pouvoir répondre aux critères sociaux et environnementaux des chaînes d'approvisionnement et des acheteurs mondiaux sans perdre de leur compétitivité sur les marchés internationaux. Mais elles sont aussi conscientes que si elles ne satisfont pas ces critères, elles ne seront pas en mesure de pénétrer sur de nouveaux marchés ni d'obtenir des contrats auprès de grands acheteurs internationaux qui déterminent leurs propres codes de responsabilité sociale. C'est sur cette toile de fond que l'ONUDI a, au moyen d'un projet de démonstration, réfléchi à la possibilité d'apporter une aide aux PME des pays en développement soucieuses de relever ce défi.

L'UNIDO pense avoir trouvé un outil valable dans ce qu'on appelle le triple bilan et elle juge possible de mettre sur pied une manière de procéder qui tire parti de la méthode probante qu'elle préconise depuis de nombreuses années en matière de production moins polluante. Tout comme les méthodes de production moins polluante améliorent les performances de l'entreprise sur les plans environnemental et financier, on pourrait se servir de la méthode du triple bilan pour tirer parti non seulement du volet environnemental, mais aussi du volet social et, par la même occasion, réduire les coûts.

Pour tester cette démarche, l'ONUDI a lancé un projet de démonstration dans quatre pays d'Asie: Inde, Pakistan, Sri Lanka et Thaïlande. Il ne s'agissait pas de suivre un code dont le respect conduirait à la certification, mais plutôt d'élaborer un système générique d'aide à la prise de décisions, s'apparentant dans une très large mesure à l'approche retenue pour la production moins polluante, avec des améliorations continues et un système permettant d'observer facilement les progrès obtenus et de produire des attestations de respect des critères destinées aux acheteurs internationaux. Pour faciliter l'action menée en faveur de la méthode du triple bilan, on a étoffé, par la formation et l'acquisition d'une expérience sur le lieu de travail, les capacités des instituts techniques nationaux des pays concernés (par exemple, les centres nationaux pour une production plus propre).

Ce projet a permis de démontrer que les PME peuvent améliorer leurs performances sur les plans environnemental et social (essentiellement pour ce qui est des pratiques en matière d'emploi) de telle sorte qu'elles en tirent un avantage financier, et ce non seulement parce qu'elles peuvent continuer à faire partie des chaînes d'approvisionnement internationales. Les résultats obtenus donnent fortement à penser qu'il serait utile de diffuser la méthode du triple bilan sur une échelle bien plus grande que ne le permettait le projet. On finira de développer le logiciel REAP ("Responsible Entrepreneurs Achievement Programme"), destiné à aider les PME à tirer parti de la méthode du triple bilan, et qui devrait être un outil pratique et efficace de réalisation de projets en la matière.

III

Forum mondial

Les activités que l'Organisation mène en tant que forum mondial constituent une composante essentielle de son mandat, qui est de renforcer les capacités industrielles des pays en développement et des pays à économie en transition. Elles sont un outil important pour mieux faire comprendre à tous la contribution de l'industrie à la lutte contre la pauvreté et pour intégrer les économies nationales à l'économie mondiale. Ce sont elles qui permettent à l'Organisation de disposer de bases analytiques sur lesquelles appuyer ses activités de coopération technique et de répertoire et préciser les biens collectifs mondiaux qu'elle doit fournir. Ces activités, qui comportent des travaux de recherche stratégique et appliquée, visent avant tout à mieux comprendre comment tirer parti au mieux du développement industriel durable pour réduire la pauvreté et faire en sorte que les pauvres bénéficient de la mondialisation. Quelques-unes des activités entreprises en 2002 sont exposées au présent chapitre.

Les contributions que l'ONUDI a apportées au Sommet mondial pour le développement durable et à la Conférence internationale sur le financement du développement sont décrites au chapitre premier.

A. Rapport sur le développement industriel

L'une des réalisations marquantes de l'année a été le lancement d'une nouvelle collection dans le cadre du *Rapport sur le développement industriel*, dont le premier numéro est sorti en juillet. Ce rapport, dont la promotion et la présentation auprès de la presse ont été assurées par les bureaux régionaux et les bureaux de promotion des investissements et de la technologie dans de nombreux pays, a été accueilli favorablement par les gouvernements, les milieux d'affaires et les organisations internationales. Le *Rapport sur le développement industriel 2002-2003* passe en revue les modalités de développement industriel dans le monde et dresse un tableau de bord du développement industriel qui fait le point sur les performances et capacités de 85 pays industrialisés et pays en développement.

Le rapport porte essentiellement sur le thème de la compétitivité par l'innovation et l'apprentissage. Avec la mondialisation et l'évolution technologique, le développement industriel durable suppose nécessairement que les entreprises innovent pour être compétitives en mettant en permanence leurs capacités industrielles à niveau. Les pays en développement peuvent innover en établissant des liens avec l'extérieur pour optimiser leurs technologies et leurs connaissances et en investissant dans l'apprentissage pour pouvoir les utiliser et les adapter aux conditions locales. Pour établir ces liens et optimiser et mettre à niveau leurs compétences, les entreprises s'appuient sur des institutions qui leur apportent les informations, les connaissances

techniques et autres ressources nécessaires. Le rapport conclut que les conditions de l'innovation et de l'apprentissage industriels sont non seulement la stabilité macroéconomique, la réforme des institutions et la mise en œuvre de politiques de libre-échange et d'investissement, mais aussi une stratégie nationale et des programmes d'appui conçus et exécutés conjointement par les gouvernements et le secteur privé.

B. Combattre la marginalisation et la pauvreté par le développement industriel

Le programme de recherche stratégique sur trois ans, financé par le Gouvernement danois et intitulé "Combattre la marginalisation et la pauvreté par le développement industriel", a été lancé par l'ONUDI en 2002 afin de contribuer à la réalisation des objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire, qui prévoit notamment de réduire de moitié d'ici à 2015 le nombre de personnes vivant dans une pauvreté extrême qui a été établi en 1990. Les travaux de recherche portent donc principalement sur les pays marginalisés et à faible revenu, et permettront de mieux comprendre la dynamique du développement industriel durable afin de favoriser la croissance, de réduire la pauvreté et de déterminer comment faire en sorte que ces pays puissent bénéficier des avantages de la mondialisation.

Composé de cinq projets de recherche (dysfonctionnements des marchés et biens publics, lutte contre la pauvreté, petites industries, capital social, développement technologique), ce programme vise à améliorer les retombées des activités de coopération technique que mène l'ONUDI. Chacun des projets sera exécuté en collaboration étroite avec des experts et instituts de recherche internationaux renommés; mais des travaux sont actuellement menés par l'Institut néerlandais d'études sociales dans le cadre du projet sur le capital social, et par l'Institut britannique des ressources nationales et du développement outre-mer dans le cadre du projet sur les dysfonctionnements des marchés et les biens publics. L'ONUDI a mis sur pied une équipe interorganisations pour s'assurer de la pertinence des travaux de recherche pour ses activités de coopération technique et pour les activités qu'elle mène en tant que forum mondial.

C. Appui à la Conférence des ministres africains de l'industrie

La première réunion sous-régionale de la Conférence des ministres africains de l'industrie (CAMI) a montré que les activités que l'Organisation mène en tant que forum mondial favorisaient de façon tangible le renforcement de la coopération technique. Avec le consensus qui s'est dégagé sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NOPADA), les actions collectives au niveau régional et l'amélioration des résultats industriels sont devenues importantes pour développer les performances de l'Afrique et diversifier les produits manufacturés exportés depuis le continent. L'ONUDI a joué un rôle essentiel en faisant prendre davantage conscience des éléments perçus comme limitant les performances industrielles, en informant sur les expériences d'autres régions et en proposant des solutions.

Pour favoriser la croissance de la productivité et l'innovation en Afrique, l'ONUDI appuie notamment la mise en place et la mise à niveau de systèmes productifs locaux intégrés à une chaîne de valeur mondiale. Elle encourage les établissements publics et

privés à constituer des réseaux pour renforcer et appuyer les capacités d'innovation et d'apprentissage de systèmes productifs locaux compétitifs.

À la première réunion sous-régionale de la CAMI, tenue à Arusha les 24 et 25 octobre à l'intention des pays d'Afrique de l'Est, a été recommandée une stratégie destinée à améliorer la compétitivité et les capacités des entreprises des secteurs alimentaire, du textile et du cuir. Comme suite aux recommandations des ministres, l'ONUDI établit actuellement un rapport sur la traduction des idées dans les faits dans le cadre de l'initiative relative aux capacités de production en Afrique de l'Est, dans laquelle elle présente une méthodologie et des lignes directrices pour évaluer les performances et les capacités des entreprises et élaborer des stratégies, des politiques et des programmes industriels dans les secteurs visés.

D. Collaboration avec le Centre d'étude des économies africaines

L'accord de collaboration entre l'ONUDI et le Centre d'étude des économies africaines (CSAE) de l'Université d'Oxford a été renouvelé en juin pour deux années supplémentaires. Le chargé de recherches de l'Organisation au CSAE mène actuellement des travaux sur des sujets tels que la tenue des exportations, l'efficacité et la croissance des entreprises, l'investissement et la lutte contre la pauvreté. L'accord prévoit également l'organisation de programmes de formation à l'intention de fonctionnaires et de chercheurs d'Afrique francophone, la réalisation d'enquêtes industrielles et la mise en place d'un "mécanisme d'intervention rapide" destiné à faciliter les prises de décisions de la direction de l'ONUDI.

L'ONUDI et le CSAE ont présenté ensemble les conclusions¹ d'une enquête sur les entreprises manufacturières nigérianes lors d'un forum national sur la compétitivité et la croissance du secteur privé qui s'est tenu en juillet à Abuja. Cette enquête visait à repérer les problèmes de politique générale qui doivent être réglés pour mettre fin à des décennies de mauvais résultats économiques et inverser la tendance. Le rapport traite essentiellement de questions spécifiques au Nigéria, mais permet d'établir des comparaisons internationales, à partir de données tant macro- que microéconomiques, et, partant, de bien mieux comprendre les problèmes et les atouts du Nigéria.

E. Statistiques industrielles

L'ONUDI a continué de compiler et de diffuser des statistiques industrielles clés couvrant les diverses subdivisions de la classification des activités économiques. Elle recueille directement auprès des pays non membres de l'OCDE les données qui les concernent, reçoit de cette dernière les données relatives aux pays qui en sont membres et y ajoute ses propres estimations, de sorte que ses bases de données statistiques industrielles couvrent le monde entier.

Les autres réalisations de l'Organisation dans le domaine des statistiques ont été les suivantes:

¹ Le document intitulé "*The performance of Nigerian manufacturing firms: Report on the Nigerian manufacturing enterprise survey 2001*" est consultable en anglais sur le site Web de l'ONUDI à l'adresse suivante: www.unido.org/en/doc/4901.

- ❑ Publication de l'*International Yearbook of Industrial Statistics* sur support papier destiné à la vente, de statistiques par pays sur les sites Internet et Intranet de l'Organisation et de sous-ensembles de données extraites des bases;
- ❑ Distribution mondiale des produits suivants:
 - ❑ Versions 2002 sur CD-ROM destinés à la vente des bases de données statistiques industrielles et bases dérivées ainsi que des bases de données sur l'équilibre entre l'offre et la demande;
 - ❑ Versions CD-ROM des bases de données relatives aux statistiques industrielles couvrant les groupes à 3 et 4 chiffres de la classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI, deuxième version révisée);
- ❑ Mise au point et distribution de versions CD-ROM conviviales, des bases de données relatives aux statistiques industrielles et des bases de données sur l'équilibre entre l'offre et la demande (CITI, troisième version révisée);
- ❑ Dernière main à la version provisoire de l'édition remaniée de *Statistical country briefs*, qui contient de nouvelles données comparables et offre davantage de fonctions faciles à utiliser.

Le système de bases de données de l'ONUDI est une ressource précieuse pour l'analyse économique de la situation industrielle, notamment pour l'établissement du tableau de bord présenté dans le *Rapport sur le développement industriel*. À cela s'ajoute le fait que les recettes tirées de la vente des CD-ROM et des sous-ensembles de données électroniques se sont élevées, en 2002 uniquement, à 63 000 euros.

F. Partenariat des pays nordiques

La collaboration avec le partenariat des pays nordiques, qui rassemble 17 grandes entreprises de pays nordiques engagées dans l'élaboration de modèles d'entreprise pour le développement durable, a été officialisée par la signature d'un protocole d'accord au printemps 2002. L'objectif est de voir comment l'entreprise peut assumer des responsabilités globales sur les plans social, environnemental et financier. Le partenariat des pays nordiques contribuera largement au suivi du Sommet de Johannesburg et à la réalisation des objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire en faveur des pays en développement et des pays à économie en transition, en allant au-devant d'eux et en mettant à leur disposition de nouvelles technologies pour parvenir à un développement industriel durable.

Forte de ses connaissances techniques exceptionnelles dans le domaine de la promotion du développement industriel durable, l'ONUDI a pris part à cette initiative en se faisant représenter par son Directeur général au Conseil consultatif du partenariat et en contribuant aux travaux novateurs du réseau des entreprises qui le composent. L'Organisation a fait une présentation liminaire sur la constitution de partenariats entre le Nord et le Sud lors de la conférence que le partenariat des pays nordiques a tenue à Copenhague en avril, et elle a participé à la présentation de l'initiative au Sommet mondial pour le développement durable.

Début décembre, le partenariat est entré dans sa deuxième phase, passant des engagements à leur traduction dans les faits et à l'action. L'ONUDI, qui a été désignée comme l'un des deux "partenaires experts", y est la seule entité des Nations Unies spécialisée dans le développement durable. Des entreprises du partenariat s'engagent actuellement dans un projet de coopération technique de l'ONUDI portant sur la

responsabilité sociale des entreprises et le triple bilan, économique, social et environnemental, dans cinq pays d'Asie du Sud-Est (chap. II, sect. G, encadré).

G. Conférence internationale sur l'innovation et l'apprentissage dans les villes et régions dynamiques de Chine

La Conférence internationale sur l'innovation et l'apprentissage dans les villes et régions dynamiques de Chine qui s'est tenue à Shenzhen (Chine) du 7 au 9 décembre a réuni 65 représentants de 11 pays en développement, de plusieurs pays développés et d'institutions internationales, ainsi que des représentants de cinq villes et régions dynamiques de Chine. Les participants ont proposé de constituer un réseau mondial entre les villes et régions qui font une place importante à l'innovation et à l'apprentissage pour promouvoir le partage, le transfert et la diffusion de données d'expérience concernant différents systèmes d'innovation et d'apprentissage dans le monde; cette idée sera examinée plus avant lors d'une réunion prévue en 2003 à Bangalore (Inde). Dans cette perspective, l'ONUDI met en place une base de données sur les moyens d'action, les institutions et les systèmes de gouvernance de ces villes et régions.

H. Écotechnologies

Dans le cadre du débat sur les meilleures façons de favoriser une évolution technologique respectueuse de l'environnement dans les pays en développement et comme contribution directe au Sommet mondial pour le développement durable, l'ONUDI a réalisé une étude² sur les facteurs ayant déterminé l'adoption, au niveau des entreprises, d'écotechnologies dans neuf pays. Il s'agissait de mettre en évidence les éléments qui ont amené ces entreprises à adopter des écotechnologies ces 10 dernières années et d'évaluer leur importance relative compte tenu des caractéristiques des entreprises et des pays. Les conclusions de cette étude permettront à l'Organisation de mettre au point ses services consultatifs concernant les politiques industrielles, technologiques et environnementales et de mieux cibler ses services de coopération technique.

I. Venise II

Les réunions qui ont été organisées à Venise (Italie) en 2000 et 2002 en partenariat avec l'ONUDI portaient sur l'un des principaux problèmes imminents auxquels la communauté internationale est confrontée: trouver le meilleur moyen de combler le retard croissant d'une part considérable de la population mondiale en matière de développement économique, social et humain.

La première réunion, en 2000, a permis de repérer le chaînon manquant dans les objectifs de développement. Venise II (en octobre 2002) devait être l'occasion de lancer des idées pour préciser et actualiser ces objectifs en définissant comment les pouvoirs

² Le texte de l'étude, intitulée "Assessing the uptake of environmentally sound technology" est consultable en anglais sur le site Web de l'ONUDI à l'adresse suivante: www.unido.org/en/doc/5171.

publics pourraient intervenir en faveur d'une croissance durable de la productivité, de l'élimination de la pauvreté, et de l'équité, compte tenu de l'ordre économique mondial actuel.

Ces deux réunions ont bénéficié de la contribution de grandes figures du secteur privé, de décideurs, d'universitaires et d'experts qui ont eu des échanges de vues approfondis. Par ce que l'on pourrait appeler le "consensus de Venise", les participants à la réunion Venise II sont convenus de la nécessité urgente de trouver un nouveau modèle de développement qui ne soit pas fondé sur le rejet de l'ancien mais sur une prise de conscience: les principaux éléments de l'ancien modèle (stabilité macroéconomique, libéralisation du commerce, bonne gouvernance) ne suffisent pas à dégager des gains de productivité qui aient des retombées positives sur le plan social. Ils ont estimé que l'ampleur de la tâche était telle qu'il fallait que le milieu des affaires, le monde universitaire, la société civile et les spécialistes du développement s'y attellent activement.

IV

La dimension régionale

Par ses programmes régionaux, l'ONUDI cherche à mettre en place une approche régionale cohérente de ses services pour satisfaire au mieux les besoins et exigences des pays. Pour ce faire, elle a encouragé la mise au point de nouveaux programmes intégrés, renforcé sa collaboration avec d'autres organismes, en particulier des institutions régionales, et développé les activités qu'elle mène en tant que forum mondial.

Elle a surtout pris des mesures pour que les bureaux régionaux du Siège et les bureaux extérieurs jouent un rôle plus actif dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes. Un certain nombre de ses représentants ont été chargés de superviser la formulation des programmes intégrés et les bureaux régionaux sur le terrain ont participé de plus en plus activement à l'évaluation et au suivi des activités de coopération technique.

Les résultats des activités de l'Organisation sont résumés par région dans les sections ci-après.

A. Les pays les moins avancés

Conformément au Plan de travail, l'appui aux pays les moins avancés (PMA) est resté une priorité essentielle de l'ONUDI, comme en témoigne le nombre relativement élevé de PMA couverts par les programmes intégrés et par diverses autres activités.

Dans le cadre du suivi de la Troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (Conférence PMA III), différentes actions ont été menées pour appliquer la Déclaration de Bruxelles et le Programme d'action, qui définissent un certain nombre de mesures à prendre dans le cadre d'un partenariat reposant sur sept engagements. La contribution de l'ONUDI a essentiellement porté sur les engagements 4 (Mettre en place les capacités de production nécessaires pour que les PMA bénéficient de la mondialisation) et 5 (Renforcer le rôle du commerce dans le développement).

C'est ainsi qu'à la Conférence internationale sur le financement du développement tenue à Monterrey, l'ONUDI a précisé le contenu du programme de grande ampleur qu'elle avait initialement présenté à la Conférence PMA III sous le titre "Aider les pays en développement à participer au commerce international en renforçant leurs capacités de production". Ce programme vise à aider les PMA à participer aux échanges commerciaux et à les rendre plus compétitifs sur le marché des produits d'exportation en améliorant la qualité de leurs produits, ainsi que leur infrastructure en matière d'accréditation et leurs capacités de production, surtout dans les secteurs à fort

potentiel d'exportation, tels que l'agroalimentaire, le textile et le cuir. Un fonds d'affectation spéciale que les donateurs peuvent alimenter par leurs contributions a été ouvert pour financer la mise en œuvre de ce programme. Fin 2002, quatre pays avaient décidé d'y verser un montant total d'environ 700 000 dollars. Les premières demandes de financement devraient arriver dans les premiers mois de 2003. Des bailleurs de fonds ont en outre déjà versé des fonds pour financer plusieurs grands projets nationaux et régionaux ou envisagent de le faire.

L'initiative phare de 8 millions d'euros que l'ONUDI a lancée avec l'appui de l'Union européenne pour faciliter le commerce et l'accès au marché de huit États membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) (dont sept PMA) est bien engagée. Elle vise à créer un système régional d'accréditation et de certification en renforçant les institutions de normalisation en place et en promouvant la qualité.

On met la dernière main à un nouveau programme pilote de restructuration et de mise à niveau industrielles sur cinq ans préparé par l'ONUDI et l'UEMOA avec un budget de 12 millions de dollars devrait permettre à des centaines d'entreprises industrielles de faire face à la concurrence internationale. Ce programme devrait également contribuer au processus d'intégration régionale. Conformément aux objectifs et buts du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, il vise en outre à accélérer la croissance, promouvoir le développement durable et éliminer la pauvreté.

Un séminaire tenu en avril dans les locaux de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), à Abuja, a permis à la CEDEAO et à l'ONUDI de mettre au point un programme conjoint visant à faciliter l'accès au marché des sept États membres de la CEDEAO – dont six PMA (le Cap-Vert, la Gambie, le Ghana, la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone) – qui ne bénéficient pas du programme conjoint de l'ONUDI, de l'UEMOA et de l'Union européenne. Le programme de la CEDEAO, qui reprend bien les thèmes définis par l'initiative du Nouveau Partenariat pour faciliter l'accès au marché, portera sur cinq ans et sera doté d'un budget de quelque 29 millions de dollars. La CEDEAO et l'ONUDI recherchent activement l'appui de bailleurs de fonds. Au total, les programmes de l'UEMOA et de la CEDEAO couvriront 14 des 34 PMA d'Afrique. Un programme destiné à sept PMA de la Communauté de développement de l'Afrique australe (Angola, Lesotho, Malawi, Mozambique, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie et Zambie) est en cours d'élaboration.

La collaboration avec d'autres organisations a également joué un rôle important dans le suivi de la Conférence PMA III. L'ONUDI entretient des contacts étroits et réguliers avec le Comité du commerce et du développement, le Sous-Comité des pays les moins avancés et le Comité des obstacles techniques au commerce de l'OMC. L'ONUDI est devenue un partenaire essentiel de l'OMC pour ce qui concerne l'amélioration de l'accès au marché des pays en développement et les contraintes liées à l'offre. Elle a en outre obtenu le statut d'observateur dans le cadre du Programme intégré conjoint d'assistance technique afin de coordonner ses activités avec ce dernier et d'en assurer la complémentarité.

En 2002, des dispositions ont été prises en vue d'organiser conjointement avec la CNUCED deux ateliers sous-régionaux (Afrique de l'Est et Afrique de l'Ouest) qui se tiendront en 2003 dans le cadre du Programme de Doha pour le développement. Ces deux ateliers, financés par une contribution du Gouvernement autrichien, auront pour objet d'accroître la participation des PMA au commerce international et de faire prendre conscience des implications des négociations de l'OMC qui se tiendront prochainement.

Avec la CNUCED, le Service consultatif pour les investissements étrangers et l'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI), l'ONUDI participe au Programme multi-institutions de promotion des investissements, qui vise à accroître le niveau des flux d'investissement étranger direct vers les PMA. La première phase de ce programme a été lancée dans quatre pays pilotes (au Cambodge, au Mozambique, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie).

Les engagements que l'ONUDI a pris pour promouvoir des systèmes énergétiques viables dans les PMA font suite à la seconde grande initiative qu'elle a prise à la Conférence PMA III en présidant la session thématique sur l'énergie et qui a donné lieu à une multitude de projets et d'activités de suivi dans les domaines de l'approvisionnement en énergie des zones rurales et de l'utilisation rationnelle de l'énergie dans l'industrie. Des projets sur les énergies renouvelables visant à promouvoir l'énergie solaire et éolienne, ainsi que l'énergie de la biomasse dans les zones rurales ont été mis au point dans six pays (Bhoutan, Éthiopie, Gambie, Ghana, Myanmar et Zambie); le financement du programme de la Zambie par le FEM a déjà été approuvé.

Dans le cadre des "mesures à effet immédiat" de la Conférence PMA III, le programme de l'ONUDI et du PNUD relatif aux plates-formes régionales plurifonctionnelles a de nouveau confirmé l'utilité du moteur diesel qui permet, tout en étant simple, de faire fonctionner plusieurs outils et de générer de l'électricité pour l'éclairage, la réfrigération et les pompes à eau. Grâce à ces plates-formes, qui donnent chacune lieu à la création de 7 à 10 emplois viables permanents, des femmes des zones rurales peuvent avoir des revenus, acquérir une expérience en matière de gestion et améliorer leur statut social. Cela a également eu pour effet de relever le taux de fréquentation scolaire des filles, qui ne sont plus constamment obligées d'aider leurs mères. Si le programme est très avancé au Mali, où quelque 450 plates-formes auront été mises en place d'ici la fin 2003, une soixantaine de plates-formes ont également été installées au Burkina Faso et en Guinée. L'approbation en juillet d'un financement du PNUD à hauteur de 600 000 dollars permettra en outre à l'ONUDI de développer ces plates-formes au Sénégal. Le programme a retenu l'intérêt de divers bailleurs de fonds; deux donateurs européens ont fait savoir qu'ils comptaient appuyer un vaste programme sur cinq ans d'un montant d'une dizaine de millions de dollars. Ce programme, qui débiterait dans le courant du second semestre 2003, couvrirait 14 pays d'Afrique, pour la plupart des PMA, et s'appuierait sur la coopération Sud-Sud.

Dans un rapport sur le renforcement des capacités de production aux fins de la dépaupérisation dans les PMA, l'Organisation met en évidence le potentiel de l'industrie pour atténuer la pauvreté compte tenu des résultats et de la structure du secteur manufacturier des PMA. Y sont analysées les possibilités d'améliorer les exportations et la production domestique orientée vers la demande dans les principaux secteurs industriels (agroalimentaire, textile et habillement, chaussure, machines agricoles et industries utilisant les technologies de l'information et des communications).

Outre ces grandes activités directement liées à la mise en œuvre du Plan d'action de la Conférence PMA III, les programmes intégrés de l'Organisation ont également été centrés sur les PMA. Sur un total de 51 programmes, 15 sont actuellement mis en œuvre dans des PMA: au Burkina Faso, en Érythrée, en Éthiopie, en Guinée, à Madagascar, au Mali, au Mozambique, au Népal, en Ouganda, en République démocratique populaire lao, en République-Unie de Tanzanie, au Rwanda, au Sénégal, au Soudan et au Yémen. Un programme pour Djibouti a été approuvé par le Premier Ministre et quatre autres programmes sont en cours d'élaboration (Burundi, Lesotho, Niger, Togo).

Le montant total des programmes intégrés en cours d'exécution pour les PMA est de 75,5 millions de dollars, dont 52 % ont été mobilisés. En 2002, le montant des projets de l'ONUDI exécutés en faveur des PMA s'élevait à 9,3 millions de dollars, soit 11 % du montant total des projets exécutés 83,5 millions, contre 10% l'année précédente. On trouvera des informations par pays sur les projets exécutés et approuvés en faveur des PMA à l'appendice D.

De bons résultats ont été obtenus lors de la mise en œuvre des programmes intégrés destinés à un certain nombre de PMA, en particulier à l'Éthiopie, à l'Ouganda, à la République démocratique populaire lao, à la République-Unie de Tanzanie et au Sénégal, où des fonds importants ont pu être mobilisés.

B. L'Afrique

Depuis le Sommet du millénaire, les dirigeants africains sont davantage déterminés à prendre entièrement en main et à contrôler le destin du continent. Ils ont en effet pris la tête des opérations en mettant au point un large éventail d'initiatives nouvelles, au nombre desquelles figure le lancement de l'Union africaine. Celle-ci devrait faire de l'Afrique un partenaire dynamique qui participe à égalité aux actions menées pour promouvoir le développement économique mondial. Le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique a été adopté afin de favoriser un développement économique rapide et durable des États membres de l'Union africaine. Parmi les événements et manifestations survenus depuis lors qui auront des incidences, il convient de citer la Conférence des Nations Unies sur le financement du développement, les mesures annoncées par le G-8 à Kananaskis, au Canada, et le Sommet mondial pour le développement durable.

Si la marginalisation des pays d'Afrique subsaharienne et des PMA est restée un sujet de préoccupation, ces événements ont ouvert de nouvelles perspectives aux services de l'Organisation en Afrique, fondées sur la nécessité d'établir des liens commerciaux durables entre les secteurs public et privé et de respecter les principes d'une production industrielle soucieuse de l'environnement. Elles concernent notamment l'exploitation de l'énergie rurale à des fins productives, la gestion écologiquement rationnelle des polluants organiques persistants (POP), les biotechnologies et la biodiversité, la prospective et les prévisions technologiques, la productivité électronique et la compétitivité, la sécurité alimentaire et le relèvement après les crises. Dans le cadre de ses activités de programmation globales en faveur de l'Afrique, l'Organisation a commencé à s'attaquer aux priorités sectorielles pertinentes du programme du Nouveau Partenariat, et à mettre ses services en adéquation avec les principaux éléments des objectifs de développement de l'Afrique (technologie de l'information et des communications, énergie, réduction de la pauvreté, agriculture et initiative en faveur de l'environnement).

Dans ce contexte, les activités de coopération technique de l'Organisation en Afrique ont surtout porté sur le renforcement des capacités institutionnelles afin d'améliorer la compétitivité industrielle et de développer le secteur privé. Elles répondent donc aux objectifs essentiels de la Déclaration du millénaire en faveur de l'Afrique: a) Intégrer le continent africain dans l'économie mondiale et b) Relever les défis que sont l'élimination de la pauvreté et la réalisation du développement durable par des services d'assistance technique. Toutefois, en 2001-2002, l'Organisation a entrepris de revoir entièrement ses activités en Afrique et de les recentrer de façon à en optimiser les résultats et à en assurer la viabilité en privilégiant davantage la qualité des activités approuvées. L'assistance fournie par l'ONUDI doit répondre à des besoins exprimés, privilégier le service au client et se fonder sur un bilan critique de l'expérience

accumulée; ce sont là les principaux critères qui régissent désormais la programmation et les activités opérationnelles. De même, la dimension régionale de ce travail a continué de bénéficier de l'appui des États Membres d'Afrique qui ont demandé à ce que davantage d'activités régionales et sous-régionales soient mises en place. L'ONUDI est l'une des premières organisations internationales à suivre les orientations du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, qui font de la coopération régionale et sous-régionale et de la mise en commun des ressources locales la clef de la réalisation des objectifs communs de développement de l'Afrique.

Programmes intégrés

L'Afrique représente 46 % des pays couverts par les programmes intégrés ou les cadres généraux de services de l'ONUDI, mis en place à 76 % en Afrique subsaharienne. Fin 2002, 14 programmes (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Érythrée, Éthiopie, Ghana, Guinée, Madagascar, Mali, Mozambique, Nigéria, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal) d'un montant total de 89,8 millions de dollars étaient en cours d'exécution dans la région. En 2002, l'ONUDI a mis au point deux programmes supplémentaires: un cadre général de services pour l'Afrique du Sud et un programme intégré pour le Kenya. Des programmes en faveur du Cameroun, du Lesotho et de la Namibie étaient en cours d'élaboration et des missions d'enquête ont été envoyées au Niger et au Togo. Le premier programme régional intégré pour l'Afrique, un programme axé sur les agro-industries en Afrique de l'Ouest visant à mettre à niveau les capacités des organisations intermédiaires de la société civile, lancé en 2001 avec un budget d'un montant total de plus de 12 millions de dollars, a été présenté à des bailleurs de fonds potentiels.

Activités régionales et sous-régionales

Conformément au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, l'ONUDI a continué de privilégier la coopération régionale et sous-régionale. Au total, 39 projets régionaux sont en cours d'exécution en Afrique subsaharienne pour un montant total de 12,2 millions de dollars. Quarante-trois des quarante-cinq pays d'Afrique bénéficient des activités régionales de l'ONUDI. L'Organisation a entamé l'exécution de son programme visant à mettre en place un système d'accréditation, de normalisation et de promotion de la qualité dans l'UEMOA. Dans le cadre de ses activités opérationnelles, l'UEMOA a été aidée à préparer et mettre au point le "Devis Programme 2002", qui définit en détail la structure de ses apports. L'ONUDI a par ailleurs activement participé à un large éventail d'activités préparatoires. À la demande de l'UEMOA, qui reconnaissait ainsi la pertinence de ses politiques régionales en Afrique, l'ONUDI a mis au point un programme pilote sous-régional d'un montant de 12 millions de dollars pour restructurer et mettre à niveau les industries.

Parallèlement aux activités conjointes de l'Organisation et de l'UEMOA, des programmes analogues en faveur d'autres sous-régions d'Afrique en sont à divers stades d'élaboration. Ainsi, un programme de normalisation, de promotion de la qualité, d'accréditation et de métrologie est prévu pour les pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe. Il existe également un programme régional sur la gestion de la technologie en faveur de l'Afrique subsaharienne, qui vise à faciliter la participation au commerce de certains pays de la CEDEAO, essentiellement des PMA, et la promotion de produits propres au Kenya, en République-Unie de Tanzanie et au Zimbabwe.

À la suite de la visite du Directeur général en Afrique de l'Est et compte tenu des difficultés croissantes de cette sous-région, l'ONUDI a lancé un nouveau programme aux fins du relèvement de l'industrie dans la région des Grands Lacs à l'issue de conflits

ainsi qu'un programme visant à développer l'énergie rurale à des fins productives dans les pays d'Afrique ayant des conflits. De même, à la demande de l'Éthiopie, l'Organisation lance actuellement une initiative spéciale pour faire face à la sécheresse et prépare une proposition concernant la transformation des denrées alimentaires dans les trois régions les plus touchées. Cette initiative, à laquelle ont été affectés des crédits d'un million de dollars, vise quelque 60 000 personnes.

L'ONUDI a continué d'encourager les politiques de protection de l'environnement sur tout le continent. Plusieurs propositions ont été formulées, dont une en vue de renforcer les capacités dans le domaine des technologies industrielles en application de la Convention-cadre sur les changements climatiques et de développer les capacités nationales à exécuter des projets au titre du mécanisme pour un développement propre en Afrique centrale. Les services de l'ONUDI dans ce domaine sont recherchés comme en témoigne l'accord relatif à la création d'un fonds d'affectation spéciale que l'Organisation a conclu avec la société Nigerian National Petroleum pour contribuer à la mise en place d'un laboratoire de recherche et développement propre sur la catalyse (pour un montant de 3,1 millions de dollars). À la suite de la visite du Directeur général en Afrique du Sud en avril, l'ONUDI a lancé un centre national pour une production plus propre (CNPP) dans ce pays, ce qui porte à sept le nombre de ces centres en Afrique.

Le Centre de développement industriel régional de l'ONUDI – transféré de Lagos à Abuja – a continué de jouer un rôle actif non seulement dans la mise en place du cadre général de services de l'ONUDI mais aussi pour la coopération entre l'Organisation et la CEDEAO au niveau régional. L'une des principales manifestations organisées a été le séminaire de l'ONUDI et de la CEDEAO consacré à la validation du programme régional de facilitation du commerce. Le Centre a entamé des activités de coopération avec le Centre international de l'ONUDI pour les petites centrales hydroélectriques de Guangzhou (Chine) pour lancer des activités en vue d'élaborer des programmes au Niger dans le cadre de la coopération technique entre pays en développement. C'est ainsi qu'un forum des parties intéressées a déjà pu être organisé à Abuja sur l'utilisation d'énergies renouvelables aux fins de l'industrialisation des zones rurales et du développement. De nouveaux accords de coopération ont été mis au point avec le Haut Commissariat britannique à Abuja et la Table ronde des hommes d'affaires d'Afrique.

Une initiative lancée en 2001 a donné lieu à la création d'un réseau entre l'ONUDI et les agences africaines de promotion des investissements afin de constituer un groupe de réflexion entre les agences qui entretiennent des contacts étroits avec l'ONUDI dans le cadre des programmes intégrés en cours. Il s'agit d'effectuer des travaux de recherche et d'élaborer des stratégies efficaces et peu coûteuses de promotion des investissements et de la technologie qui tiennent compte des ressources financières, humaines et politiques dont disposent la plupart des agences africaines. À cet égard, une enquête pilote a été réalisée dans quatre pays pour y recueillir les impressions des investisseurs étrangers et analyser leurs projets afin d'élaborer des stratégies pratiques. Les résultats de cette enquête ont été publiés et ont été mis à profit pour actualiser les programmes de l'Organisation en cours dans ces pays.

Coordination de l'action interinstitutions

L'ONUDI a maintenu des contacts étroits avec le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies (en particulier avec le Bureau du Coordonnateur spécial pour l'Afrique et les pays les moins avancés), la Banque mondiale et les autres grandes institutions qui mènent des activités de coopération en faveur du développement en Afrique. Avec le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, cette coopération est davantage centrée sur l'élaboration d'activités conjointes et la mobilisation de ressources financières aux fins de la poursuite d'objectifs stratégiques. Dans ce

contexte, l'ONUDI a participé à la Conférence sur le financement du Nouveau Partenariat qui s'est tenue à Dakar au mois d'avril. À l'issue de cette Conférence, le Président de la Table ronde des hommes d'affaires d'Afrique a invité l'Organisation à collaborer avec la Table ronde. Un autre sommet de la CEDEAO sur le Nouveau Partenariat tenu à Yamoussoukro a confirmé l'importance du programme de la CEDEAO et de l'ONUDI. Les deux organisations ont été encouragées à continuer de mobiliser des fonds et à mettre ce programme en œuvre dans sept États membres de la CEDEAO.

Parmi les événements marquants, il convient également de noter la participation de l'ONUDI à la trente-cinquième session de la Commission/Conférences des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique et au Comité d'experts qui s'est réuni à Johannesburg en octobre. À la suite des discussions du Directeur général avec la CEA à Addis-Abeba en janvier, de nouvelles dispositions pratiques ont été mises au point avec la CEA.

Conformément à la proposition du Directeur général visant à ce que soit adoptée une approche sous-régionale des travaux de la CAMI, l'ONUDI a lancé une initiative concernant la formulation de programmes sous-régionaux afin que l'industrialisation en Afrique soit envisagée en termes de chaîne de valeur. Il s'agit de définir un nombre limité de filières de production qui pourraient être développées de façon ciblée puis, en réunissant des groupes d'experts au niveau sous-régional, de promouvoir l'idée auprès des parties prenantes africaines et de soumettre des propositions à la CAMI et aux commissions économiques régionales aux fins de la mobilisation de fonds et d'une exécution conjointe avec l'ONUDI. La première réunion sous-régionale s'est tenue à Arusha, en Tanzanie, au mois d'octobre. Il a essentiellement été question de savoir comment mettre en œuvre les objectifs du Nouveau Partenariat de façon à obtenir et maintenir un taux de croissance moyen du PIB d'environ 7 % par an pendant les 15 prochaines années afin d'accélérer la croissance économique, de réduire la pauvreté, et d'améliorer la compétitivité internationale et l'intégration de l'Afrique dans le marché mondial. D'après le document d'information et les études de cas sectorielles réalisées par l'ONUDI, trois secteurs de la sous-région (agroalimentaire, textile et habillement, et cuir et articles en cuir) présentent un avantage comparatif local et pourraient être compétitifs au niveau mondial. La réunion a débouché sur la mise au point d'une initiative portant sur les capacités de production en Afrique de l'Est et la sélection de trois domaines à cibler: la diffusion de technologies, le renforcement des capacités en matière d'accès au marché, et l'agro-industrie en tant que chaîne de valeur mondiale. Les premières dispositions à prendre pour les quatre autres réunions sous-régionales prévues en 2003 ont été examinées lors de la deuxième réunion du Bureau de la CAMI à Vienne en novembre.

Activités de recherche

L'accord de coopération dans le domaine de la recherche conclu en 1999 avec le Centre d'étude des économies africaines de l'Université d'Oxford a été reconduit pour deux ans (2002-2003). Le Centre a continué d'appuyer les activités de l'ONUDI en Afrique en effectuant des travaux de recherche et en analysant les tendances et le développement industriels en Afrique. En 2002, il a notamment publié un rapport sur les résultats des entreprises industrielles nigérianes en 2001 (*"The performance of Nigerian manufacturing firms: Report on the Nigerian manufacturing enterprise survey 2001"*).

Institut de développement industriel du Kilimandjaro

Le Centre de développement industriel du Kilimandjaro, projet destiné au secteur public tanzanien, a fonctionné, entre 1978 et 1993, avec l'aide du Japon. Son objectif était essentiellement d'assurer le transfert de technologies et de compétences techniques aux effectifs du Centre et aux PME de la région, dans le cadre d'un plan de développement régional intégré. En 1993, le Centre a été transféré aux autorités tanzaniennes, qui en assument depuis les frais d'exploitation.

En 1999, le Centre avait cessé de fonctionner, la plupart de ses équipements étaient à l'abandon, et il n'y avait ni production ni formation, malgré sa mission, qui était à l'origine de prêter une assistance aux PME de la région du Kilimandjaro. Le Japon ayant demandé que le Centre soit réactivé, sa réorganisation, réalisée par l'ONUDI et financée par le Japon et la République-Unie de Tanzanie, a produit des résultats frappants. Aujourd'hui, l'Institut de développement industriel du Kilimandjaro est un organisme dynamique: ses ateliers sont opérationnels, la plupart des équipements ont été réparés, les locaux ont été remis en état et rénovés, et une nouvelle direction est en place.

- ❑ Le statut juridique du Centre a été modifié: il est désormais un institut autonome dirigé par un conseil d'administration;
- ❑ La nouvelle direction a réactivé l'usine de céramique de Same. Alors qu'elle était déficitaire, sa part dans les recettes de l'Institut pour une période de six mois en 2002 est passée à 20 %;
- ❑ Pour cette même période, les recettes de l'Institut se sont montées à plus de 25 millions de shillings tanzaniens, soit cent fois plus que celles du Centre;
- ❑ Alors que le Centre ne disposait d'aucun système de contrôle de la gestion ni des finances, l'Institut peut s'enorgueillir de ses systèmes informatisés et modernes en la matière, de son règlement du personnel, de ses ordinateurs, de sa connexion à Internet, de son système de communications internes et de sa télécopieuse;
- ❑ Le Centre était devenu, pour les milieux d'affaires locaux, un organisme qu'ils qualifiaient de défunt. Aujourd'hui en revanche, signe de vitalité, une entreprise privée a proposé de créer une coentreprise avec l'Institut en vue de la fabrication de briquettes.

C. Les pays arabes

L'ONUDI a continué d'aider les pays arabes à instaurer un développement industriel intégré et durable, tout en s'efforçant de répondre aux divers besoins de pays se caractérisant par des conditions économiques extrêmement variées. Comme indiqué dans les paragraphes ci-après, les activités de coopération technique de l'ONUDI dans la région ont essentiellement porté sur des programmes intégrés. L'Organisation a continué de collaborer avec certains États membres du Conseil de coopération du Golfe dans le cadre de projets hors programme (Bahreïn, Koweït, Qatar). Parallèlement, les discussions entamées avec les gouvernements d'autres pays de la sous-région (Oman et Émirats arabes unis) en vue de mettre la dernière main à des programmes intégrés et de les lancer ont bien avancé.

Programmes intégrés

Le lancement en 2002 d'un nouveau programme intégré (République arabe syrienne) a porté à 11 le nombre de programmes intégrés pour la région, qui représentent au total un budget de quelque 58,4 millions de dollars. Ce programme vise globalement à améliorer la compétitivité des produits industriels et à faciliter leur intégration dans la chaîne de valeur mondiale.

Le programme mis en œuvre en Algérie, qui est centré sur le renforcement des capacités nationales en matière de mise à niveau et de restructuration industrielles, a déjà donné des résultats. En particulier, 40 auditeurs ont été certifiés ISO 9000 et 20 entreprises industrielles ont été mises à niveau. Six entreprises et quatre laboratoires ont été certifiés ISO 9000 et ISO 17025, respectivement.

Dans le cadre de la coopération avec l'Égypte, un cadre général de services révisé a été signé en novembre à l'occasion de la visite du Ministre de l'industrie au Siège de l'Organisation. Ce cadre général de services, entièrement remanié pour tenir compte de l'évolution des priorités et des perspectives de financement du pays, est centré sur l'amélioration de la compétitivité de secteurs industriels prioritaires. Les progrès accomplis pendant l'année en matière de promotion des investissements se sont traduits par l'approbation de prêts aux PME pour un montant de 3 millions de dollars et la sélection de 70 projets d'investissement à promouvoir. Il convient également de mentionner la création d'un centre de services opérationnels et la publication d'un rapport sur la conception de tanneries.

Dans le cadre de l'exécution du programme en faveur du Liban, de gros efforts ont été faits dans les domaines de la qualité, de la normalisation et de la protection des consommateurs. Ont ainsi été créés un comité pour la sécurité alimentaire et un laboratoire entièrement opérationnel et conforme aux normes internationales. Des progrès considérables ont également été accomplis dans les domaines de la production propre et de la promotion des partenariats industriels puisqu'un CNPP a été créé et une bourse de sous-traitance et de partenariat a été mise en place grâce à des fonds versés par l'Union européenne, ainsi que par les Gouvernements autrichien et libanais.

Le programme du Maroc a donné des résultats tangibles. Sur les trois systèmes productifs locaux visés (cuir, céramique, agroalimentaire), 80 entreprises ont bénéficié d'une aide. En ce qui concerne le développement de l'entrepreneuriat féminin, 130 femmes ont été formées à l'utilisation de nouvelles technologies, des outils et une méthode de formation ont été fournis à 12 institutions rurales d'appui et un réseau de 15 formateurs a été mis en place dans le cadre d'un projet pilote sur la production d'huile d'olive. Pour ce qui est de la création de réseaux d'information, une étude très complète a été menée à bien et 40 points nodaux ont été sélectionnés. Des résultats ont également été obtenus dans le domaine de la production propre, avec la création d'un CNPP, l'établissement d'un manuel et l'organisation d'un séminaire. Quarante-quatre possibilités de placement ont été identifiées; deux d'entre elles font actuellement l'objet de négociations entre les partenaires éventuels, 10 sont en cours de promotion et huit en cours d'évaluation.

Compte tenu de la situation d'exception qui prévaut en Palestine, les progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme et la mobilisation de fonds supplémentaires ont été limités. De nouvelles possibilités de placement et de nouveaux partenariats stratégiques ont toutefois été étudiés pendant l'année et pourraient se concrétiser rapidement dès que la situation s'améliorera.

À l'issue des discussions tenues avec le Président du Soudan, le Ministre de l'industrie et d'autres hauts fonctionnaires à l'occasion de la mission du Directeur général en

janvier, le programme a été recentré sur les agro-industries et remanié de façon à tenir compte des priorités de l'Organisation des Nations Unies et des principaux bailleurs de fonds. Il convient également de mentionner qu'un fonds d'affectation spéciale a été créé par le Gouvernement japonais afin d'établir le descriptif d'un projet complet de relèvement de la zone rurale de Nuba.

En Tunisie, l'Organisation a notamment mis à niveau ou restructuré 70 entreprises dans les secteurs du textile, du cuir et de l'agroalimentaire, élaboré 54 projets de coopération industrielle entre des entreprises italiennes et tunisiennes et créé trois consortiums de promotion des exportations. Un descriptif de projet comportant tous les produits et les activités non encore réalisées est actuellement mis au point à la demande du Gouvernement italien, qui a approuvé le financement du solde du coût du programme.

Les travaux de recherche effectués au cours de l'année dans le cadre du programme d'appui au renforcement des capacités industrielles financé par des ressources du PNUD destinées à appuyer l'élaboration des politiques et des programmes ont joué un rôle majeur pour déterminer les domaines prioritaires d'exécution du programme intégré en faveur du Yémen. Cinq propositions de projet sur des secteurs et des zones prioritaires spécifiques ont ainsi été formulées. Des ateliers ont été organisés à Sana'a, où des propositions de projet ont été présentées aux organismes de contrepartie et aux bailleurs de fonds pour être mises au point avec les parties prenantes et examiner les possibilités de financement.

Coopération avec les autres organisations

Favoriser la coopération avec la région arabe est un objectif déterminant de la stratégie de l'ONUDI. En 2002, d'importantes activités ont été entreprises au niveau régional. Des discussions sont en cours avec la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale en vue de mettre en œuvre un programme commun de prévision technologique. Une autre initiative en préparation concerne la mise en place d'un réseau de systèmes productifs locaux dans le secteur de l'habillement et les industries agroalimentaires.

La coopération a été renforcée avec la Ligue des États arabes en ce qui concerne les questions liées à l'environnement et la constitution de réseaux d'information. Plusieurs programmes de promotion des investissements et de la technologie ont été élaborés avec la collaboration de l'Organisation arabe pour le développement industriel et les ressources minières. Une proposition de coopération avec l'Organisation des ingénieurs-conseils des industries du Golfe visant à mettre en place une bourse de sous-traitance et de partenariat a été présentée et est en cours d'examen.

Un cadre de coopération complet a été mis au point avec l'Organisation de la Conférence islamique (OCI) à l'occasion de la réunion générale qu'elle a tenue avec les organismes des Nations Unies en juillet. À cet égard, l'ONUDI a d'ailleurs participé aux travaux de plusieurs groupes qui ont joué un rôle essentiel pour définir des domaines de coopération spécifiques avec un certain nombre d'institutions de l'OCI dont les activités intéressent directement l'Organisation. Elle a déjà pris des initiatives dans ces domaines, et notamment activement participé à diverses manifestations, en particulier à un atelier sur le commerce des produits mécaniques parrainé par le Centre islamique pour le développement du commerce dans les Émirats arabes unis, ainsi qu'au congrès sur le rôle de l'artisanat dans la production de richesses et la réduction de la pauvreté tenu au Centre de recherches sur l'histoire, l'art et la culture islamiques à Ispahan, en République islamique d'Iran.

Production d'huile d'olive au Maroc: des femmes chefs d'entreprise

Dans le nord du Maroc, les femmes participent activement à la production d'huile d'olive: elles récoltent les olives, en extraient l'huile et la vendent, et ce malgré la modicité de leurs ressources et leur manque de savoir-faire.

Avant le lancement, dans la région de Chefchaouen, du projet de l'ONUDI à leur intention – dont le financement est assuré par l'Espagne – les femmes cueillaient les olives, les écrasaient à l'aide d'une lourde presse en pierre qu'il fallait tourner péniblement dans un petit bassin en pierre. Elles plaçaient ensuite la pâte d'olive dans un trou creusé à même le sol et la recouvraient d'eau à l'aide de seaux qu'elles devaient aller remplir elles-mêmes. Puis elles recueillaient à l'aide de louches l'huile flottant à la surface et la mettaient en bouteille. Non seulement la tâche était pénible, mais 25 % de l'huile et de l'eau se perdaient dans le sol et l'huile comportait un degré d'acidité élevé, risquant à terme de causer des problèmes de santé. Après avoir embouteillé cette huile, les femmes devaient attendre que le client se présente.

Aujourd'hui les choses sont bien différentes: l'ONUDI a mis sur pied une unité de production mécanisée d'huile d'olive à l'aide d'une technique simple, locale et appropriée, puis elle a formé un groupe de femmes aux techniques de production. Ces dernières ont ainsi appris non seulement à bien cueillir les olives, à produire de l'huile de bonne qualité, et à en contrôler l'acidité, mais aussi à tirer parti des rudiments de gestion et de commercialisation qui leur ont été dispensés. Les bénéfices tirés de la vente de l'huile produite lors des stages de formation ont été reversés au groupe, et ce dernier s'emploie à construire des locaux pour installer le matériel. Au cours de la campagne de récolte et de production qui a suivi la phase initiale du projet, ces femmes ont été conseillées de près. On les a aidées à obtenir les produits d'emballage dont elles avaient besoin, à déposer leur marque, à préparer des étiquettes, à élaborer des matériels publicitaires, tels que des prospectus, et à mettre en place des locaux portes ouvertes pour vendre, en un premier temps, leur produit directement au consommateur.

Au cours de la phase d'exécution du projet, on a établi un réseau serré d'organismes de soutien local, avec l'aide du Ministère de l'industrie, du commerce, de l'énergie et des mines, ainsi qu'un réseau de formateurs aux techniques de production, à la gestion d'entreprises et à la commercialisation. Des dispositions ont été prises pour que, lors de la prochaine campagne, ce soient eux qui assurent la formation. Le projet visera alors essentiellement d'autres groupes cibles afin que toute la région, voire tout le pays, puisse en tirer parti.

Une proposition détaillée a été formulée et approuvée par le Ministre syrien de l'industrie en vue d'organiser un forum régional en 2003 en République arabe syrienne sur la promotion des technologies de l'information et la facilitation du commerce dans la région. En outre, une proposition a également été faite, en collaboration avec l'Organisation islamique pour l'éducation, la science et la culture, en vue d'organiser en 2003 une conférence sur la "mécatronique"³ et ses applications dans les pays en développement afin d'améliorer la productivité et la compétitivité industrielles.

³ D'après la définition du Centre de recherches et d'applications en mécatronique de l'UNESCO, la mécatronique est l'intégration synergétique de la mécanique et de l'électronique alliée à un contrôle informatique intelligent de la conception et de la fabrication des produits et des procédés.

D. L'Asie et le Pacifique

Programmes intégrés et cadres généraux de services

L'exécution de programmes dans la région a continué de se développer, de nouvelles activités venant s'ajouter aux programmes en cours à mesure que l'exécution des programmes intégrés et des cadres généraux de services élaborés au cours des années précédentes prenait de l'envergure. Au total, six missions d'enquête ou de programmation ont été entreprises afin de recommander des stratégies de programme pour l'Afghanistan, le Bangladesh, la République démocratique populaire de Corée, la province indienne d'Orissa, l'Indonésie et le Viet Nam. Les visites du Directeur général dans divers pays de la région (Afghanistan, Indonésie, République islamique d'Iran, Malaisie, Pakistan, Philippines, Thaïlande) ont eu pour effet d'y renforcer la coopération dans un certain nombre de domaines clefs.

L'Afghanistan, qui vient de sortir de vingt années de guerre, a besoin, dans l'immédiat, de créer des emplois en développant l'industrie pour renforcer la cohésion sociale et limiter les conflits. L'ONUDI a donc mené plusieurs études de faisabilité pour trouver des structures industrielles viables susceptibles de faire décoller l'activité industrielle dans le pays. Il est prévu d'organiser en 2003 un forum sous-régional rassemblant des représentants des secteurs public et privé de l'Afghanistan, du Pakistan et de la République islamique d'Iran, pour promouvoir l'investissement en Afghanistan. L'ONUDI a en outre fourni du matériel informatique et de communication pour améliorer les capacités du Ministère de l'industrie.

Au Bangladesh, un cadre général de services dont le principal objectif sera de réduire la pauvreté en améliorant la compétitivité et la productivité industrielles sera mis au point à partir des résultats de la mission d'enquête. Le programme intégré qui sera élaboré pour la République démocratique populaire de Corée sera centré sur le développement de l'énergie rurale, l'amélioration des résultats de l'industrie agroalimentaire, la gestion des déchets, les statistiques industrielles et la constitution de réseaux d'information.

Le cadre général de services de l'Indonésie, approuvé en novembre, vise à définir clairement l'orientation des programmes de coopération technique de l'ONUDI pour la période 2003-2004. Avec un budget d'un montant total de quelque 8 millions de dollars, dont 1,5 million ont été mobilisés, ce programme porte essentiellement sur deux domaines: d'une part, le développement et la croissance des PME, et, d'autre part, l'utilisation rationnelle de l'énergie et la viabilité écologique du développement industriel.

En réponse à la demande formulée en décembre 2001 par les organismes nationaux de contrepartie, on a entrepris de dresser un bilan afin de fonder le cadre général de services de la République islamique d'Iran dans un programme intégré. Le processus qui a été engagé devrait déboucher sur une redéfinition des différents volets du programme effectuée en étroite collaboration avec les organismes de contrepartie. Entre-temps, les volets exécutés ont essentiellement porté sur le développement des PME et l'agro-industrie.

Grâce à l'appui financier du Luxembourg et de la France, le million de dollars qu'il avait été prévu de mobiliser pour financer le programme intégré en faveur de la République démocratique populaire lao lancé en janvier avait déjà été réuni en mars. En août, des contributions supplémentaires ont été versées par la République de Corée pour financer la mise en œuvre d'un décret essentiel sur les PME, ainsi que par la Norvège dans le cadre du programme régional de facilitation du commerce et par la Suisse au titre de la

production propre. Ces initiatives seront harmonisées lors d'une seconde phase du programme intégré de l'ONUDI qui sera mise au point en 2003. Tout en conservant les avantages fonctionnels de l'intégration et en restant peu onéreuse, cette forme évolutive de la coopération technique a la souplesse requise pour s'adapter à l'évolution de la situation et de l'aide publique au développement (APD) dans le pays.

Après la signature d'un mémorandum d'accord en décembre 2001, la coopération technique avec la Mongolie a été relancée par la mise en œuvre, en collaboration avec le PNUD, d'un projet visant à définir des politiques et programmes de promotion du développement industriel et commercial du pays dans une perspective à long terme.

En 2002, le programme intégré du Pakistan a essentiellement porté sur le renforcement des capacités institutionnelles aux fins du développement des PME. Malgré les contraintes financières, deux projets ont permis d'accomplir des progrès notables avec la création d'un réseau d'information industriel sur Internet et l'exécution d'activités préparatoires à la mise en œuvre d'un programme visant à développer un groupe de PME déterminées.

Le programme intégré de Sri Lanka, lancé il y a quatre ans, a suscité un vif intérêt parmi les bailleurs de fonds. Sur un budget d'un montant total de 12,9 millions de dollars, 6,3 millions avaient été mobilisés à la fin de l'année. Sur les plans économique et écologique, ce programme permet de créer des emplois grâce à la constitution de nouvelles entreprises en participation, de promouvoir une utilisation plus rationnelle de l'eau et de l'énergie et de limiter les rejets d'eaux polluées.

Accréditation internationale de cinq laboratoires à Sri Lanka

L'abolition, par les pays développés, de droits de douane et de subventions ne signifie pas pour autant que les pays en développement peuvent pénétrer sur les marchés ainsi libérés. Pour que leurs produits se retrouvent sur les étalages des pays développés, il faut d'abord que les pays en développement puissent produire des marchandises compétitives et prouver qu'elles sont conformes aux normes des pays développés. C'est pour renforcer ces capacités que l'ONUDI a lancé une initiative pour l'accès aux marchés, et c'est aussi la raison pour laquelle elle a, dans le cadre du programme intégré pour Sri Lanka, aidé cinq laboratoires d'essai à obtenir l'accréditation à la norme ISO 17025.

En juin 2002, le laboratoire d'essais chimiques de l'Institut sri-lankais de technologie industrielle (ITI) est devenu le premier de ces cinq laboratoires à avoir été accrédité, et peut s'enorgueillir d'avoir été le tout premier dans l'histoire de Sri Lanka.

Le programme intégré que l'ONUDI a mis en œuvre pour Sri Lanka bénéficie de l'initiative de paix norvégienne dans ce pays. L'Agence norvégienne de coopération pour le développement (NORAD) contribue généreusement à ce programme, estimant que la paix ne sera durable que si l'économie sri-lankaise est viable, ce qui suppose que l'on développe l'industrie. La prochaine phase du programme intégré vise la création puis l'accréditation d'un laboratoire de métrologie industrielle et d'un laboratoire du caoutchouc et du plastique auprès de l'ITI. Le programme innove aussi en ce sens qu'il encourage des initiatives du même ordre dans d'autres domaines. Lors d'un séminaire tenu pendant deux jours en août, les données d'expérience acquises dans le cadre du programme ont été présentées aux laboratoires d'analyses médicales publics et privés, aux instituts de recherche, aux services des douanes et au service de police technique et scientifique. Par la suite, plusieurs laboratoires d'analyses médicales ont accepté de participer à un programme pilote d'accréditation.

Au Viet Nam, les annonces de contribution faites lors de la réunion du Groupe consultatif en décembre devraient se traduire par l'arrivée d'un flux massif d'APD (2,5 milliards de dollars) en 2003 pour appuyer l'ambitieux programme de modernisation et d'industrialisation de l'économie mis au point par le Gouvernement. Le programme intégré de l'ONUDI – approuvé pendant le second semestre 2002 et qu'il est prévu d'exécuter de 2003 à 2005 – arrive donc à un moment stratégique. Il a déjà recueilli le soutien de plusieurs bailleurs de fonds, dont la Belgique, la Finlande, l'Italie et la Suisse.

E. L'Europe et les nouveaux États indépendants

Développement industriel propre et durable

La manifestation régionale la plus importante de l'année a été la tenue du Forum international sur les stratégies et priorités des éco-industries, organisé en collaboration avec le Gouvernement slovaque. Ce forum a porté sur les questions d'environnement communes aux pays non membres de l'Union européenne, ainsi que sur les possibilités d'améliorer la coopération régionale et sous-régionale et de développer des partenariats entre l'ONUDI, d'autres organisations internationales et les pays de la région.

Programmes intégrés

Tous les programmes intégrés de la Fédération de Russie ayant été menés à bien au cours de l'année, après consultation du Gouvernement, il a été décidé de mettre au point un nouveau cadre général de services fondé sur le protocole de coopération pour 2002-2005.

Les principaux volets du programme intégré de l'Ouzbékistan ont porté sur les services consultatifs aux PME et la production propre. Des résultats appréciables ont été obtenus dans ces deux domaines, avec la création d'un centre de conseil aux entreprises à Tachkent, qui a pu commencer à fonctionner cette année, et celle d'un CNPP.

Des progrès ont été accomplis au cours de l'année dans le cadre du volet de promotion des investissements et de la technologie du programme intégré arménien. Le Gouvernement a demandé à l'ONUDI de renforcer l'appui qu'il fournit dans ce domaine ainsi qu'en matière d'environnement (mécanisme pour un développement propre) et de politiques (adhésion à l'OMC).

Une initiative importante de l'ONUDI dans la région a porté sur l'aide à la conception et à la mise au point de plans nationaux d'application de la Convention de Stockholm sur les POP. Des activités habilitantes ont ainsi été entreprises et sont menées à bien en Arménie, Croatie, ex-République yougoslave de Macédoine, Hongrie, Pologne, République tchèque, Roumanie, et d'autres devraient démarrer début 2003 en Turquie.

Dans le cadre du Protocole de Montréal, les nouveaux projets ont davantage porté sur l'élimination de l'utilisation du bromure de méthyle. Des projets sont en cours à cet effet en Croatie, ex-République yougoslave de Macédoine, Géorgie, Roumanie et Turquie, et en préparation en Albanie.

Le Programme de l'ONUDI financé par le GEF relatif au transfert d'écotechnologies visant à réduire la pollution transfrontière dans le bassin du Danube est entré dans sa deuxième phase d'exécution. Ce programme exécuté dans cinq pays (Bulgarie, Croatie, Hongrie, Roumanie et Slovaquie), vise à renforcer les capacités des organismes de

contrepartie en matière de recherche analytique afin de définir les options les moins coûteuses pour respecter les normes environnementales. Les négociations entamées pour obtenir des fonds supplémentaires – notamment auprès de nouveaux bailleurs dans la région – afin de développer le programme ont progressé au cours de l'année.

Renforcement des capacités industrielles

Un voyage d'études et un atelier international sur la sécurité alimentaire et la conservation des fruits et des légumes ont été organisés en Turquie (avec un financement de l'ONUDI et de la Turquie) au début de l'année. Des préparatifs sont en cours pour réunir un séminaire de suivi au début de 2003 à l'intention de participants d'Amérique latine, d'Afrique et d'Europe orientale et de la région des nouveaux États indépendants (NEI). Une assistance préparatoire a également été fournie en Ukraine où une mission d'enquête a été menée afin de déterminer comment renforcer la capacité des institutions d'appui dans l'industrie agroalimentaire.

Les activités entreprises dans le cadre du programme régional pour l'Europe centrale et orientale sur la prévision technologique se sont poursuivies avec la tenue à Kiev d'une conférence internationale consacrée à la sensibilisation. Dans le cadre du suivi de cette conférence, des travaux préparatoires ont été entamés pour mettre au point un programme national de prévision technologique en Ukraine. Des travaux préparatoires ont également été effectués en vue du sommet de haut niveau sur la prévision technologique qui doit se tenir au printemps 2003 à Budapest.

Une mission de programmation de l'ONUDI en Lituanie a défini 20 idées de projets susceptibles d'être approfondies. Cinq d'entre elles ont été retenues en priorité et les descriptifs de projet correspondants sont en cours d'élaboration. Des préparatifs sont également en cours en vue d'envoyer une mission de programmation en Yougoslavie en 2003.

Au Kirghizistan, l'exécution d'un programme de promotion des investissements vise à instaurer un climat plus favorable aux investissements.

Prévision technologique en Europe et dans les NEI

L'initiative relative à la prévision technologique que l'ONUDI a lancée a suscité un grand intérêt en Europe et dans les NEI. Sachant qu'il est impératif d'envisager le développement sur le moyen et long terme, l'objectif est d'axer davantage, à long terme, le développement économique, environnemental et social sur la technologie. Dans cette perspective, cette initiative régionale est déterminante pour soutenir l'action que mènent les pays à économie en transition pour que le processus de développement soit durable et novateur.

L'ONUDI, en collaboration avec le Gouvernement hongrois, s'est employée à préparer l'institution de sommets annuels sur la prévision technologique, qui se tiendront en 2003, 2004 et 2005. Le premier d'entre eux, qui devrait se tenir à Budapest en mars 2003, est financé par l'Autriche, la Hongrie et l'ONUDI.

Dans le cadre de ses activités de sensibilisation à l'importance que revêt la prévision technologique au regard de la prise de décisions, l'ONUDI a également financé, avec l'Ukraine et le British Council, une conférence internationale sur les avancées obtenues en la matière, qui s'est déroulée à Kiev en septembre 2002. Ceci a été l'occasion, pour l'Ukraine de lancer un programme national de prévision technologique.

F. L'Amérique latine et les Caraïbes

Programmes intégrés

En 2002, cinq programmes intégrés étaient en cours d'exécution dans la région (en Bolivie, en Colombie, à Cuba, au Guatemala et au Honduras). Ceux pour lesquels des fonds substantiels étaient disponibles ont eu des résultats tangibles, notamment pour des indicateurs importants que sont l'augmentation des exportations, le nombre d'emplois créés ou sauvés et la mise à niveau des institutions. À Cuba, en deux années et demie d'exécution du programme, les exportations de produits alimentaires sont passées de 6 à 16 %. Dans le même intervalle de temps, cinq institutions ont été mises à niveau et deux nouvelles institutions ont été créées, dont le réseau de production propre. En outre, la compétitivité des entreprises bénéficiaires a grimpé de 25 % et les ventes sur le marché du tourisme ont considérablement augmenté depuis le début du programme, en 1999. Dans les entreprises où des actions ont été menées, certains indicateurs relatifs à l'incidence sur l'environnement – tels que la consommation d'eau, d'hydrocarbures et de vapeur, ainsi que le volume des eaux usées – se sont nettement améliorés, ce qui s'est traduit par une importante réduction des coûts de production.

Conformément à un arrangement pratique conclu en 1999 avec le PNUD concernant l'exécution conjointe du programme de Cuba, et compte tenu des résultats obtenus jusqu'ici, le bureau du PNUD à Cuba a largement contribué aux ressources de base auxquelles sont venues s'ajouter des sommes encore plus importantes versées par les bailleurs de fonds de l'ONUDI à des fins spéciales.

Depuis son lancement, le programme intégré de la Colombie a permis de créer ou de sauver plus de 5 500 emplois, essentiellement dans les secteurs de la culture et du traitement du *Canna edulis* (un tubercule des Andes) et de la céramique. En ce qui concerne la mise à niveau d'institutions, 16 guichets de promotion des investissements et de la technologie ont été mis en place dans des chambres de commerce. Au Guatemala, un nouveau centre de services d'appui pour les micro, petites et moyennes entreprises a été ouvert à Quetzaltenango et l'exécution de l'ensemble du programme suit le plan de travail approuvé.

Un sixième programme intégré, pour l'Équateur, a été approuvé et un cadre général de service pour le Brésil est en cours d'élaboration. Le programme pour l'Équateur est largement cofinancé par le Gouvernement dans le cadre d'un arrangement portant sur un fonds d'affectation spéciale. Il vise essentiellement à évaluer les progrès accomplis par le Conseil national de la concurrence, à promouvoir le développement des systèmes productifs locaux et à fournir une aide technique en matière d'investissement industriel et de promotion de partenariats. Outre l'Équateur, les Gouvernements colombien et guatémaltèque ont largement contribué au financement de leurs programmes respectifs.

Au cours de la mission de revalidation de l'ONUDI en août, le Gouvernement a souscrit au nouveau programme intégré en faveur du Nicaragua qui avait été établi en 2001. Actuellement mis au point, ce programme devrait être approuvé au début de 2003. Il vise à aider l'industrie nicaraguayenne à surmonter les difficultés liées à l'ouverture de l'économie. L'exécution d'un programme de coopération en faveur du Pérou a déjà débuté et un programme analogue a été mis au point en faveur du Venezuela.

Production industrielle propre et durable

Dans la région, l'ONUDI a continué de faire une large place à son programme d'application du Protocole de Montréal qui a donné de bons résultats en termes d'élimination de substances appauvrissant la couche d'ozone. Les Gouvernements bolivien et guatémaltèque ont sélectionné l'ONUDI pour l'exécution des activités habilitantes relatives aux POP afin de mettre au point des plans nationaux d'application et d'autres pays envisagent également de demander une aide analogue. D'autres projets ont été mis au point et devraient bientôt être présentés pour approbation par le FEM.

Renforcement des capacités industrielles

Des progrès considérables ont été accomplis dans la région avec l'élaboration de l'initiative de l'ONUDI relative à la facilitation de l'accès au marché, en faveur de laquelle six pays d'Amérique centrale avaient signé une résolution commune en février 2001. En octobre 2002, trois vice-présidents, un ministre de l'industrie et deux hauts fonctionnaires des six pays ont signé au Siège de l'ONUDI le descriptif de projet concernant la facilitation de l'accès au marché des pays d'Amérique centrale. Le démarrage de ce projet est financé par des capitaux d'amorçage de l'ONUDI et le projet lui-même devrait être cofinancé par les pays participants ainsi que par des sommes versées par des bailleurs de fonds à des fins spéciales.

Le programme des bourses de sous-traitance et de partenariat de l'ONUDI a considérablement progressé dans la région. Avec le vaste projet financé par l'Italie unissant l'Amérique centrale (El Salvador, Nicaragua et Panama) et les Caraïbes (République dominicaine), des missions d'experts techniques se sont rendues dans les quatre pays. La onzième réunion de l'Association des bourses de sous-traitance et de partenariat d'Amérique latine ainsi qu'un séminaire de formation sur le nouveau logiciel "OUTSOURCING 2002" se sont tenus à Arequipa (Pérou) en octobre.

Le projet de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et de l'ONUDI exécuté en 2000 et 2001 afin d'améliorer l'industrie argentine et chilienne de la chaussure dans les domaines de la production et de la commercialisation a continué de donner des résultats en 2002. Une étude a montré que la qualité des produits de plusieurs fabricants de chaussures ayant bénéficié d'une aide s'était considérablement améliorée au Chili (voir aussi l'exemple concret cité dans l'encadré plus loin). Ce projet a aussi donné lieu à la mise au point d'un plan stratégique de développement de l'industrie chilienne de la chaussure. En Argentine, un programme de promotion des exportations a été élaboré et a reçu un appui au niveau ministériel. Ce projet a en outre mieux fait prendre conscience de la nécessité d'améliorer la compétitivité nationale et de la façon d'y parvenir en donnant à l'industrie nationale de la chaussure des points de comparaison pertinents au niveau international. En outre, c'est un excellent exemple de coopération interinstitutions à l'intérieur du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement.

Forum mondial

Dans le cadre des fonctions de l'ONUDI en tant que forum mondial, une table ronde sur le développement économique et la satisfaction de la demande sociale en Amérique latine, tenue au Siège de l'Organisation en septembre, a été l'occasion d'échanges d'idées et d'apports intéressants pour la programmation dans la région compte tenu des objectifs énoncés par les Nations Unies dans la Déclaration du Millénaire.

Modernisation de la fabrication de chaussures en vue d'un meilleur accès aux marchés

Le projet réalisé conjointement par la CEPALC et l'ONUDI en vue de moderniser la fabrication et la commercialisation d'articles chaussants a eu concrètement un grand impact sur les entreprises de ce secteur. On en voudra pour preuve le cas de l'entreprise de fabrication de chaussures Garvioli, à Concepción (Chili):

- ❑ La gamme des produits a été réduite de 40 % afin de tirer parti des créneaux que l'importation d'articles en provenance d'Asie ne vise pas;
- ❑ En conséquence, la rentabilité a augmenté de 10 %, ce qui a fait de l'entreprise un leader du marché national de la chaussure légère et de la sandale à prix moyen;
- ❑ La productivité a augmentée de 20 % grâce à des changements visant la production et à l'acquisition de nouveaux équipements;
- ❑ Les stratégies de gestion et de vente ont été perfectionnées;
- ❑ Tout ceci a permis à l'entreprise de consolider sa présence sur le marché national et de devenir plus compétitive.

G. Représentation hors Siège

En ce qui concerne le programme de représentation hors Siège, 2002 a marqué une amélioration ainsi qu'une accélération de la décentralisation et un renforcement du pouvoir d'action des bureaux extérieurs, en application des consultations engagées avec les États Membres en 2000 à l'issue desquelles il avait été convenu de renforcer et non d'étoffer la structure en place.

En conséquence, au cours de la période considérée, le Siège de l'Organisation s'est doté d'une Division de la coordination des programmes et des opérations dont les fonctions sont de fournir des directives stratégiques et des orientations concernant le programme de représentation, de coordonner les activités interrégionales, de promouvoir la constitution de réseaux et de contrôler que les normes et directives arrêtées sont appliquées par les bureaux extérieurs.

Il s'agit de renforcer l'intégration de l'Organisation, de façon que les bureaux extérieurs représentent et appuient l'ensemble de l'Organisation et lui assurent une présence homogène sur le terrain. C'est ainsi qu'ont notamment été resserrés les liens de coopération avec les réseaux des bureaux de promotion des investissements et de la technologie.

On s'efforcera tout particulièrement, en 2003, à pourvoir le plus possible de postes vacants, ces derniers demeurant nombreux.

Diverses réunions et consultations ont été organisées pour mettre au point les modalités qui permettraient d'améliorer la coopération entre les bureaux de promotion des investissements et de la technologie et les bureaux des représentants, de façon à mieux promouvoir les investissements et la technologie sur le terrain. Des efforts ont également été faits pour améliorer la communication entre les bureaux extérieurs ainsi qu'entre les bureaux extérieurs et le Siège. D'autres initiatives ont eu pour effet de

réduire les délais de communication et de limiter les formalités concernant les bureaux extérieurs.

Une page Web consacrée à la représentation hors Siège de l'Organisation a été mise au point et lancée pendant l'année. Elle devrait être mise à profit pour faciliter les contacts et faire circuler l'information librement entre les unités hors siège. Elle devrait également permettre de resserrer les liens entre les bureaux extérieurs pour faciliter les échanges entre eux.

Une formation et une organisation des carrières adéquates sont indispensables pour améliorer l'efficacité du programme opérationnel. En améliorant le statut des représentants de l'ONUDI, la formation développe également leur capacité à s'acquitter des responsabilités plus importantes qui leur sont confiées du fait de la décentralisation et des pouvoirs donnés aux bureaux extérieurs. Le Royaume-Uni a accepté de participer au financement en 2003 de deux ateliers de gestion à l'intention des cadres hors siège. Le premier concernera l'Afrique et les pays arabes et le second l'Asie, le Pacifique, l'Amérique latine et les Caraïbes. Ils auront pour objet de renforcer les atouts actuels de l'encadrement et de développer l'excellence pour mieux faire face à l'évolution des stratégies.

Le projet de manuel qui a été établi pour les opérations hors siège est en cours d'examen pour être mis au point. Ce manuel, le premier depuis la création d'un programme hors siège indépendant, fait aussi suite aux recommandations du Commissaire aux comptes. Il devrait fournir aux bureaux extérieurs des directives précises et détaillées concernant l'exécution de leurs tâches quotidiennes, en particulier pour ce qui est des questions administratives et opérationnelles.

Au 31 décembre 2002, l'Organisation était représentée par 20 bureaux de pays et 8 bureaux régionaux, auxquels il faut ajouter 7 bureaux gérés par des ressortissants nationaux (ou des administrateurs auxiliaires).

V

Gestion axée sur les résultats

L'année passée, l'ONUDI a fait état des très bonnes performances obtenues lors du premier mandat du Directeur général (1998-2001) et du revirement de situation par rapport aux temps difficiles qu'elle avait connus les années précédentes. L'Organisation ne s'est pas pour autant reposée sur ses lauriers en 2002. De nouvelles améliorations ont été graduellement apportées et des fondements très utiles ont été posés pour préparer l'avenir.

En mars, le Secrétariat a été organisé de sorte qu'il se compose désormais de trois divisions fonctionnelles mieux à même de faire cadrer les activités avec les objectifs stratégiques de l'Organisation et de favoriser la justification des résultats. Des directeurs principaux ont été nommés en août à l'issue d'une sélection, à la suite de quoi des consultations approfondies tant internes qu'externes ont permis de confirmer les grandes lignes des programmes de l'Organisation et d'affiner les activités. Comme on peut le voir ci-après, bon nombre des changements apportés en 2002 ou prévus pour la première partie de l'année 2003 font suite aux recommandations que le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a formulées dans son rapport intitulé "Renforcer l'ONU: un programme pour aller plus loin dans le changement".

A. La gestion axée sur les résultats: mettre systématiquement les stratégies en œuvre

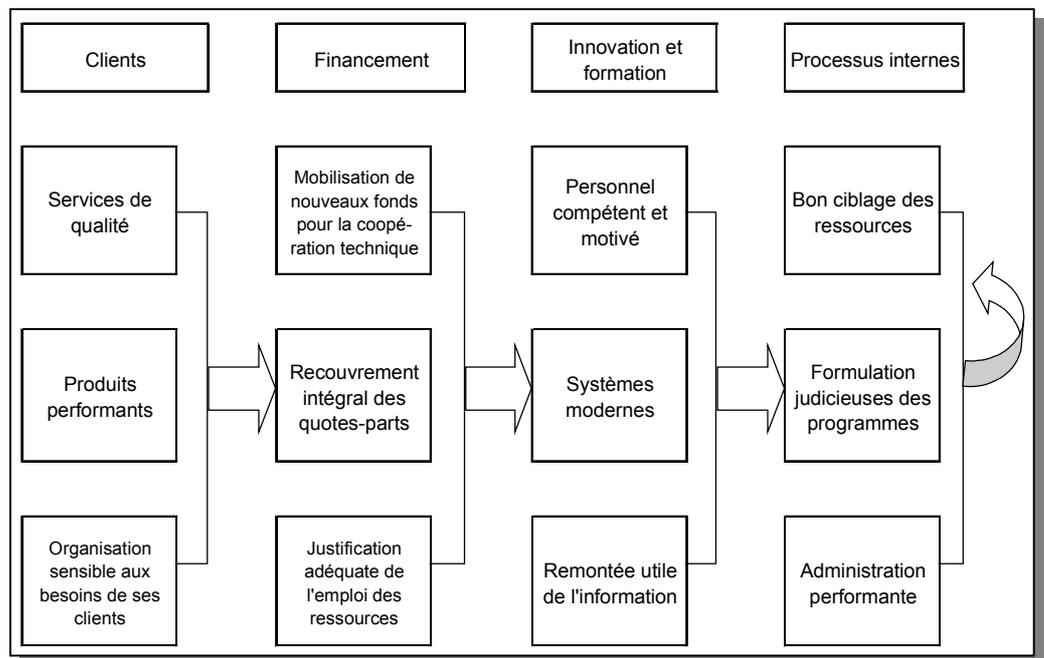
On s'accorde à penser qu'une méthode pratique de gestion axée sur les résultats et solidement charpentée est indispensable à toute organisation. Dans son rapport, le Secrétaire général recommande que les organismes des Nations Unies qui ne l'ont pas encore se servent d'un tel outil. Le prototype défini et appliqué par l'ONUDI en 2001 – le tableau de bord équilibré – a été perfectionné en 2002.

Ce tableau de bord est qualifié d'équilibré parce qu'il combine quatre ensembles d'indicateurs stratégiques qui couvrent toutes les opérations, donnant ainsi une image équilibrée des performances de l'Organisation par rapport à ses objectifs stratégiques. Les indicateurs relatifs aux clients permettent d'évaluer dans quelle mesure l'Organisation satisfait les besoins des clients; ceux relatifs aux ressources financières servent à évaluer la situation financière; ceux relatifs à l'innovation et à la formation permettent d'apprécier les stratégies retenues concernant les perfectionnements; enfin, ceux relatifs aux processus internes rendent compte du rôle joué par le personnel. En éliminant les informations superflues, le tableau de bord équilibré contraint par ailleurs les gestionnaires à se concentrer sur des indicateurs essentiels mais interdépendants et constitue un moyen très efficace d'informer sur la stratégie en facilitant la circulation

de ces mesures décisives jusqu'au niveau des services. Depuis 2001, la structure du présent chapitre du *Rapport annuel* se fonde sur le tableau de bord.

Le schéma stratégique tel que mis à jour (qui apparaît sous forme simplifiée à la figure 1) rend compte des changements internes dans l'Organisation en 2002 et du cadre de programmation à moyen terme 2002-2005. Il est le fondement du nouveau tableau de bord. Au sein de la Division de l'administration, ce nouveau tableau s'accompagnera, en 2003, de plans de travail pour chaque service fonctionnel en rapport avec un nouveau système d'évaluation et de notation des fonctionnaires. L'établissement d'un lien direct entre la stratégie de l'Organisation et les activités et performances des services fonctionnels sera garant de la mise en œuvre systématique des stratégies par les fonctionnaires. Pour continuer à perfectionner ce système, on élaborera des systèmes unifiés de contrôle, afin d'obtenir un modèle qui pourrait être appliqué à l'Organisation dans son ensemble.

Figure 1. Schéma stratégique simplifié

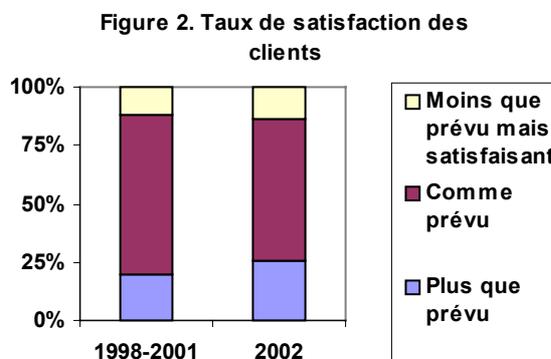


B. Priorité aux clients

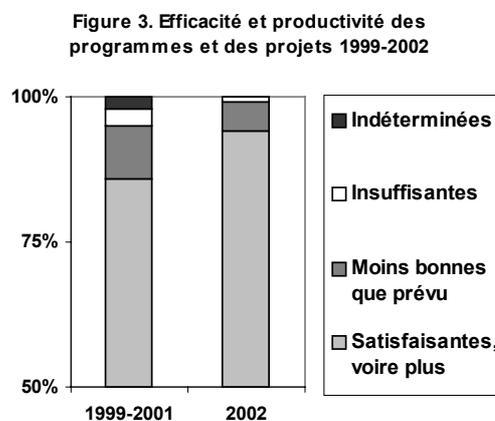
Le schéma stratégique rend compte de la conviction profonde de l'ONUDI selon laquelle les besoins des clients – c'est-à-dire les pauvres des pays en développement, les États Membres et la communauté internationale – doivent passer en premier. Le postulat est le suivant: chacun des clients partage le même désir, à savoir que les services que l'ONUDI leur prête soient de qualité et efficaces et qu'ils soient intégrés dans un programme de coopération de même qualité et efficacité, de sorte à atteindre les objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire. L'ONUDI est également consciente qu'il lui faut dégager de meilleurs indicateurs et trouver le moyen de mettre plus explicitement en rapport les indicateurs stratégiques et opérationnels afin que les besoins des clients soient satisfaits. Pour le moment, les indicateurs de performance qu'elle a établis relèvent de trois grandes catégories: l'avis des clients, les résultats d'évaluations indépendantes des projets des programmes et le suivi continu de la réalisation des objectifs de chaque projet ou programme. Ce suivi peut prendre la

forme d'une évaluation indépendante ou d'une auto-évaluation, qui supposent l'une comme l'autre que l'on consulte les récipiendaires, les bailleurs et les autres parties prenantes.

Poids de l'opinion des clients – L'opinion de tous les récipiendaires prise en compte institutionnels lors du processus participatif d'évaluation. L'analyse comparée des réponses reçues en 2002 et en 2001 est récapitulée dans la figure 2. D'après 86 % des réponses, les services prêtés par l'ONUDI ont soit dépassé, soit atteint la norme requise, ce qui est du même ordre que l'année précédente (88 %). Les clients ont particulièrement apprécié les compétences des experts de l'ONUDI (97 %), le matériel mis à leur disposition (93 %) et les services prêtés par le Siège (92 %). Sept cas de mécontentement, soit le plus grand nombre d'entre eux, portaient sur des sous-traitants. Une très forte proportion (87 %) des clients a indiqué être disposés à payer les services prêtés par l'ONUDI et seul un client a répondu qu'il ne pensait plus faire appel à ces services. Toutes ces réactions et d'autres commentaires constructifs qui ont été reçus sont examinés afin d'en déterminer la cause et l'on en tiendra activement compte afin de prendre des mesures correctives et d'améliorer encore les services prêtés.



Efficacité et efficacité des produits – L'ONUDI recourt également à des évaluations systématiques indépendantes pour juger de l'efficacité et de l'efficacité des produits et améliorer les performances. Les résultats en sont encourageants et coïncident avec les attentes des clients. Sur les 183 produits qui ont été évalués en 2002, 94 % ont amené les résultats prévus, voire ont dépassé les prévisions (efficacité), ce qui représente une amélioration de 10 % par rapport à la moyenne pour 1999-2001 (84 %). S'agissant de l'efficacité, c'est-à-dire de la probabilité de réalisation des objectifs, la figure 3 montre que 94 % des produits ont été jugés satisfaisants ou plus que satisfaisants, contre une moyenne de 86 % pour les trois années précédentes.



Amélioration des indicateurs de performance

La figure 4 illustre certains des résultats obtenus ces dernières années en matière de coopération technique, essentiellement en ce qui concerne la promotion des investissements et certains volets des activités menées dans le domaine de l'environnement et de l'aide aux PME par les services de l'ONUDI chargés respectivement de l'investissement, du Protocole de Montréal et des PME. La liste des résultats indiqués dans cette figure est loin d'être exhaustive et l'ONUDI est consciente qu'il faut améliorer la communication des informations relatives à la coopération technique. À cette fin, elle effectue la synthèse des très nombreux travaux qui ont été entrepris dans ce domaine ces dernières années et s'en inspire. Les activités en cours sont les suivantes:

- Le groupe de travail sur les indicateurs de performance dans le domaine de la coopération technique met au point un cadre commun d'indicateurs destinés à être appliqués systématiquement au niveau des pays, des programmes et des projets. Cela permettra notamment de se faire une idée objective de la situation et de pouvoir, le cas échéant, agréger ou comparer des indicateurs. Le lien entre ces indicateurs et les objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire fait partie intégrante du cadre commun. Un outil d'analyse destiné à faciliter l'évaluation de la performance industrielle au niveau national et l'application des indicateurs du cadre commun, reposant sur la méthode du tableau de bord retenue dans le Rapport sur le développement industriel 2002-2003, est en cours d'élaboration et un prototype doit être testé début 2003;
- Le Service de l'évaluation a établi des rapports prototypes sur les produits qui ont servi, pour la première fois, en 2002, à évaluer le programme intégré pour la République-Unie de Tanzanie. Les résultats de cette expérience sont extrêmement encourageants et cette méthode continuera d'être retenue en 2003 pour évaluer les résultats et l'impact des programmes au niveau des produits comme des intrants. La méthode du cadre logique est l'un des outils utilisés pour établir un lien explicite entre les produits de projets et les indicateurs de résultats s'agissant de l'analyse de la situation de pays et des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire.

Figure 4. Indicateurs de la réalisation des objectifs

	1999	2000	2001	2002
Économie compétitive	Investissements: 299 millions de dollars	Investissements: 221 millions de dollars	Investissements: 78,6 millions de dollars en Afrique 67 projets (39 pour l'Afrique, 39 pour les PME)	Investissements: 304 millions de dollars
Environnement sain	Élimination de 3 577 tonnes de substances appauvrissant la couche d'ozone	Élimination de 4 000 tonnes de substances appauvrissant la couche d'ozone	Élimination de 2 480 tonnes de substances appauvrissant la couche d'ozone	Élimination de 3 370 tonnes de substances appauvrissant la couche d'ozone
Emploi productif	Démarrage de 656 PME Expansion de l'activité dans 370 PME Prestation d'une assistance à 3 069 femmes chefs d'entreprise Création de quelque 4 200 emplois grâce à la promotion des investissements	Démarrage de 563 PME Expansion de l'activité dans 1 160 PME Prestation d'une assistance à 1 191 femmes chefs d'entreprise Création de quelque 5 000 emplois grâce à la promotion des investissements	Démarrage de 428 PME Expansion de l'activité dans 1 306 PME Prestation d'une assistance à 1 207 femmes chefs d'entreprise Création d'au moins 2 732 emplois (dont 1 050 en Afrique) grâce à la promotion des investissements	Démarrage de 512 PME Expansion de l'activité dans 1 432 PME Prestation d'une assistance à 1 609 femmes chefs d'entreprise Création de 4 782 emplois grâce à la promotion des investissements

C. Consolidation de la situation financière

L'ensemble des fonctionnaires – qu'ils soient chargés de mobiliser des fonds, d'administrer le recouvrement des quotes-parts ou d'assurer un appui administratif –

ont un rôle, plus ou moins grand, à jouer pour que la situation financière demeure saine comme au cours des cinq dernières années.

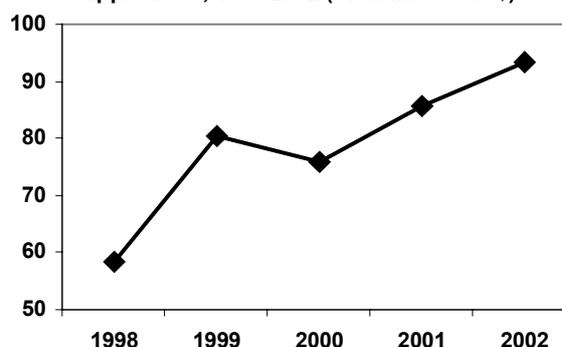
Progression continue du nombre de projets et de programmes de coopération technique approuvés

La figure 5 montre qu'en 2002, le montant net des projets et des programmes de coopération technique approuvés au titre de l'ensemble des sources de financement s'élevait à 93,4 millions de dollars, contre 85,6 millions en 2001, soit une augmentation de quelque 9 %. Ce taux de croissance vigoureux est le résultat de l'action menée pour mieux définir et cibler les principaux points forts de l'Organisation, de telle sorte que ses activités suscitent davantage d'intérêt auprès des bailleurs.

Vigoureuse progression des fonds mobilisés

Comme indiqué dans les rapports annuels précédents, le montant net des projets et des programmes approuvés, qui se fonde sur les allocations autorisées pour les projets, ne correspond pas au volume total des fonds mobilisés au cours de l'année. Comme précédemment, la quantité de "fonds disponibles mais non encore alloués" a évolué pendant l'année et de nouveaux accords ont été signés en cours d'année en vue de versements pluriannuels échelonnés, qui ne sont pas inclus dans le montant net des projets et des programmes approuvés pour cette année indiqué au paragraphe précédent. Au total, les versements pluriannuels prévus par les accords signés en 2002 représentent 7 millions de dollars. Par contre, un montant de 2,8 millions de dollars, correspondant à ce qui a été défini l'année dernière comme de futurs versements pluriannuels échelonnés, et pris en compte dans le montant indiqué au paragraphe précédent devrait être déduit pour ne pas être comptabilisé deux fois. Par ailleurs, fin 2002, le volume des fonds disponibles versés par des bailleurs mais non encore alloués s'élevait à 4,7 millions de dollars, soit une diminution de 1 million de dollars sur un an. Au total, le montant net des ressources financières mobilisées en 2002 a atteint 96,7 millions de dollars.

Figure 5. Projets de coopération technique approuvés, 1998-2002 (en millions de \$)



Les financements au titre du Fonds de développement industriel (FDI) ont atteint 21,7 millions de dollars, soit un montant pratiquement identique à celui de l'année précédente. Les financements au titre de fonds d'affectation spéciale ont atteint leur niveau le plus élevé depuis 1996, 21,6 millions de dollars, ce qui correspond à une augmentation de 4,2 millions de dollars. Ces fonds, qui proviennent essentiellement de sources publiques, ont atteint au total 43,3 millions de dollars, ce qui est également leur niveau le plus élevé depuis 1996. La répartition par région et par secteur d'activités des budgets de projets approuvés au titre du FDI et des fonds d'affectation spéciale figure à l'appendice B.

Dans l'ensemble, les contributions volontaires versées par des pays augmentent progressivement. Les principaux bailleurs sont l'Autriche, l'Espagne, le Danemark, l'Inde, l'Italie, le Japon, la Norvège, la République de Corée, le Royaume-Uni et la

Suisse, qui ont chacun versé au moins un million de dollars, ou se sont engagés à le faire.

Les programmes intégrés se sont également révélés correspondre aux priorités nationales des pays concernés. En 2002, des contributions importantes ont été reçues de l'Algérie, de la Colombie, de la Côte d'Ivoire, de l'Équateur, de l'Égypte, du Guatemala et du Liban à titre de participation au coût des programmes intégrés établis pour ces pays. Des contributions du même ordre ont également été reçues de la Chine et de l'Inde pour financer des activités spécifiques relevant des cadres généraux de services élaborés à l'intention de ces pays.

Le montant net des projets approuvés au titre du Fonds multilatéral aux fins du Protocole de Montréal s'établit à 27,3 millions de dollars. Si l'on prend en compte un projet de grande envergure qui a été approuvé en 2002 mais lancé en 2003, le montant annuel net des projets approuvés s'est stabilisé autour de 30 millions de dollars, ce qui a permis à l'ONUDI de continuer d'exécuter des projets chaque année pour un montant pratiquement identique au titre de cette source de financement.

Grâce à la percée décisive faisant de l'ONUDI, en 2000, un "agent d'exécution jouant un rôle accru", lui donnant un accès direct au financement du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et aux arrangements administratifs conclus en définitive avec le secrétariat du FEM en 2001, on a commencé à enregistrer une augmentation en 2002. Le montant net des projets approuvés au titre du FEM s'est établi à 20,2 millions de dollars, soit près de deux fois plus qu'en 2001. Le plus gros de cette somme concerne des activités habilitantes relativement modestes ainsi que la préparation de projets relatifs aux polluants organiques persistants et au changement climatique. On peut compter que ces activités déboucheront sur l'élaboration et l'approbation de projets de grande envergure, probablement dès 2003. Cependant, il est encore difficile d'obtenir l'appui vigoureux des États Membres de l'ONUDI qui siègent aux organes directeurs du FEM, étant donné que l'ONUDI demeure désavantagée par rapport aux agents de réalisation.

Le montant net approuvé au titre des fonds du PNUD relevant des montants cibles pour l'allocation des ressources de base est resté très modeste (0,7 million de dollars). Le financement au titre des mécanismes d'appui technique non compris dans le montant susmentionné est lui aussi demeuré modeste, s'établissant à 0,9 million de dollars. On ne s'attend guère à une rapide reprise du financement de projets par le PNUD, malgré l'intérêt marqué de ses bureaux extérieurs pour les activités de l'ONUDI.

En 2002, l'ONUDI a pris d'importantes mesures novatrices concernant les moyens de mobiliser des fonds. Se fondant sur deux idées lancées lors de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés et, comme indiqué dans le chapitre premier du présent rapport, elle a défini deux initiatives qui ont été présentées dans le cadre de deux grandes conférences internationales en 2002. La première – lancée à la Conférence internationale sur le financement du développement qui s'est tenue à Monterrey (Mexique) en mars 2002 – qui vise à donner aux pays en développement les moyens de participer aux échanges internationaux en renforçant leurs capacités de production, et a été présentée conjointement avec la Commission européenne, a été bien accueillie et a suscité un grand intérêt. Parallèlement, un fonds d'affectation spéciale spécifique a été créé pour que l'ONUDI puisse prévoir des fonds dans le cadre d'un ensemble bien défini d'activités. En 2002, quatre pays (Autriche, Finlande, Italie et Royaume-Uni) ont accepté de verser une contribution à ce fonds d'affectation spéciale spécifique afin de financer des activités d'envergure modeste, urgentes et préparatoires, pour un montant dépassant 700 000 dollars; d'autres contributions sont attendues. En outre, dans le cadre de cette initiative, une catégorie à part de contributions destinées à des fins spécifiques a été créée pour des projets de plus grande envergure, l'un pour le

Cambodge (financé par l'Autriche) et l'autre pour les pays du bassin du Mékong (financé par la Norvège).

Un fonds d'affectation spéciale similaire a été créé fin 2002 en vue de financer l'initiative relative à l'exploitation de l'énergie rurale à des fins productives, qui a été lancée lors du Sommet mondial pour le développement durable, tenu à Johannesburg en septembre de la même année. Début 2003, l'Autriche a lancé le mouvement en s'engageant à y verser un million de dollars. On s'attend à ce qu'après la campagne de promotion qui sera menée en 2003, des contributions d'autres pays seront reçues, d'autant que des initiatives parallèles ont été lancées par des bailleurs, preuve du vif intérêt qu'ils portent à cette question.

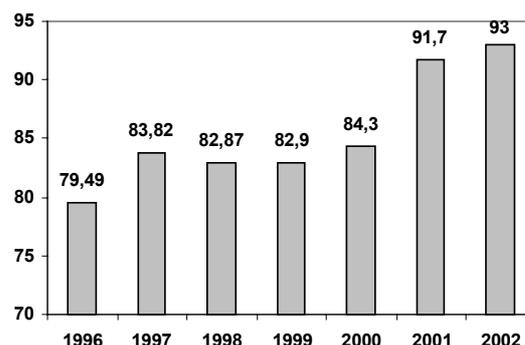
Ces développements cadrent avec la nouvelle stratégie de mobilisation des ressources, qui vise à favoriser une coopération plus étroite et approfondie avec les bailleurs intéressés en mettant l'accent sur des domaines spécifiques ou des initiatives qui les concernent en particulier. En 2002, l'ONUDI a conclu un accord de coopération thématique avec la Direction du développement et de la coopération de la Confédération suisse dans le domaine de la constitution de réseaux de PME et l'établissement de systèmes productifs. Cet accord porte non seulement sur des activités spécifiques au niveau des PME et des systèmes productifs, mais aussi sur des travaux d'analyse et de recherche concernant les concepts y relatifs. L'ONUDI entend établir des liens de coopération du même ordre avec d'autres bailleurs.

Les allocations au titre des fonds mobilisés en 2002 aux fins des programmes intégrés se sont élevées à 19 millions de dollars, chiffre comparable à celui de l'année précédente. Si l'on tient compte à la fois des versements qui seront effectués en vertu des accords signés et des fonds disponibles mais non encore alloués, les fonds mobilisés en 2002 en vue de l'exécution des programmes intégrés se montent au total à 104,9 millions de dollars (compte non tenu des dépenses d'appui aux programmes).

Progression du taux de recouvrement des contributions

Le budget étant serré, il est essentiel d'éviter une chute des recettes, laquelle affecterait tout particulièrement l'exécution des programmes de coopération technique. La figure 6 montre que le taux de recouvrement des contributions a augmenté pour la cinquième année consécutive, atteignant 93 % en 2002. Ceci montre que les États Membres sont satisfaits des services que l'ONUDI prête et encourage l'Organisation à améliorer ses performances.

Figure 6. Taux de recouvrement des quotes-parts au 31 décembre



Justification de l'emploi de toutes les ressources

L'ONUDI se fait un point d'honneur de rendre compte de l'emploi de toutes ses ressources financières et autres. Le Commissaire aux comptes nommé par les États Membres apporte la confirmation impartiale que cet objectif a été atteint. L'Organisation se félicite que le Commissaire, dans son rapport sur l'exercice biennal 2000-2001, ait attesté que les états financiers rendent compte fidèlement des opérations financières comptabilisées pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 2001 et représentent bien, dans tous les aspects essentiels, la situation financière de

l'Organisation au 31 décembre 2001. Il est particulièrement gratifiant que le Commissaire, dans son opinion, ait indiqué que l'Organisation avait atteint ses objectifs, sous l'angle de la pertinence de son action, de la stabilité financière, de l'amélioration de l'exécution des projets de coopération technique et de la qualité des services grâce à un recentrage des activités au cours des quatre dernières années. L'Organisation, pour donner suite à la recommandation du Commissaire selon laquelle il convient de renforcer le contrôle de sorte à pouvoir effectuer des analyses plus approfondies et rehausser le degré de confiance, a décidé d'instituer le Bureau du Contrôleur général, qui aura accès à tout un ensemble de moyens plus importants pour accomplir cette tâche. L'ONUDI ne ménagera pas ses efforts pour continuer de rendre intégralement compte de l'emploi des ressources et rehausser le degré de confiance dans les analyses internes objectives.

D. Innovation et formation

Gestion des ressources humaines: accorder de l'importance au perfectionnement du personnel

En considération du fait que son personnel est sa ressource la plus précieuse et la clef de l'innovation, l'ONUDI encourage activement l'approfondissement du cadre de gestion des ressources humaines tout en assurant l'efficacité au moindre coût. Adopté en juin 2001, ce cadre comporte trois phases: la première concerne le recrutement, la sélection et la nomination; la deuxième, l'organisation des carrières et le suivi du comportement professionnel; et la troisième, le perfectionnement institutionnel et la valorisation des ressources humaines. En 2002, on a achevé la première phase et lancé certains éléments des deuxième et troisième phases. La mise en place des derniers éléments permettra de donner la suite voulue, là où cela n'a pas encore été fait et en tenant compte des réalités de l'ONUDI, aux recommandations que le Secrétaire général de l'ONU a formulées dans son rapport de septembre 2002 concernant la gestion des ressources humaines. Les résultats les plus notables obtenus en 2002 sont les suivants:

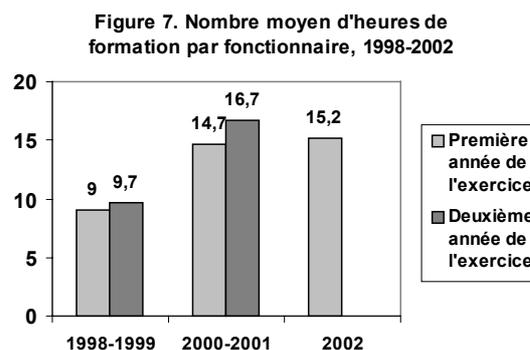
- Le temps qui s'écoule entre la publication de l'avis de vacance d'un poste et la nomination à ce poste a été réduit de moitié;
- Sur la totalité des administrateurs nommés lors des derniers recrutements, 35 % venaient de pays d'Asie et du Pacifique; 30 % de pays africains; 5 % de pays d'Europe orientale et des NEI; 30 % de pays d'Europe occidentale et d'autres États. Les femmes en représentaient 40 %, alors que cette proportion ne dépassait pas 25 % auparavant;
- Des contrats de durée limitée sont maintenant proposés;
- Un nouveau système de notation des fonctionnaires a été adopté;
- Afin de tenir compte de la modification des tâches, une vaste opération de reclassement des postes a été entreprise, parallèlement à l'attribution des postes vacants et en tenant compte de l'organisation des carrières. Sur 13 promotions, 9 concernaient des femmes occupant des postes d'administrateur (4 à la classe P-3 et 5 à la classe P-4);

- Un programme a été lancé pour développer les compétences en matière d'encadrement et d'organisation ainsi que l'excellence professionnelle. S'y est ajouté un programme de perfectionnement des cadres mettant en relief les techniques d'encadrement actuelles, auquel ont participé des hauts fonctionnaires et qui a fourni des éléments d'orientation pratiques pour l'excellence professionnelle. La définition des compétences en matière d'encadrement s'est révélée utile pour évaluer et sélectionner les candidats, et l'on s'en est servi pour pourvoir des postes de directeur principal. La Commission de la fonction publique internationale s'intéresse de son côté au modèle de compétences de l'ONUDI, qui pourrait servir pour établir des orientations en la matière à l'échelle du système.

Conformément au cadre de gestion des ressources humaines, la mise en place d'autres outils d'organisation des carrières et de valorisation des ressources humaines se poursuivra.

La formation continue: une priorité

Les compétences que l'ONUDI a définies lui permettent de faire cadrer les profils des postes d'encadrement et des postes techniques avec les services. Elles aident aussi l'Administration et le personnel à déterminer les moyens propres à renforcer les capacités en matière d'encadrement et les capacités techniques par la formation continue, élément essentiel. La figure 7 montre que le nombre d'heures consacrées à la formation a considérablement augmenté ces dernières années. Selon les chiffres enregistrés pour 2002, cette tendance se poursuit, l'année 2001 pouvant être considérée comme un cas exceptionnel en raison du grand nombre de stages informatiques qui ont été proposés du fait de la mise en service du nouveau système de comptabilité et de budgétisation. Comme précédemment, on peut aussi s'attendre à une expansion de la formation au cours de la seconde année de l'exercice biennal. Un plan de perfectionnement du personnel est en cours d'exécution, qui assure que les formations correspondront de plus en plus, à l'avenir, aux compétences nécessaires et répondront aux besoins de chaque fonctionnaire pour l'organisation de sa carrière. Il devrait également entraîner une progression de la formation en 2003 et ultérieurement.



Aller de l'avant: les technologies modernes de l'information et des communications

L'amélioration continue de la gestion de l'information et des communications est indispensable pour que l'ONUDI puisse atteindre ses objectifs stratégiques, offrir à ses clients des services en tirant le meilleur parti des ressources disponibles et améliorer l'efficacité de ses opérations d'administration. En outre, l'exploitation de systèmes d'information et de communication novateurs sert non seulement d'appui aux services, mais aussi de déclencheur pour d'autres innovations. Il n'est donc pas surprenant que l'Organisation préconise vivement d'exploiter au maximum les technologies modernes, à condition d'en comparer le coût aux avantages.

En 2002, l'ONUDI s'est employée surtout, dans le cadre de sa stratégie, à fournir des services de qualité aux clients internes, et notamment à assurer la coordination des

projets relatifs aux technologies de l'information et des communications ainsi qu'à remplacer les systèmes obsolètes à ordinateur central en investissant avec discernement dans des systèmes modernes et interactifs. D'ici à la fin de 2003, seuls 20 % des anciens systèmes – ceux qui concernent les ressources humaines et les états de paye – seront encore en exploitation.

Outre qu'elle permet de réduire les dépenses de fonctionnement, la modernisation des systèmes est l'occasion d'introduire des procédures plus efficaces, comme le montre la mise en service du nouveau système de comptabilité. Cette stratégie se poursuivra donc dans les années à venir. L'ONUDI se tiendra par ailleurs au fait des dernières innovations afin que ses clients internes et externes continuent de recevoir les meilleurs services possibles compte tenu des fonds disponibles.

Les résultats obtenus en 2002 et méritant d'être mentionnés sont les suivants:

- ❑ La stratégie en matière de technologies de l'information et des communications a été actualisée en vue du programme à moyen terme;
- ❑ La mise en place du nouveau système de comptabilité a été achevée;
- ❑ Un système prototype interactif d'administration des voyages est maintenant au point;
- ❑ Un nouveau type de base de données pour les statistiques industrielles a été mis au point afin de préparer la transition de l'ordinateur central à un système interactif moderne;
- ❑ Les spécifications et le dossier d'appel d'offres relatif au nouveau système de gestion des ressources humaines ont été établis;
- ❑ 90 % des bureaux extérieurs, bureaux de liaison et bureaux de promotion des investissements et de la technologie peuvent désormais accéder à toutes les ressources disponibles sur l'Intranet et l'Infobase du Siège;
- ❑ Un portail d'information sur les bureaux extérieurs a été développé pour faciliter l'échange d'informations entre ces bureaux et avec le Siège;
- ❑ Un nouveau système d'exploitation de réseau a été mis en place pour améliorer la sécurité du courrier électronique et filtrer le multipostage abusif;
- ❑ Cinq fonctionnaires sont désormais certifiés pour "Red Hat" LINUX;
- ❑ Des stages de formation à la publication sur le site Web et à certains aspects du nouveau système de comptabilité ont été régulièrement organisés par des fonctionnaires;
- ❑ Un système de contrôle de la production a été installé sur le serveur Web pour faciliter les fonctions interactives et le commerce en ligne;
- ❑ 36 photocopieurs Canon ont été équipés d'imprimantes et de scanners en réseau local à des fins d'économie et dans la perspective de la mise en place d'un système de gestion électronique des documents à l'échelle de l'Organisation;
- ❑ Le Centre bibliothèque et gestion des connaissances a mis à la disposition du personnel plus de 170 revues sur support papier, 290 nouveaux ouvrages et 20 services commerciaux d'information en ligne.

Processus d'apprentissage: l'importance des avis indépendants

L'ONUDI est consciente que les services de contrôle interne et d'évaluation ainsi que les autres services de contrôle sont importants non seulement pour garantir la conformité et la transparence, mais aussi pour fixer des objectifs et donner des avis indépendants

en vue d'obtenir, d'une manière générale, de meilleurs résultats. L'activité s'est étendue dans chacun de ces domaines en 2002; en novembre, l'ONUDI a annoncé de nouvelles mesures devant permettre d'améliorer la situation par la création d'un Bureau du contrôleur général. Ce nouveau service, entre autres, encouragera les améliorations de manière plus coordonnée et de façon à exploiter au mieux les ressources disponibles tout en conservant le degré d'indépendance nécessaire.

Les enseignements du contrôle interne

2002 a été une année chargée pour le Groupe du contrôle interne, qui a rédigé 18 rapports concernant des contrôles de la conformité, des vérifications d'optimisation des ressources, des analyses de l'efficacité économique et de l'efficacité du fonctionnement, des vérifications des comptes (services de restauration à Vienne et Fonds pour gros travaux de réparation) et des enquêtes confidentielles. Les recommandations que le Groupe a formulées dans ces rapports ont permis d'améliorer les systèmes et la fiabilité des opérations. Le Groupe a régulièrement donné des avis en réponse à des questions de l'administration portant notamment sur les projets de coopération technique. Il a formulé au sujet de questions relatives à l'Organisation sept commentaires et une observation destinés à faire avancer les processus décisionnels.

L'Organisation a formulé des commentaires sur six projets de rapport et notes du Corps commun d'inspection, ainsi que sur le programme de travail du Corps commun pour 2003. En outre, des renseignements et des avis ont été communiqués au Commissaire aux comptes, à sa demande. Les fonctionnaires du contrôle interne ont pu se perfectionner en participant à des réunions, à des formations de certification professionnelle et à d'autres formations externes auprès d'organismes tels que l'Institut des auditeurs internes et l'Institut de prévention des fraudes, ce dernier ayant été recommandé par le Commissaire aux comptes dans son rapport pour l'exercice biennal 2000-2001.

Au cours de l'année, l'ONUDI a décidé d'envisager sous un nouvel angle l'échange d'informations sur les activités de contrôle avec les services de contrôle des autres organisations sises à Vienne. Il s'agit de favoriser, au sein de la profession, l'échange d'idées novatrices mais aussi d'informations et de normes directement applicables aux activités des organismes des Nations Unies. Cette stratégie est le résultat d'initiatives prises à la suite de la participation de l'ONUDI à la trente-deuxième réunion des représentants des services de vérification interne des comptes des organismes des Nations Unies, au cours de laquelle il a été envisagé de mettre au point, pour tous ces organismes, un ensemble harmonisé de normes de vérification interne s'inspirant de celles de l'Institut des auditeurs internes. Les organismes devraient adopter et appliquer des normes uniformes en 2003.

Amélioration continue grâce à l'évaluation

Le Service de l'évaluation a aussi eu une année bien remplie. Au début de 2002, de nouvelles lignes directrices pour l'évaluation ont été publiées et diffusées, qui visent pour la première fois les programmes et projets. L'ONUDI a par ailleurs développé des outils prototypes d'auto-évaluation pour les programmes intégrés et un prototype de rapport d'exécution axé sur les résultats obtenus. Le Service a régulièrement donné des avis sur la mise en place de procédures et sur les projets de révision des institutions administratives.

Pour tirer un maximum d'enseignements de l'expérience acquise tant au Siège que sur le terrain, le Service se fonde sur les principes suivants, qui sont énoncés dans les lignes directrices pour l'évaluation:

- ❑ Amélioration continue;
- ❑ Participation à l'évaluation des parties intéressées;
- ❑ Aide à l'administration et au personnel s'agissant d'assumer leur responsabilité collective quant à la qualité des services exécutés au titre des programmes.

L'ONUDI a accueilli à Vienne la réunion annuelle du Groupe de travail interinstitutions sur l'évaluation, à laquelle ont participé plus de 20 représentants de services d'évaluation. Elle a, à cette occasion, été nommée coordonnatrice d'un sous-groupe chargé de mettre au point une méthode d'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire. Cela supposera l'organisation d'une réunion d'experts, qui devrait avoir lieu début 2003.

Au début de l'année 2002, le Service de l'évaluation a participé à un certain nombre d'évaluations de projets, dont il a rassemblé, évalué et diffusé les résultats, ainsi que les observations des clients sur les projets et programmes. Le gros de l'activité du Service au cours de la deuxième partie de l'année a porté sur des évaluations approfondies de quatre programmes intégrés et l'essai des outils d'auto-évaluation et du rapport prototype d'exécution mis au point quelques mois auparavant. Les bénéficiaires, les bailleurs de fonds et les autres parties prenantes y ont pris une part active. Les résultats seront publiés début 2003. Dans l'intervalle, voici les enseignements qui en ont été tirés:

- ❑ La voie à suivre est celle de l'intégration des programmes: les programmes intégrés, en effet, posent les fondements d'une action à la fois ciblée et globale face aux problèmes que rencontrent les clients de l'Organisation; ils ont facilité le travail en équipe et favorisé les synergies au sein de l'ONUDI ainsi qu'entre cette dernière, ses partenaires et les autres parties prenantes; ils ont encouragé les bénéficiaires à se prendre en charge et, de la sorte, amélioré l'image de l'ONUDI et renforcé l'intérêt qui lui était porté, ainsi qu'à la question du développement industriel durable dans le cadre du débat sur la pauvreté;
- ❑ Le renforcement des capacités et l'aide à la définition des politiques sont les points forts de l'ONUDI; il s'agit là d'interventions susceptibles d'influer fortement sur le développement industriel durable. Cela dit, les services de l'ONUDI devraient toujours être adaptés aux réalités du pays auquel ils sont destinés;
- ❑ L'ONUDI a également enregistré des succès sur le plan purement local, bien que ce type d'intervention n'ait généralement que peu de chance d'avoir un impact socioéconomique à court et moyen terme sur le plan national, qu'il risque de soulever, à long terme, des questions quant à sa durabilité et qu'il ne représente habituellement pas le meilleur usage que l'ONUDI puisse faire de son expertise en termes de rapport coût-efficacité;
- ❑ Le financement de certains programmes intégrés a été décevant, et il est arrivé que des ressources modiques soient réparties de manière trop dispersée. Il est en particulier nécessaire de faire face aux problèmes que posent les nouveaux mécanismes de financement adoptés par les bailleurs de fonds dans certaines régions du continent africain;
- ❑ Bien que la pertinence des services de l'ONUDI et la demande correspondante se soient vérifiées, il est indispensable d'améliorer la conception des programmes pour mieux les cibler, mieux en évaluer l'efficacité et les rendre plus intéressants aux yeux des bailleurs;

- ❑ Il faut renforcer la présence de l'ONUDI dans les pays ainsi que l'appui apporté par le Siège, en particulier pour ce qui est du suivi et de l'assurance de la qualité. De même, la coordination et la synergie au sein du système des Nations Unies doivent être améliorées.

E. Processus internes

Ciblage des ressources

L'ONUDI s'est engagée à cibler davantage ses projets de coopération technique en faveur des pays les moins avancés, en particulier en Afrique. L'un des moyens d'y parvenir est de consacrer au continent africain et aux pays les moins avancés les ressources non réservées à des fins spécifiques. La figure 8 montre qu'en 2002, 66 % des ressources de ce type qui avaient été utilisées pour des programmes intégrés étaient allées à des pays d'Afrique subsaharienne, dont 40 % à des pays africains parmi les moins avancés. Il faut espérer que l'intensification de l'activité dans ces pays aura un effet stimulant, notamment sur les protocoles internationaux, l'ONUDI n'ayant que peu d'influence sur l'allocation des ressources correspondantes.

Il ressort de la figure 9 que la répartition des dépenses de coopération technique est, dans l'ensemble, très semblable à ce qu'elle était les années précédentes, la région Asie et Pacifique demeurant le principal bénéficiaire (à hauteur de 40 %), en raison principalement du volume important de projets qui y sont exécutés au titre du Protocole de Montréal. L'Afrique restait le deuxième bénéficiaire, à hauteur de 18 %, des services de l'ONUDI (soit une légère augmentation par rapport aux années précédentes).

Figure 8. Répartition des ressources réservées à des activités spécifiques (programmes intégrés), 2002

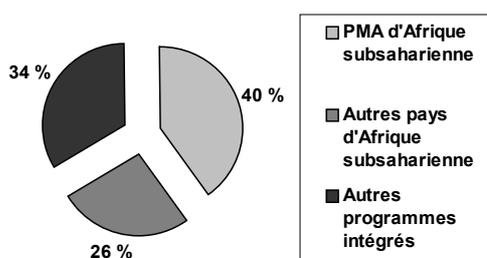
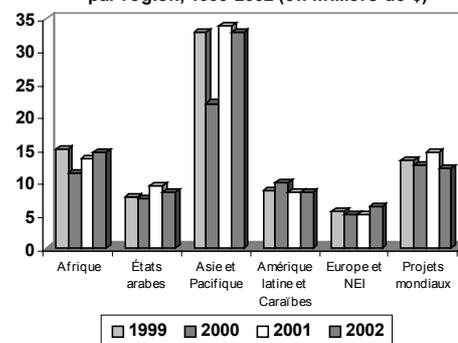


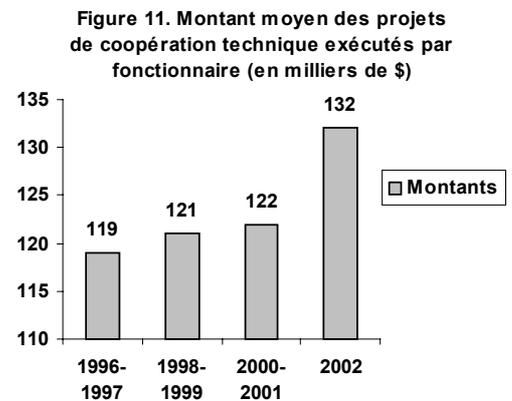
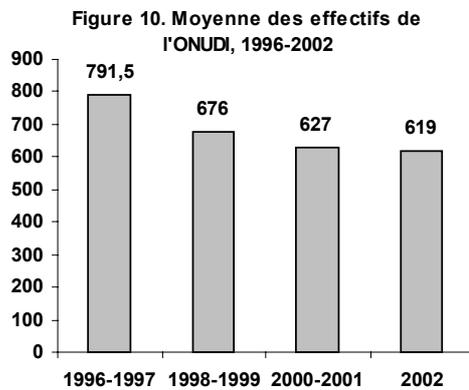
Figure 9. Projets de coopération technique exécutés, par région, 1999-2002 (en milliers de \$)



Administration performante

Il est indispensable d'employer de manière rationnelle les fonds alloués à l'administration et de réduire les coûts, faute de quoi les douloureuses mesures de réduction des effectifs prises les cinq dernières années seront vaines. Le système rigoureux de contrôle budgétaire qui a été mis en place garantit qu'il n'y a pas de dépassement budgétaire et que l'emploi des fonds est toujours optimal. Le processus d'amélioration continue permet aussi d'opérer des gains d'efficacité en vue de la réalisation des objectifs stratégiques fixés. Les figures 10 et 11 montrent que les effectifs, indicateur fondamental de ces gains, ont continué de baisser en 2002 alors même que le montant des projets de coopération technique exécutés par fonctionnaire

progressait de 8 % en 2001, maintenant ainsi la tendance constatée lors des années précédentes.



La figure 12 indique les montants des projets de coopération technique approuvés et ceux des projets exécutés. Elle fait apparaître que, pour 2002, l'écart entre ces deux montants est du même ordre que celui enregistré au même stade pour l'exercice 2000-2001. On compte que, dans la mesure où le montant des projets approuvés est supérieur à celui des projets exécutés, le portefeuille des projets et programmes de coopération technique dans la filière augmente. Ceci permet d'escompter une augmentation parallèle de l'exécution. Le ratio de levier indiqué dans la figure 13 est également un indicateur de l'efficacité de l'exécution des programmes. Ce ratio, qui fait apparaître le volume de services de coopération technique exécutés pour 1 dollar imputé au budget ordinaire et au budget opérationnel, a augmenté de 7 % environ en 2002, pour atteindre 1,45, ce qui est le chiffre le plus élevé depuis 1996.

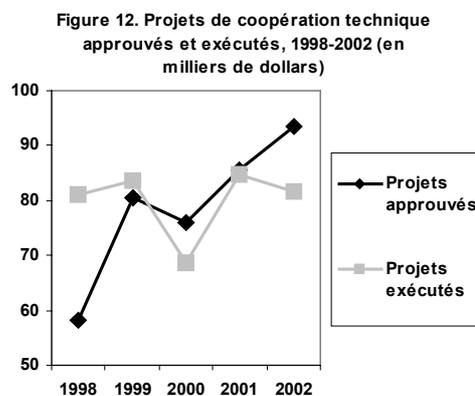
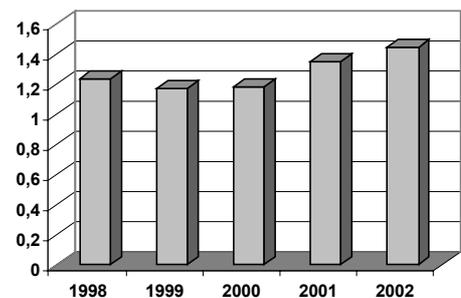


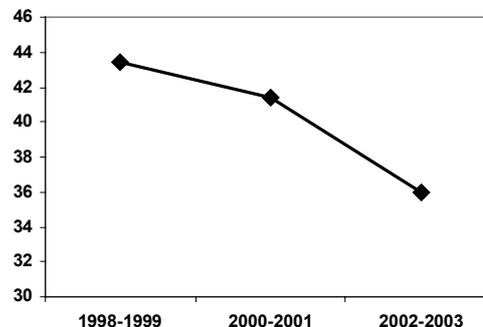
Figure 13. Ratio de levier, 1998-2002 (coopération technique par rapport au budget ordinaire et au budget opérationnel)



Maîtrise des dépenses du Service de gestion des bâtiments – Le Service de gestion des bâtiments fournit des services communs à toutes les organisations sises au Centre international de Vienne (CIV). Les dépenses y afférentes représentent environ un quart du budget ordinaire et il est donc de la plus haute importance que ces services soient bien gérés et que leurs coûts soient maîtrisés. Le Corps commun d'inspection a confirmé que tel était le cas et a félicité le Service pour sa performance, et cette opinion est partagée par les hauts responsables des diverses organisations sises au CIV. Comme il ressort de la figure 14, l'enveloppe budgétaire allouée au Service de gestion des bâtiments a régulièrement diminué au cours des trois derniers

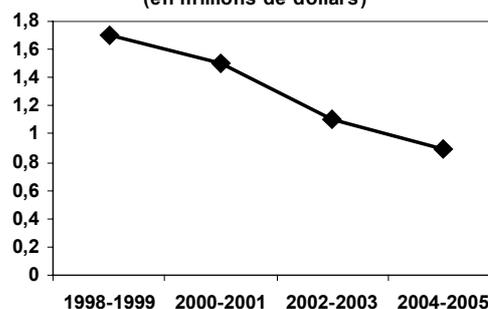
exercices. Les prévisions de dépenses pour l'exercice 2002-2003 sont d'à peu près 17 % inférieures au montant alloué pour l'exercice 1998-1999, sans que la qualité des services fournis en ait pâti. Cela est dû à l'action menée en permanence pour améliorer les méthodes de gestion ainsi que la coordination. Les économies opérées grâce aux gains d'efficacité concernant les dépenses d'électricité et d'entretien ont également joué un rôle clef. Le Service de gestion des bâtiments continuera d'être vigilant, mais sa stratégie consistera d'abord et avant tout à consolider les gains obtenus et à faire en sorte que l'ensemble des personnels du CIV se trouve dans un cadre de travail sûr et confortable, ce dont il a besoin pour fournir les services de qualité attendus par ses clients.

Figure 14. Enveloppe budgétaire du Service de gestion des bâtiments, 1998-2002 (en millions de dollars)



Gestion performante des dépenses de fonctionnement liées à la technologie de l'information – Par des investissements prudents dans des systèmes modernes client-serveur, l'ONUDI est moins tributaire par rapport à des systèmes d'ordinateurs centraux relativement coûteux et peu performants. Comme il ressort de la figure 15, cela s'est traduit par une diminution régulière de ces dépenses au cours des dernières années. Il devrait en aller de même au cours du prochain exercice. Les économies réalisées serviront à développer ces technologies et à perfectionner les systèmes actuellement utilisés.

Figure 15. Technologies de l'information: dépenses de fonctionnement, 1998-2002 (en millions de dollars)



Appendices

TABLE DES MATIÈRES

- A. Statistiques opérationnelles
- B. Projets approuvés au titre des contributions volontaires
- C. État des programmes intégrés et cadres généraux de services
- D. Assistance technique fournie aux pays les moins avancés
- E. Programme ordinaire de coopération technique
- F. Répartition géographique des experts
- G. Activités de formation
- H. Accords conclus en 2002
- I. Présentations de pays organisées
- J. Commandes et marchés
- K. Représentation hors Siège
- L. Informations relatives au personnel
- M. Publications choisies
- N. Réunions d'experts, colloques, séminaires, ateliers, stages et autres réunions

APPENDICE A

STATISTIQUES OPÉRATIONNELLES

Liste des tableaux

1. Dépenses, 1999 à 2002
2. Programmes de coopération technique: crédits approuvés au titre des projets et dépenses d'exécution, 1999 à 2002
- 3A. Activités de coopération technique: projets approuvés en 2001 et 2002, par source de financement
- 3B. Activités de coopération technique: montant net des projets approuvés en 2002, par source de financement et par région
4. Activités de coopération technique: dépenses pour 2001 et 2002, par source de financement et par élément de projet
5. Activités de coopération technique: dépenses pour 2002, par module de services et par région
6. Activités de coopération technique: dépenses par région, 1999 à 2002
7. Activités de coopération technique: dépenses au titre des projets en 2002, par région
8. Appui à l'élaboration des politiques et des programmes et appui aux services techniques au niveau des projets, 2001 et 2002
9. Dépenses imputées au budget ordinaire et au budget opérationnel par programme et par objet de dépense en 2002

Tableau 1
Dépenses, 1999 à 2002

	1999	2000	2001	2002
	(En millions de dollars)			
Programmes de coopération technique ^a				
Budget ordinaire ^b	5,8	1,4	5,9	1,6
PNUD/fonds destinés aux activités de base ^c	10,7	7,0	5,2	3,3
Fonds d'affectation spéciale administrés par le PNUD	1,4	0,3	3,5	0,1
FDI	19,1	18,3	19,2	18,4
Protocole de Montréal	35,3	27,1	31,9	27,8
Fonds d'affectation spéciale autofinancés	1,5	2,2	1,5	2,3
Fonds d'affectation spéciale financés par des tiers	6,7	9,7	11,7	15,0
Autres fonds d'affectation spéciale ^d	<u>3,0</u>	<u>2,6</u>	<u>6,0</u>	<u>13,1</u>
Total, programmes de coopération technique	83,5	68,6	84,9	81,6
	(En millions de dollars)			(En millions d'euros) ^e
Siège				
Budget ordinaire (à l'exclusion de la coopération technique)	57,8	51,1	55,7	54,5
Dépenses d'appui au programme	<u>10,7</u>	<u>8,7</u>	<u>8,5</u>	<u>10,9</u>
Total, Siège	<u>68,5</u>	<u>59,8</u>	<u>64,2</u>	65,4
TOTAL GÉNÉRAL	152,0	128,4	149,1	

^a En 2002, le montant total s'établirait à 83,47 millions de dollars (y compris les projets supplémentaires au titre de la Décennie du développement industriel de l'Afrique, l'appui à l'élaboration des politiques et des programmes et l'appui aux services techniques.

^b Y compris les dépenses au titre du programme ordinaire de coopération technique et de la Décennie du développement industriel de l'Afrique.

^c Y compris les projets d'exécution nationale réalisés par l'ONUDI.

^d Y compris les fonds du PNUCID et du COMFAR, les projets financés par d'autres organismes et fonds des Nations Unies, les prêts de la Banque mondiale, le Fonds commun pour les produits de base, les soldes non utilisés et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

^e Depuis 2002, les programmes et budgets de l'ONUDI sont établis en euros.

Tableau 2
Programmes de coopération technique: crédits approuvés au titre des projets et dépenses d'exécution, 1999 à 2002
 (en millions de dollars)

	1999	2000	2001	2002	1999	2000	2001	2002	1999	2000	2001	2002
	Ensemble des sources de financement				Budget ordinaire				PNUD (CIP), fonds destinés aux activités de base ^d			
Report des crédits non utilisés	131,0	127,4	135,7	137,3	1,7	0,0	1,8	0,9	23,7	19,7	17,4	12,9
Montant net des crédits approuvés pour l'année	81,6	76,9	86,5	93,4	5,8	3,2	5,0	2,3	6,7	4,7	0,7	0,7
Montant total des crédits pour les projets en cours d'exécution	212,6	204,3	222,2	230,7	7,5	3,2	6,8	3,2	30,4	24,4	18,1	13,6
Dépenses	83,5	68,6	84,9	81,6	5,8	1,4	5,9	1,6	10,7	7,0	5,2	3,3
Crédits non utilisés à reporter	127,4	135,7	137,3	149,1	0,0 ^a	1,8	0,9	1,6	19,7	17,4	12,9	10,3
	Fonds d'affectation spéciale administrés par le PNUD ^b				FDI				Protocole de Montréal			
Report des crédits non utilisés	2,0	0,6	9,7	15,2	35,3	38,6	31,6	34,0	52,5	49,1	51,5	49,7
Montant net des crédits approuvés pour l'année	0,0	9,4	9,0	0,0	22,4	11,3	21,6	21,7	31,9	29,5	30,1	27,3
Montant total des crédits approuvés pour les projets en cours d'exécution	2,0	10,0	18,7	15,2	57,7	49,9	53,2	55,7	84,4	78,6	81,6	77,0
Dépenses	1,4	0,3	3,5	0,1	19,1	18,3	19,2	18,4	35,3	27,1	31,9	27,8
Crédits non utilisés à reporter	0,6	9,7	15,2	15,1	38,6	31,6	34,0	37,3	49,1	51,5	49,7	49,2
	Fonds d'affectation spéciale autofinancés				Fonds d'affectation spéciale financés par des tiers				Autres fonds d'affectation spéciale ^c			
Report des crédits non utilisés	2,2	3,7	3,1	3,4	9,2	13,0	15,8	14,9	4,4	2,7	4,8	6,3
Montant net des crédits approuvés pour l'année	3,0	1,6	1,8	2,6	10,5	12,5	10,8	17,1	1,3	4,7	7,5	21,7
Montant total des crédits approuvés pour les projets en cours d'exécution	5,2	5,3	4,9	6,0	19,7	25,5	26,6	32,0	5,7	7,4	12,3	28,0
Dépenses	1,5	2,2	1,5	2,3	6,7	9,7	11,7	15,0	3,0	2,6	6,0	13,1
Crédits non utilisés à reporter	3,7	3,1	3,4	3,7	13,0	15,8	14,9	17,0	2,7	4,8	6,3	14,9

^a Ne comprend pas les projets approuvés mais non exécutés au cours de l'exercice biennal.

^b Comprend le Fonds spécial des Nations Unies pour les activités dans la région soudano-sahélienne, le Système de financement des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement, le Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour les projets financés par le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, le Fonds d'équipement des Nations Unies et les fonds d'affectation spéciale financés par des tiers.

^c Concerne les fonds du PNUCID et du COMFAR, les projets financés par d'autres organismes et fonds des Nations Unies, les prêts de la Banque mondiale, le Fonds commun pour les produits de base, les soldes non utilisés et le FEM.

^d Comprend les projets financés par le PNUD et exécutés par d'autres organismes ou par les pouvoirs publics; à la réalisation desquels l'ONUDI est associée ou coopère ou qu'elle exécute elle-même et qui étaient anciennement comptabilisés sous la rubrique "Fonds autres que ceux de l'ONUDI". Les chiffres pour les années précédentes ont été corrigés.

Tableau 3A
Activités de coopération technique: projets approuvés en 2001 et 2002, par source de financement

Source de financement	Nouveaux projets approuvés			Projets révisés			Montant total net des crédits approuvés et des projets révisés (en milliers de dollars)
	Nombre de projets	Montant des projets (en milliers de dollars)	Montant moyen des projets (en milliers de dollars)	Nombre de projets	Montant des révisions (en milliers de dollars)	Montant moyen des révisions (en milliers de dollars)	
2 0 0 1							
Budget ordinaire	78	4 612	59	42	340	8	4 952
PNUD/fonds destinés aux activités de base ^a	7	874	125	96	(1 217)	(13)	(343)
Fonds d'affectation spéciale administrés par le PNUD	6	2 662	444	12	6 380	532	9 042
FDI	92	15 894	173	193	5 702	30	21 596
Protocole de Montréal	146	29 395	201	327	725	2	30 120
Fonds d'affectation spéciale autofinancés	14	1 849	132	25	0	0	1 849
Fonds d'affectation spéciale financés par des tiers	26	4 649	179	95	6 174	65	10 823
Autres fonds d'affectation spéciale ^b	36	7 058	196	61	488	8	7 546
TOTAL	405	66 993	165	851	18 592	22	85 585
2 0 0 2							
Budget ordinaire	59	2 894	49	212	(599)	(3)	2 295
PNUD/fonds destinés aux activités de base ^a	11	2 130	194	260	(1 417)	(5)	713
Fonds d'affectation spéciale administrés par le PNUD	0	0	n.d.	5	34	7	34
FDI	75	15 000	200	365	6 720	18	21 720
Protocole de Montréal	64	25 626	400	541	1 633	3	27 259
Fonds d'affectation spéciale autofinancés	15	1 964	131	54	608	11	2 572
Fonds d'affectation spéciale financés par des tiers	40	5 600	140	153	11 553	76	17 153
Autres fonds d'affectation spéciale ^b	31	19 359	624	147	2 330	16	21 689
TOTAL	295	72 573	246	1 737	20 862	12	93 435

^a Comprend les projets d'exécution nationale réalisés par l'ONU/DI.

^b Concerne les fonds du PNUCID et du COMFAR, les projets financés par d'autres organismes et fonds des Nations Unies, les prêts de la Banque mondiale, le Fonds commun pour les produits de base, les soldes non utilisés et le FEM.

Tableau 3B
Activités de coopération technique: montant net des projets approuvés en 2002, par source de financement et par région
 (en milliers de dollars)

Source de financement	Afrique (à l'exclusion des États arabes d'Afrique)		Asie et Pacifique (à l'exclusion des États arabes d'Asie occidentale)		États arabes d'Asie occidentale	Région arabe	Europe et NEI	Amérique latine et Caraïbes	Projets mondiaux et inter- régionaux	Total
	États arabes d'Afrique	États arabes d'Asie occidentale)	États arabes d'Asie occidentale)	États arabes d'Asie occidentale						
Budget ordinaire	616	(52)	329	38	0	330	247	787	2 295	
PNUD/fonds destinés aux activités de base ^a	1 492	(1 451)	166	442	6	(87)	145	0	713	
Fonds d'affectation spéciale administrés par le PNUD	0	0	34	0	0	0	0	0	34	
FDI	4 288	2 076	4 897	579	0	422	3 612	5 846	21 720	
Protocole de Montréal	873	3 200	13 741	1 576	0	494	7 375	0	27 259	
Fonds d'affectation spéciale autofinancés	211	111	270	150	0	21	905	904	2 572	
Fonds d'affectation spéciale financés par des tiers	2 393	936	3 317	70	0	1 960	112	8 365	17 153	
Autres fonds d'affectation spéciale ^b	5 083	940	4 079	(73)	0	2 034	1 291	8 335	21 689	
TOTAL	14 956	5 760	26 833	2 782	6	5 174	13 687	24 237	93 435	
Total, Afrique	20 716									
Total, États arabes	8 548									

^a Comprend les projets d'exécution nationale réalisés par l'ONUDI.

^b Concerne les fonds du PNUCID et du COMFAR, les projets financés par d'autres organismes et fonds des Nations Unies, les prêts de la Banque mondiale, le Fonds commun pour les produits de base, les soldes non utilisés et le FEM.

Tableau 4
Activités de coopération technique: dépenses pour 2001 et 2002, par source de financement et par élément de projet

Source de financement	Agents engagés au titre des projets						
	Nombre de mois de services d'experts ^a	En milliers de dollars	Sous-traitance (en milliers de dollars)	Bourses et formation (en milliers de dollars)	Matériel (en milliers de dollars)	Dépenses diverses (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
2001							
Budget ordinaire	109,9	2 684	837	1 325	728	335	5 909
PNUD/fonds destinés aux activités de base ^b	101,7	2 161	940	433	1 427	215	5 176
Fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD	20,0	555	125	67	2 698	109	3 554
FDI	832,6	12 538	1 428	1 838	2 388	1 006	19 198
Protocole de Montréal	45,3	1 689	22 758	397	6 757	304	31 905
Fonds d'affectation spéciale autofinancés	40,4	911	134	95	223	168	1 531
Fonds d'affectation spéciale financés par des tiers	727,0	7 203	1 374	1 485	1 081	518	11 661
Autres fonds d'affectation spéciale ^c	186,8	2 612	1 630	352	1 138	238	5 970
TOTAL	2 063,7	30 353	29 226	5 992	16 440	2 893	84 904
2002							
Budget ordinaire	41,8	709	201	259	382	76	1 627
PNUD/fonds destinés aux activités de base ^b	93,1	2 096	306	398	273	186	3 259
Fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD	0,9	24	0	0	51	(3)	72
FDI	611,4	12 858	1 205	1 617	1 764	985	18 429
Protocole de Montréal	39,1	1 640	19 491	185	7 817	(1 325)	27 808
Fonds d'affectation spéciale autofinancés	35,2	1 566	221	146	187	232	2 352
Fonds d'affectation spéciale financés par des tiers	386,3	7 422	2 244	1 172	1 836	2 292	14 966
Autres fonds d'affectation spéciale ^c	151,2	3 621	4 636	275	4 471	98	13 101
TOTAL	1 359,0	29 936	28 304	4 052	16 781	2 541	81 614
^a Catégories d'experts:	Mois de travail:						
Experts et consultants recrutés sur le plan international	1 264,5						
Experts recrutés sur le plan national	94,5						
	1 359,0						

^a Catégories d'experts:

Experts et consultants recrutés sur le plan international

Experts recrutés sur le plan national

Mois de travail:

1 264,5

94,5

1 359,0

^b Comprend les projets d'exécution nationale réalisés par l'ONUDI.

^c Concerne les fonds du PNUCID et du COMFAR, les projets financés par d'autres organismes et fonds des Nations Unies, les prêts de la Banque mondiale, le Fonds commun pour les produits de base, les soldes non utilisés et le FEM.

Tableau 5
Activités de coopération technique: dépenses pour 2002, par module de services et par région
(en milliers de dollars)

	Afrique (à l'exclusion des États arabes d'Afrique)	États arabes d'Afrique	Asie et Pacifique (à l'exclusion des États arabes d'Asie occidentale)	États arabes d'Asie occidentale	Région arabe	Europe et NEI	Amérique latine et Caraïbes	Programmes mondiaux et inter- régionaux	Total
<i>Module de services (2002-2005)</i>									
Gestion du secteur industriel et statistiques (NS01)	1 189	107	668	381	0	13	142	374	2 874
Promotion des investissements et de la technologie (NS02)	1 419	771	841	496	2	455	595	9 826	14 405
Qualité et productivité (NS03)	1 410	405	1 051	269	0	(5)	396	33	3 559
Développement des petites entreprises (NS04)	2 915	642	1 385	131	0	100	468	242	5 883
Agro-industries (NS05)	2 195	723	881	17	0	53	926	112	4 907
Utilisation de l'énergie dans l'industrie et Protocole de Kyoto (NS06)	578	0	5 865	51	0	20	247	206	6 967
Protocole de Montréal (NS07)	376	1 749	19 170	2 315	0	2 977	4 309	0	30 896
Gestion de l'environnement (NS08)	3 402	527	2 900	30	0	2 679	1 313	1 274	12 125
Divers	0	0	(92)	0	0	(18)	(26)	134	(2)
TOTAL	13 484	4 924	32 669	3 690	2	6 274	8 370	12 201	81 614
Total, Afrique	18 408								
Total, États arabes	8 616								

Tableau 6
Activités de coopération technique: dépenses par région, 1999 à 2002
(en milliers de dollars)

Région	1999	2000	2001	2002
Afrique (à l'exclusion des États arabes d'Afrique)				
Projets de pays	11 545	9 539	11 107	11 274
Projets régionaux	3 573	1 774	2 491	2 210
Total partiel	15 118	11 313	13 598	13 484
États arabes d'Afrique	3 332	3 654	5 527	4 924
Asie et Pacifique (à l'exclusion des États arabes d'Asie occidentale)				
Projets de pays	31 133	21 136	32 381	32 287
Projets régionaux	1 665	903	1 329	382
Total partiel	32 798	22 039	33 710	32 669
États arabes d'Asie occidentale	4 333	3 594	3 842	3 690
Région arabe	9	223	53	2
Europe et NEI				
Projets de pays	5 180	4 839	3 709	5 183
Projets régionaux	548	342	1 535	1 091
Total partiel	5 728	5 181	5 244	6 274
Amérique latine et Caraïbes				
Projets de pays	7 907	9 326	7 372	7 848
Projets régionaux	857	628	1 082	522
Total partiel	8 764	9 954	8 454	8 370
Programmes mondiaux et interrégionaux	13 447	12 705	14 476	12 201
TOTAL	83 529	68 663	84 904	81 614

Tableau 7
Activités de coopération technique: dépenses au titre des projets en 2002, par région
(en milliers de dollars)

	Asie et Pacifique										Amérique latine et Caraïbes	Programmes mondiaux et interrégionaux	Total				
	Afrique (à l'exclusion des États arabes d'Afrique)		États arabes d'Afrique		États arabes (à l'exclusion des États arabes d'Asie occidentale)		États arabes d'Asie occidentale		Région arabe					Europe et NEI			
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%				
A. Par source de financement																	
Budget ordinaire	511	3,8	25	0,5	160	0,5	66	1,8	0	0,0	105	1,7	100	1,2	660	5,4	1 627
PNUD/fonds destinés aux activités de base ^a	1 181	8,8	170	3,5	1 245	3,8	441	12,0	2	100,0	32	0,5	179	2,1	9	0,1	3 259
Fonds d'affectation spéciale administrés par le PNUD	0	0,0	0	0,0	72	0,2	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	72
FDI	4 446	33,0	1 039	21,1	3 543	10,8	409	11,1	0	0,0	756	12,0	2 255	26,9	5 981	49,0	18 429
Protocole de Montréal	376	2,8	1 178	23,9	17 499	53,6	2 316	62,8	0	0,0	2 131	34,0	4 308	51,5	0	0,0	27 808
Fonds d'affectation spéciale autofinancés	486	3,6	73	1,5	434	1,3	57	1,5	0	0,0	30	0,5	890	10,6	382	3,1	2 352
Fonds d'affectation spéciale financés par des tiers	3 482	25,8	2 233	45,3	3 724	11,4	385	10,4	0	0,0	1 027	16,4	108	1,3	4 007	32,8	14 966
Autres fonds d'affectation spéciale ^b	3 002	22,3	206	4,2	5 992	18,3	16	0,4	0	0,0	2 193	35,0	530	6,3	1 162	9,5	13 101
TOTAL	13 484		4 924		32 669		3 690		2		6 274		8 370		12 201		81 614
Total, Afrique	18 408																
Total, États arabes	8 616																
B. Par élément																	
Agents engagés au titre de projets	7 421	55,0	1 990	40,4	5 913	18,1	1 259	34,1	2	100,0	1 544	24,6	2 764	33,0	9 043	74,1	29 936
Sous-traitance	2 001	14,8	1 603	32,6	15 912	48,7	1 405	38,1	0	0,0	3 555	56,7	2 775	33,2	1 053	8,6	28 304
Bourses et formation	1 293	9,6	364	7,4	918	2,8	222	6,0	0	0,0	110	1,8	371	4,4	774	6,3	4 052
Matériel	2 056	15,2	771	15,7	9 342	28,6	683	18,5	0	0,0	932	14,9	2 240	26,8	757	6,2	16 781
Divers	713	5,3	196	4,0	584	1,8	121	3,3	0	0,0	133	2,1	220	2,6	574	4,7	2 541
TOTAL	13 484		4 924		32 669		3 690		2		6 274		8 370		12 201		81 614

^a Comprend les projets d'exécution nationale réalisés par l'ONUDI.

^b Concerne les fonds du PNUCID et du COMFAR, les projet financés par d'autres organismes et fonds des Nations Unies, les prêts de la Banque mondiale, le Fonds commun pour les produits de base, les soldes non utilisés et le FEM.

Tableau 8
Appui à l'élaboration des politiques et des programmes et
appui aux services techniques au niveau des projets, 2001 et 2002
(en mois de travail fournis par le personnel de l'ONUDI)

	2001	2002
Afrique		
Programmes de pays ^a	17,9	16,3
Programmes régionaux	0,0	0,0
Total partiel	<u>17,9</u>	<u>16,3</u>
États arabes		
Programmes de pays	5,2	4,0
Programmes régionaux	0,0	0,0
Programmes de pays (États arabes d'Afrique) ^b	(2,6)	3,8
Total partiel	<u>2,6</u>	<u>7,8</u>
Asie et Pacifique		
Programmes de pays	12,4	9,2
Programmes régionaux	0,0	0,0
Total partiel	<u>12,4</u>	<u>9,2</u>
Europe et NEI		
Programmes de pays	4,3	6,0
Programmes régionaux	0,0	0,0
Total partiel	<u>4,3</u>	<u>6,0</u>
Amérique latine et Caraïbes		
Programmes de pays	1,9	2,4
Programmes régionaux	0,0	0,0
Total partiel	<u>1,9</u>	<u>2,4</u>
Programmes mondiaux et interrégionaux		
	0,0	0,0
TOTAL	<u>39,1</u>	<u>41,7</u>

^a Comprend les États arabes d'Afrique.

^b Ces chiffres sont déduits car ils figurent déjà sous "Afrique".

Tableau 9
Dépenses imputées au budget ordinaire et au budget opérationnel par programme et par objet de dépense en 2002
 (en milliers d'euros)

<i>Programme</i>	1	2	3	4	5	6	7
	<i>Dépenses de personnel</i>	<i>Consultants</i>	<i>Réunions</i>	<i>Frais de voyage</i>	<i>Programme ordinaire de coopération technique^a</i>	<i>Dépenses diverses</i>	<i>Total</i>
Dépenses							
A	ORGANES DIRECTEURS						
A.1	Réunions des organes directeurs	7,7				1 210,2	1 217,9
A.2	Secrétariat des organes directeurs et relations extérieures	599,2				40,5	639,7
	Total partiel	606,9				1 250,7	1 857,6
B	GESTION						
B.1	Direction exécutive et gestion	2 704,0	155,9	91,0	165,8	80,7	3 197,4
B.2	Contrôle interne	495,0			3,1		498,1
B.3	Coordination avec les organismes des Nations Unies	1 114,7	21,6		41,1	202,6	1 380,0
B.4	Communication et information	482,9	57,9		39,3	104,1	684,2
	Total partiel	4 796,6	235,4	91,0	249,3	387,4	5 759,7
C	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS INDUSTRIELLES						
C.1	Gestion du secteur industriel et statistiques	3 258,9	119,1		53,3	659,0	4 504,9
C.2	Promotion des investissements et de la technologie	3 324,7	21,8		68,1	558,3	4 175,0
C.3	Qualité et productivité	1 290,3	39,7		16,6	399,0	1 805,9
C.4	Développement des petites entreprises	2 657,9	17,2	52,4	44,6	779,9	3 832,8
C.5	Réseaux d'information et gestion des connaissances	1 665,0			2,8	1 741,2	3 409,0
C.6	Direction et gestion	280,5			14,5	9,9	304,9
	Total partiel	12 477,3	197,8	52,4	199,9	2 396,2	18 032,5
D	DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL DURABLE ET PLUS PROPRE						
D.1	Agro-industries	2 557,9	36,5		23,6	273,8	3 091,4
D.2	Utilisation de l'énergie dans l'industrie et Protocole de Kyoto	2 516,9			85,8	274,2	2 950,0
D.3	Protocole de Montréal	2 474,5	5,0		33,1	450,5	2 963,1
D.4	Gestion de l'environnement	2 795,5	5,9	9,2	38,3	193,2	3 229,2
D.5	Direction et gestion	514,8			14,5	0,3	529,6
	Total partiel	10 859,6	47,4	9,2	195,3	741,2	12 763,3
E	PROGRAMME RÉGIONAL						
E.1	Bureaux régionaux	3 669,6	89,6		107,4	156,1	4 108,9
E.2	Bureaux extérieurs	7 036,8	32,4		104,3	688,9	10 462,5
E.3	Direction et gestion	1 870,6			16,8	6,2	1 893,6
	Total partiel	12 577,0	122,0		228,5	845,0	16 465,0

<i>Programme</i>	1 <i>Dépenses de personnel</i>	2 <i>Consultants</i>	3 <i>Réunions</i>	4 <i>Frais de voyage</i>	5 <i>Programme ordinaire de coopération technique^a</i>	6 <i>Dépenses diverses</i>	7 <i>Total</i>
F ADMINISTRATION							
F.1 Gestion des ressources humaines	2 730,2	1,4		14,5		105,5	2 851,6
F.2 Services financiers	3 010,8	23,0		5,8		6,8	3 046,4
F.3 Services généraux	2 572,4					754,2	3 326,6
F.4 Services juridiques	421,0	9,0				0,2	430,2
F.5 Direction et gestion	1 194,9	0,6		25,2		41,3	1 262,0
Total partiel	9 929,3	34,0		45,5		908,0	10 916,8
H.1 Coûts indirects	225,3					5 223,8	5 449,1
TOTAL, dépenses	51 472,0	636,6	152,6	918,5	3 982,4	14 081,9	71 244,0
Recettes							
E PROGRAMME RÉGIONAL							
E.2 Bureaux extérieurs						579,9	579,9
Recettes accessoires						1 277,0	1 277,0
TOTAL, recettes						1 856,9	1 856,9
TOTAL GÉNÉRAL, MONTANTS NETS	51 472,0	636,6	152,6	918,5	3 982,4	12 225,0	69 387,1

GESTION DES BÂTIMENTS**Dépenses**

G GESTION DES BÂTIMENTS							
G.1 Gestion commune des bâtiments	5 564,8			3,6		7 332,8	12 901,2
G.2 Gestion conjointe des bâtiments	152,7					538,5	691,2
Total, dépenses	5 717,5			3,6		7 871,3	13 592,4

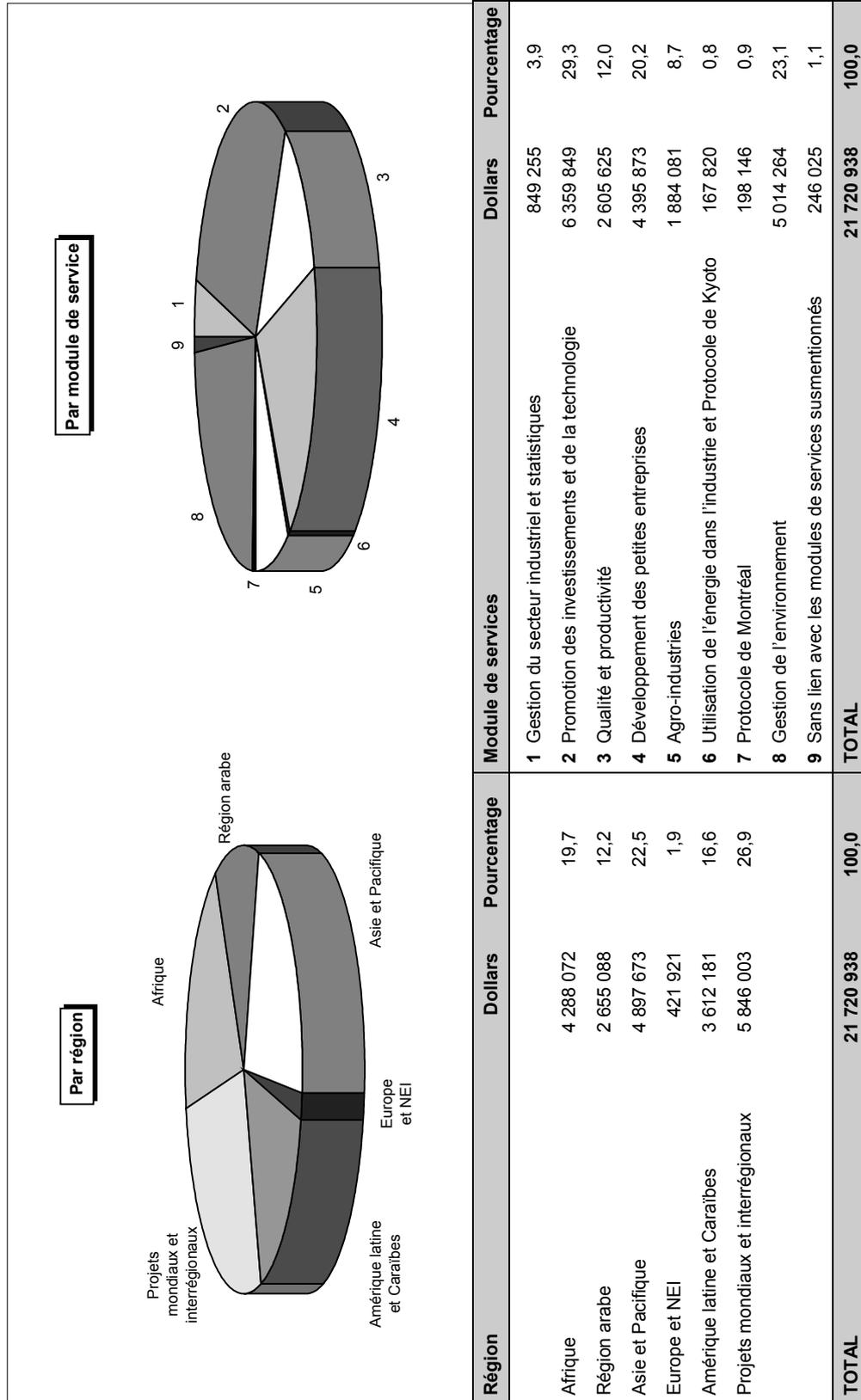
Note: Les dépenses au titre de la gestion des bâtiments sont financées par partage des coûts entre tous les utilisateurs; les dépenses indiquées ci-dessus sont intégralement recouvrées. La part nette de l'ONUDI est comptabilisée au titre du programme H ci-dessus.

^a Représente l'intégralité des crédits ouverts pour 2002 ayant été transférés au compte spécial du programme régional de coopération technique.

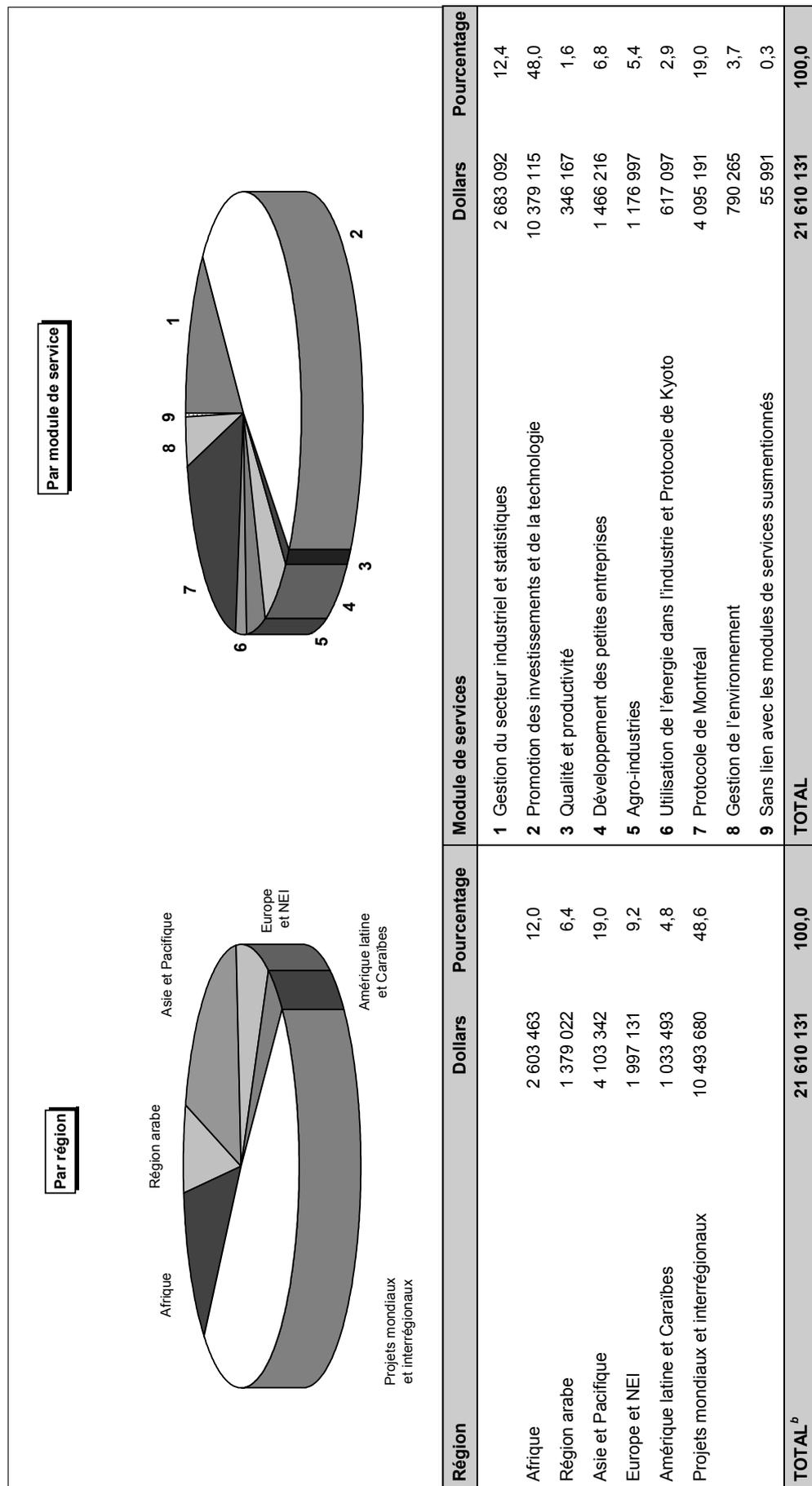
APPENDICE B

PROJETS APPROUVÉS AU TITRE DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

B.1 FONDS DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL: MONTANTS NETS APPROUVÉS EN 2002
(non compris les dépenses d'appui au programme)



B.2 FONDS D'AFFECTION SPÉCIALE: MONTANTS NETS APPROUVÉS EN 2002^a
(non compris les dépenses d'appui au programme)



^a Concerne les projets financés par le PNUCID, le Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux, COMFAR, le Fonds commun pour les produits de base et l'Union européenne, ainsi que par les contributions de fonds d'affectation spéciale autofinancés et financés par des tiers.

^b Comprend un montant de 2 307 759 dollars pour le programme relatif aux experts adjoints/les frais de voyage des administrateurs auxiliaires.

APPENDICE C

ÉTAT DES PROGRAMMES INTÉGRÉS ET CADRES GÉNÉRAUX DE SERVICES AU 31 DÉCEMBRE 2002

(en dollars, y compris les dépenses d'appui)

Région	Programme	Montant estimatif actuel (y compris les dépenses d'appui à 13 %)	Montant des fonds alloués (y compris les dépenses d'appui)	Financement recherché
AFRIQUE	Afrique du Sud	5 277 100	2 057 730	3 219 370
	Burkina Faso	4 419 667	3 917 123	502 544
	Côte d'Ivoire	5 359 364	1 592 600	3 766 764
	Érythrée	7 594 730	1 762 195	5 832 535
	Éthiopie	10 506 503	8 832 581	1 673 922
	Ghana	5 669 945	4 639 062	1 030 883
	Guinée	3 359 603	1 602 662	1 756 941
	Kenya	4 536 385	-	4 536 385
	Madagascar	4 520 000	490 894	4 029 106
	Mali	5 871 655	1 083 267	4 788 388
	Mozambique	9 936 655	5 264 965	4 671 690
	Nigéria	14 325 010	2 921 187	11 403 823
	Ouganda	7 291 325	6 451 646	839 679
	République-Unie de Tanzanie	8 212 681	4 838 400	3 374 281
	Rwanda	5 571 917	2 223 309	3 348 608
Sénégal	8 834 340	3 753 834	5 080 506	
	Total partiel	111 286 880	51 431 455	59 855 425
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	Bolivie	4 503 276	482 446	4 020 830
	Brésil	6 300 680	202 063	6 098 617
	Colombie	1 797 830	1 351 108	446 722
	Cuba	6 114 430	2 569 317	3 545 113
	Équateur	4 714 360	820 421	3 893 939
	Guatemala	10 914 331	3 775 805	7 138 526
	Honduras	5 541 294	527 040	5 014 254
	Programme pour l'Amérique latine	518 700	459 000	59 700
	Total partiel	40 404 901	10 187 200	30 217 701
ASIE ET PACIFIQUE	Chine	*	28 718	*
	Inde	*	3 505 567	*
	Indonésie	9 093 381	-	9 093 381
	Iran (République islamique d')	8 292 505	447 009	7 845 496
	Népal	2 328 930	414 001	1 914 929
	Pakistan	6 816 386	421 000	6 395 386
	République démocratique populaire Lao	1 313 009	1 279 020	33 989
	Sri Lanka	14 565 361	6 042 575	8 522 786
	Thaïlande	3 794 879	608 162	3 186 717
	Viet Nam	10 034 400	3 360 084	6 674 316
	Total partiel	56 238 851	16 106 136	43 667 000
EUROPE ET NEI	Arménie	1 932 413	277 512	1 654 901
	Fédération de Russie (Bashkortostan)	994 475	281 143	713 332
	Fédération de Russie (Komi)	1 134 075	437 088	696 987
	Fédération de Russie (Moscou)	1 402 462	271 680	1 130 782
	Fédération de Russie (niveau fédéral)	2 324 609	764 697	1 559 912
	Fédération de Russie (Saint-Pétersbourg)	2 357 052	852 804	1 504 248
	Ouzbékistan	2 958 340	418 626	2 539 714
	Total partiel	13 103 426	3 303 550	9 799 876

<i>Région</i>	<i>Programme</i>	<i>Montant estimatif actuel (y compris les dépenses d'appui à 13 %)</i>	<i>Montant des fonds alloués (y compris les dépenses d'appui)</i>	<i>Financement recherché</i>
ÉTATS ARABES D'AFRIQUE	Algérie	11 442 000	2 591 454	8 850 546
	Égypte	11 928 283	3 877 203	8 051 080
	Maroc	9 194 810	6 703 612	2 491 198
	Soudan	3 807 535	767 140	3 040 395
	Tunisie	7 558 510	3 615 424	3 943 086
	Total partiel		43 931 138	17 554 833
RÉGION ARABE	Arabie saoudite	1 504 595	-	1 504 595
	Jordanie	3 312 878	1 671 102	1 641 776
	Liban	6 735 365	1 247 150	5 488 215
	Palestine	4 803 430	1 415 557	3 387 873
	République arabe syrienne	3 932 683	531 165	3 401 518
	Yémen	1 820 543	364 832	1 455 711
Total partiel		22 109 494	5 229 806	16 879 688
TOTAL GÉNÉRAL		287 074 690	103 812 980	186 795 995

* Le montant des cadres généraux de services pour la Chine et pour l'Inde sont encore à l'étude.

APPENDICE D

ASSISTANCE TECHNIQUE FOURNIE PAR L'ONU DI AUX PAYS LES MOINS AVANCÉS

Tableau 1
Assistance fournie par pays et par source de financement, 2002^a
 (en dollars)

Région/pays	Fonds					Protocole de Montréal	Autres sources ^c	Total
	Budget ordinaire	PNUD	d'affectation spéciale	FDI ^b				
Afrique								
Angola	19 850	0	0	0	0	0	0	19 850
Bénin	0	2 474	0	0	0	0	0	2 474
Burkina Faso	22 258	0	20 788	161 812	22 467	0	0	227 325
Burundi	0	0	0	0	0	0	0	0
Cap-Vert	0	0	0	0	0	0	0	0
Comores	0	0	0	0	0	0	0	0
Érythrée	28 002	0	74 259	377 020	0	0	0	479 281
Éthiopie	0	0	219 593	982 802	0	0	0	1 202 395
Gambie	0	0	0	0	0	0	0	0
Guinée	39 175	22 022	(1 255)	30 448	0	0	0	90 390
Guinée-Bissau	0	0	0	0	0	0	0	0
Guinée équatoriale	0	0	0	0	0	0	0	0
Lesotho	0	(7 162)	0	0	0	0	149 697	142 535
Libéria	0	0	0	0	0	0	0	0
Madagascar	4 000	187 759	54 410	74 565	0	0	0	320 734
Malawi	0	0	0	70 030	0	0	0	70 030
Mali	0	0	68 127	81 783	2 038	0	0	151 948
Mauritanie	0	13 860	0	0	0	0	0	13 860
Mozambique	180 787	0	575 557	192 966	0	0	0	949 310
Niger	0	0	0	0	0	0	165 682	165 682
Ouganda	0	(29 010)	801 832	574 383	11 010	0	0	1 358 215
République centrafricaine	0	0	0	0	0	0	155 364	155 364
République démocratique du Congo	0	0	0	0	0	0	0	0
République-Union de Tanzanie	0	70 129	300 419	316 903	(97 873)	230 499	0	820 077
Rwanda	0	0	41 342	199 596	0	0	0	240 939
Sao Tomé-et-Principe	0	0	0	0	0	0	0	0
Sénégal	0	230 751	202 843	239 417	16 972	0	0	689 982
Sierra Leone	0	0	0	0	0	0	0	0
Tchad	0	369 411	0	0	0	0	0	369 411
Togo	0	(12 678)	0	0	0	0	249 926	237 248
Zambie	0	0	0	0	0	0	210 024	210 024
Total partiel	294 071	847 556	2 357 915	3 301 727	(45 386)	1 161 191	0	7 917 073

Région/pays	Fonds					Autres sources ^c	Total
	Budget ordinaire	PNUD	d'affectation spéciale	FDJ ^b	Protocole de Montréal		
Amérique latine et Caraïbes							
Haïti	0	0	0	0	0	0	0
Total partiel	0	0	0	0	0	0	0
Asie et Pacifique							
Afghanistan	0	0	0	77 695	0	(12 500)	65 195
Bangladesh	0	0	0	0	0	0	0
Bhoutan	0	(628)	0	0	0	0	(628)
Cambodge	0	0	0	0	0	0	0
Îles Salomon	0	0	0	0	0	0	0
Kiribati	0	0	0	0	0	0	0
Maldives	0	0	0	0	0	0	0
Myanmar	0	0	0	0	0	0	0
Népal	0	0	0	22 288	0	24 938	47 225
République démocratique populaire lao	0	0	0	604 151	0	84 592	688 742
Samoa	0	0	0	0	0	0	0
Tuvalu	0	0	0	0	0	0	0
Vanuatu	0	0	0	0	0	0	0
Total partiel	0	(628)	0	704 133	0	97 029	800 535
États arabes d'Afrique							
Djibouti	0	0	0	0	0	0	0
Somalie	0	0	0	0	0	0	0
Soudan	0	0	33 095	0	4 178	0	37 273
Total partiel	0	0	33 095	0	4 178	0	37 273
États arabes d'Asie occidentale							
Yémen	0	0	0	0	559 657	0	559 657
Total partiel	0	0	0	0	559 657	0	559 657
TOTAL	294 071	846 928	2 391 010	4 005 860	518 449	1 258 221	9 314 538

^a À l'exclusion des projets régionaux, interrégionaux et mondiaux, ainsi que des bourses de perfectionnement individuelles et des programmes de formation en groupe dont les PMA bénéficient en même temps que d'autres pays en développement.

^b Hors 13 % au titre des frais généraux.

^c Comprend les projets exécutés par d'autres organisations, pour lesquels l'ONUDI fait office d'organisme associé ou coopérateur.

Tableau 2
Projets nouveaux approuvés, par pays et par source de financement, 2002^a
 (en dollars)

Région/pays	Budget ordinaire	PNUD	Fonds d'affectation spéciale	FDI ^b	Protocole de Montréal	Autres sources ^c	Total
Afrique							
Angola	19 823	0	0	0	0	0	19 823
Bénin	0	1 750	0	0	0	0	1 750
Burkina Faso	22 258	0	0	0	0	0	22 258
Burundi	0	0	0	0	0	0	0
Cap-Vert	0	0	0	0	0	0	0
Comores	0	0	0	0	0	0	0
Érythrée	28 002	0	74 259	0	0	0	102 261
Éthiopie	0	0	0	65 508	0	0	65 508
Gambie	0	0	0	0	0	0	0
Guinée	39 467	0	0	24 503	0	0	63 970
Guinée-Bissau	0	0	0	0	0	0	0
Guinée équatoriale	0	0	0	0	0	0	0
Lesotho	0	0	0	0	0	186 233	186 233
Libéria	0	0	0	0	0	0	0
Madagascar	4 000	0	64 904	74 938	0	0	143 843
Malawi	0	0	0	0	0	0	0
Mali	0	0	0	0	2 039	0	2 039
Mauritanie	0	14 000	0	0	0	0	14 000
Mozambique	182 300	0	356 502	0	0	0	538 802
Niger	0	0	0	0	0	166 095	166 095
Ouganda	0	0	0	63 279	0	0	63 279
République centrafricaine	0	0	0	0	0	164 050	164 050
République démocratique du Congo	0	0	0	0	0	0	0
République-Union de Tanzanie	0	0	0	124 379	0	250 700	375 079
Rwanda	0	0	0	207 600	0	0	207 600
Sao Tomé-et-Principe	0	0	0	0	0	0	0
Sénégal	0	423 303	30 365	36 835	0	0	490 503
Sierra Leone	0	0	0	0	0	0	0
Tchad	0	0	0	0	0	0	0
Togo	0	0	0	0	0	290 850	290 850
Zambie	0	0	0	0	0	0	0
Total partiel	295 850	439 053	526 030	597 043	2 039	1 057 928	2 917 942

Région/pays	Fonds				Autres sources ^c	Total
	Budget ordinaire	PNUD	d'affectation spéciale	FDI ^b		
Amérique latine et Caraïbes						
Haïti	0	0	0	0	0	0
Total partiel	0	0	0	0	0	0
Asie et Pacifique						
Afghanistan	0	0	0	77 407	0	77 407
Bangladesh	0	0	0	0	0	0
Bhoutan	0	0	0	0	0	0
Cambodge	0	0	0	0	0	0
Îles Salomon	0	0	0	0	0	0
Kiribati	0	0	0	0	0	0
Maldives	0	0	0	0	0	0
Myanmar	0	0	0	0	0	0
Népal	0	0	0	0	100 425	100 425
République démocratique populaire lao	0	0	0	234 625	134 677	369 302
Samoa	0	0	0	0	0	0
Tuvalu	0	0	0	0	0	0
Vanuatu	0	0	0	0	0	0
Total partiel	0	0	0	312 032	235 102	547 134
États arabes d'Afrique						
Djibouti	0	0	0	0	0	0
Somalie	0	0	0	0	0	0
Soudan	0	0	33 095	0	0	33 095
Total partiel	0	0	33 095	0	0	33 095
États arabes d'Asie occidentale						
Yémen	0	0	0	0	0	0
Total partiel	0	0	0	0	0	0
TOTAL	295 850	439 053	559 125	909 074	2 039	3 498 171

^a À l'exclusion des projets régionaux, interrégionaux et mondiaux, ainsi que des bourses de perfectionnement individuelles et des programmes de formation en groupe dont les PMA bénéficient en même temps que d'autres pays en développement.

^b Hors 13 % au titre des frais généraux.

^c Comprend les projets exécutés par d'autres organisations, pour lesquels l'ONUDI fait office d'organisme associé ou coopérateur.

Tableau 3
Total net pour les projets approuvés, par pays et par source de financement, 2002^a
 (en dollars)

Région/pays	Fonds					Protocole de Montréal	Autres sources ^c	Total
	Budget ordinaire	PNUD	d'affectation spéciale	FDP ^b				
Afrique								
Angola	160 000	0	0	0	0	0	0	160 000
Bénin	0	176 168	0	0	0	0	0	176 168
Burkina Faso	(23 810)	0	0	(410)	0	0	(19 752)	(43 972)
Burundi	0	0	0	0	0	0	0	0
Cap-Vert	0	0	0	0	0	0	0	0
Comores	0	0	0	0	0	0	0	0
Érythrée	(791)	0	109 515	70 000	0	0	0	178 724
Éthiopie	(6 236)	0	46 806	374 128	0	0	465 182	879 880
Gambie	0	0	0	0	0	0	0	0
Guinée	(20 789)	(192 313)	0	105 000	(9 000)	0	0	(117 102)
Guinée-Bissau	0	0	0	0	0	0	0	0
Guinée équatoriale	0	0	0	0	0	0	0	0
Lesotho	0	0	0	0	0	0	488 950	488 950
Libéria	0	0	0	0	0	0	0	0
Madagascar	(20 047)	30 860	129 808	160 000	0	0	0	300 621
Malawi	0	0	0	0	0	0	0	0
Mali	566	0	0	60 000	30 000	(25 524)	0	65 042
Mauritanie	0	(45 047)	0	0	0	0	0	(45 047)
Mozambique	23 497	0	741 687	0	(247 401)	0	0	517 783
Niger	0	0	0	0	0	0	475 000	475 000
Ouganda	5 036	0	168 783	171 527	(607)	0	0	344 739
République centrafricaine	0	0	0	0	0	0	479 000	479 000
République démocratique du Congo	0	0	0	0	0	0	0	0
République-Union de Tanzanie	(1 593)	48 277	91 214	200 969	(101 782)	0	498 095	735 180
Rwanda	10 845	0	0	210 000	0	0	(4 081)	216 764
Sao Tomé-et-Principe	0	0	0	0	0	0	0	0
Sénégal	(24 004)	952 148	86 499	115 000	0	(21 024)	0	1 108 619
Sierra Leone	0	0	0	0	0	0	0	0
Tchad	0	58 510	0	0	0	0	493 000	551 510
Togo	0	0	0	0	0	0	499 000	499 000
Zambie	0	0	0	0	0	0	0	0
Total partiel	102 674	1 028 603	1 374 312	1 466 214	(328 790)	3 327 846	6 970 859	

Région/pays	Fonds					Autres sources ^c	Total
	Budget ordinaire	PNUD	d'affectation spéciale	FDI ^b	Protocole de Montréal		
Amérique latine et Caraïbes							
Haïti	0	0	0	0	0	0	0
Total partiel	0	0	0	0	0	0	0
Asie et Pacifique							
Afghanistan	0	0	0	144 000	0	0	144 000
Bangladesh	0	0	0	0	0	0	0
Bhoutan	0	0	0	0	0	0	0
Cambodge	0	0	0	619 400	0	0	619 400
Îles Salomon	0	0	0	0	0	0	0
Kiribati	0	0	0	0	0	0	0
Maldives	0	0	0	0	0	0	0
Myanmar	0	0	0	0	0	0	0
Népal	0	0	0	556	0	469 500	470 056
République démocratique populaire lao	0	0	0	655 145	0	493 799	1 148 944
Samoa	0	0	0	0	0	0	0
Tuvalu	0	0	0	0	0	0	0
Vanuatu	0	0	0	0	0	0	0
Total partiel	0	0	0	1 419 101	0	963 299	2 382 400
États arabes d'Afrique							
Djibouti	0	0	0	0	0	0	0
Somalie	0	0	0	0	0	0	0
Soudan	(41 326)	0	42 477	0	(7 489)	0	(6 338)
Total partiel	(41 326)	0	42 477	0	(7 489)	0	(6 338)
États arabes d'Asie occidentale							
Yémen	0	0	0	0	10 000	0	10 000
Total partiel	0	0	0	0	10 000	0	10 000
TOTAL	61 348	1 028 603	1 416 789	2 885 315	(326 279)	4 291 145	9 356 921

^a À l'exclusion des projets régionaux, interrégionaux et mondiaux, ainsi que des bourses de perfectionnement individuelles et des programmes de formation en groupe dont les PMA bénéficient en même temps que d'autres pays en développement.

^b Hors 13 % au titre des frais généraux.

^c Comprend les projets exécutés par d'autres organisations, pour lesquels l'ONUDI fait office d'organisme associé ou coopérateur.

APPENDICE E

PROGRAMME ORDINAIRE DE COOPÉRATION TECHNIQUE

Tableau 1
Exécution par programme, 2002
(en milliers de dollars)

	<i>Priorités de l'ONUDI</i>	<i>DDIA*</i>	<i>TOTAL</i>
Programme C.1 Gestion du secteur industriel et statistiques	74,2	76,2	150,4
Programme C.2 Promotion des investissements et de la technologie	179,4	-	179,4
Programme C.3 Qualité et productivité	16,0	172,7	188,7
Programme C.4 Développement des petites entreprises	72,7	54,6	127,3
Programme D.1 Agro-industries	46,0	142,9	188,9
Programme D.2 Utilisation de l'énergie dans l'industrie et Protocole de Kyoto	102,0	57,8	159,8
Programme D.4 Gestion de l'environnement	492,3		492,3
Grand programme E. Programme régional	55,4	0,7	56,1
Divers	53,2	30,8	84,0
TOTAL	1 091,2	535,7	1 626,9
Montant équivalent en euros	1 123,9	573,6	1 697,5

* Décennie du développement industriel de l'Afrique.

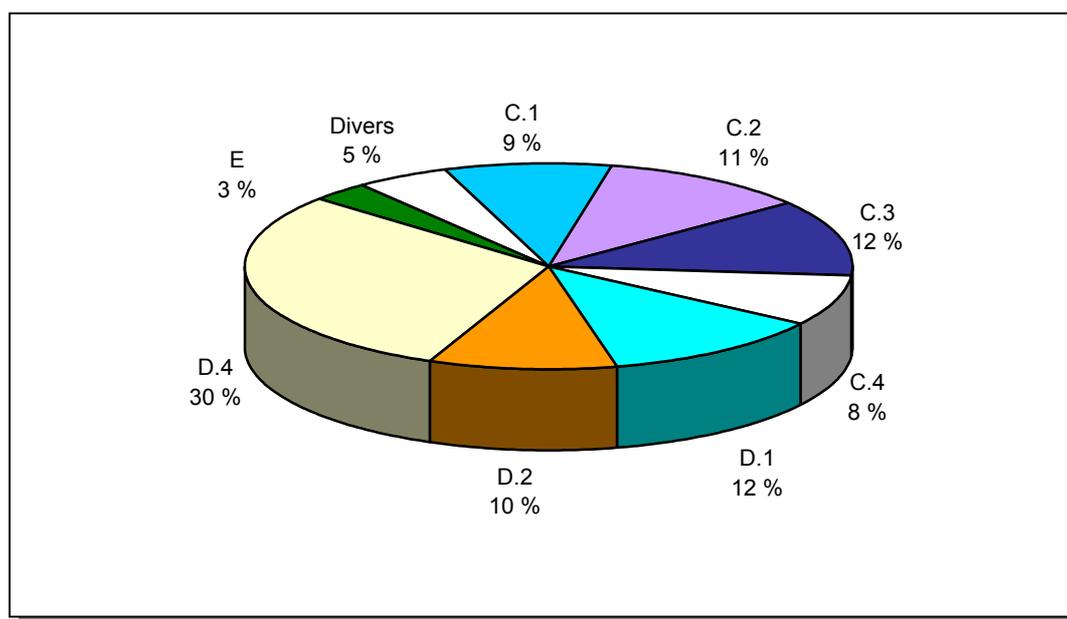
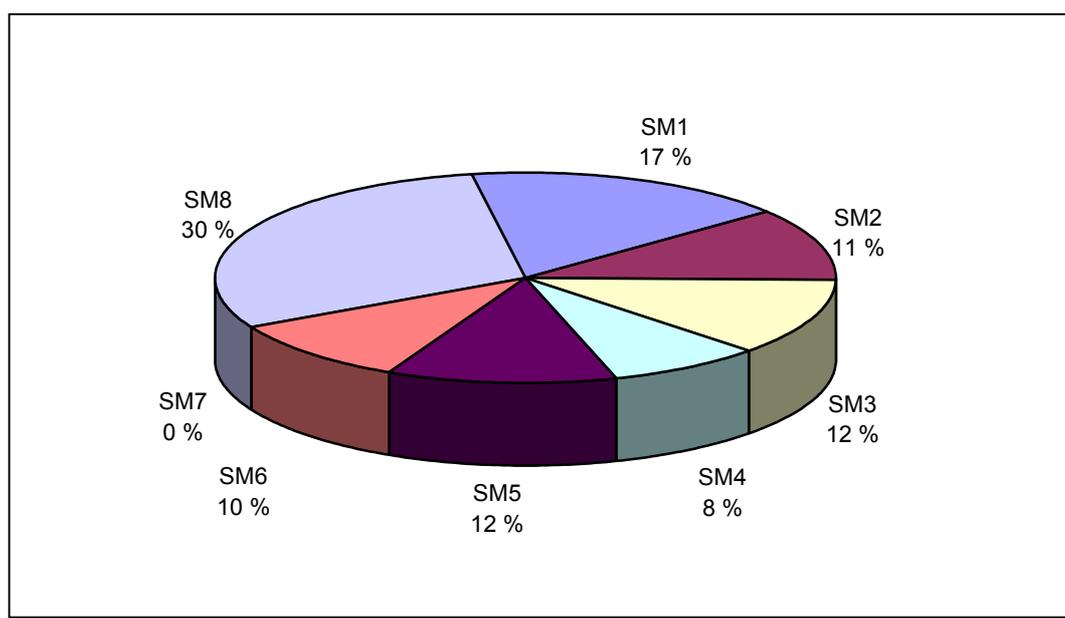


Tableau 2
Exécution par module de services, 2002
(en milliers de dollars des États-Unis)

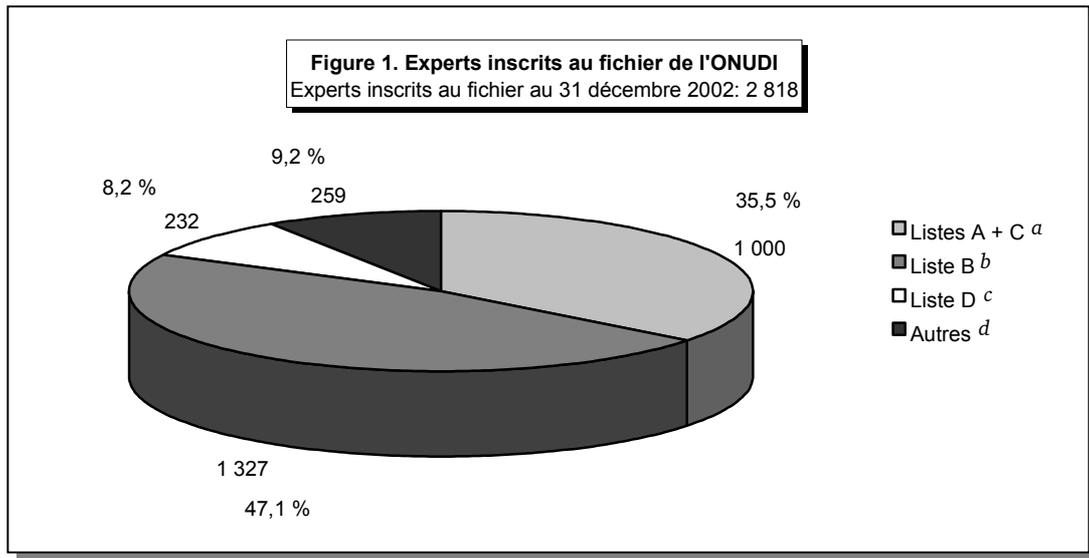
	<i>Priorités de l'ONUDI</i>	<i>DDIA*</i>	<i>TOTAL</i>
Gestion du secteur industriel et statistiques (SM1)	172,0	107,7	279,7
Promotion des investissements et de la technologie (SM2)	179,4	-	179,4
Qualité et productivité (SM3)	16,0	172,7	188,7
Développement des petites entreprises (SM4)	72,7	54,6	127,3
Agro-industries (SM5)	46,0	142,9	188,9
Utilisation de l'énergie dans l'industrie et Protocole de Kyoto (SM6)	102,0	57,8	159,8
Protocole de Montréal (SM7)	-	-	-
Gestion de l'environnement (SM8)	503,1	-	503,1
	TOTAL	535,7	1 626,9
	Montant équivalent en euros	573,6	1 697,5

* Décennie du développement industriel de l'Afrique.

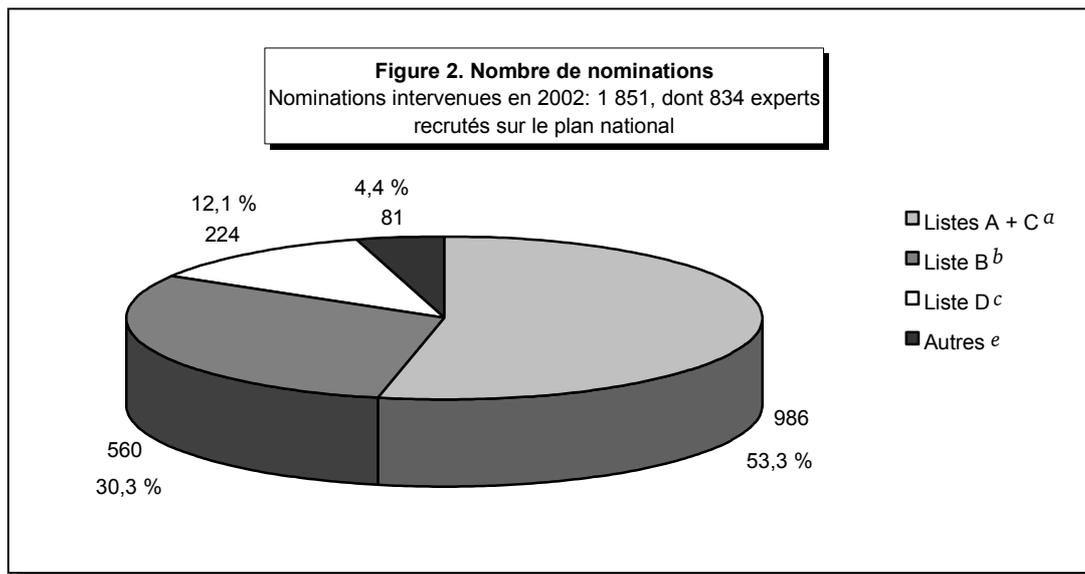


APPENDICE F

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES EXPERTS



Répartition des experts par groupes régionaux de pays



^a États inscrits sur les listes A et C de l'Annexe I de l'Acte constitutif de l'ONUDI, plus l'Albanie, Chypre, la Grèce, Malte, le Portugal, la Roumanie et la Turquie.

^b États inscrits sur la liste B de l'Annexe I de l'Acte constitutif de l'ONUDI, à l'exclusion de Chypre, de la Grèce, de Malte, du Portugal et de la Turquie.

^c États inscrits sur la liste D de l'Annexe I de l'Acte constitutif de l'ONUDI, à l'exclusion de l'Albanie et de la Roumanie.

^d Y compris des candidats sans indication précise de nationalité et 43 candidats de l'Australie, 66 du Canada et 117 des États-Unis d'Amérique.

^e Y compris 4 experts d'Australie, 16 experts du Canada et 57 experts des États-Unis d'Amérique.

Nomination d'experts, 2002

<i>Pays/zone/territoire</i>	<i>Nombre de nominations</i>	<i>Pays/zone/territoire</i>	<i>Nombre de nominations</i>	<i>Pays/zone/territoire</i>	<i>Nombre de nominations</i>
Italie	124	Slovaquie	12	Tchad	2
Inde	113	Algérie	11	Costa Rica	2
France	88	Chili	11	République dominicaine	2
Royaume-Uni	74	République démocratique populaire lao	11	El Salvador	2
Autriche	63	Mozambique	11	Gambie	2
États-Unis d'Amérique	57	République arabe syrienne	11	Indonésie	2
Chine	55	Ukraine	11	Israël	2
Fédération de Russie	55	Uruguay	11	Kirghizistan	2
République-Unie de Tanzanie	44	Yougoslavie	11	Lituanie	2
Sénégal	41	Argentine	10	Malawi	2
Nigéria	40	Érythrée	10	Malte	2
Suisse	36	Kenya	10	Palestine	2
Sri Lanka	35	Soudan	10	Portugal	2
Pays-Bas	34	Croatie	9	Singapour	2
Ouganda	33	Norvège	9	Yémen	2
Burkina Faso	31	Nouvelle-Zélande	8	Afghanistan	1
Maroc	31	Pérou	8	Bangladesh	1
Pologne	31	ex-République yougoslave de Macédoine	8	Botswana	1
Allemagne	27	Ouzbékistan	8	République populaire démocratique de Corée	1
Philippines	26	Grèce	7	Djibouti	1
Viet Nam	26	Honduras	7	Équateur	1
Hongrie	24	Jordanie	7	Guinée-Bissau	1
Espagne	24	Pakistan	7	Jamahiriya arabe libyenne	1
Bosnie-Herzégovine	22	Turquie	7	Maurice	1
Colombie	22	Venezuela	7	Niger	1
Guatemala	21	Zambie	7	Paraguay	1
République tchèque	20	Nicaragua	6	Slovénie	1
Mexique	20	Zimbabwe	6		
Brésil	19	Bolivie	5	Total	1 851
Irlande	19	Cameroun	5	(119 pays)	
Liban	19	Côte d'Ivoire	5		
Danemark	18	Suède	5		
Éthiopie	17	Australie	4		
Ghana	17	Népal	4		
Iran (République islamique d')	17	République de Corée	4		
Bélarus	16	Roumanie	4		
Canada	16	Togo	4		
Belgique	15	Finlande	3		
Afrique du Sud	15	Malaisie	3		
Égypte	14	Mongolie	3		
Mali	14	Thaïlande	3		
Tunisie	14	Albanie	2		
Japon	13	Bhoutan	2		
Madagascar	13	Bulgarie	2		
Rwanda	13	Burundi	2		
Guinée	12				

APPENDICE G

ACTIVITÉS DE FORMATION

Tableau 1
Programmes de formation collective

Domaine d'étude	Type de programme				Nombre de participants			
	National	Régional	Inter-régional	Pays/territoire hôte	Ensemble des pays ^a	PMA	Femmes	Participants africains ^b
Métrologie	X			Allemagne	2			
Mise à niveau	X			Algérie	40		10	40
Qualité	X			Algérie	42		8	42
Sécurité alimentaire	X			Angola	51		18	
Préparation et analyse des projets d'investissements, y compris le logiciel COMFAR III Expert	X			Arabie saoudite	11			
Techniques d'analyse et d'évaluation des investissements pour les projets industriels, y compris le logiciel COMFAR III Expert (caractéristiques avancées)	X			Arabie saoudite	9			
Accréditation de laboratoires	X			Australie	3		2	
Analyse financière des projets d'investissement et application du logiciel COMFAR III Expert			X	Autriche	13		7	
Cours de recyclage sur la méthodologie			X	Autriche	5	2	2	2
Logiciel COMFAR III Expert – niveau de base (2 activités)			X	Autriche	20	5	4	6
Logiciel COMFAR III Expert – niveau avancé (2 activités)			X	Autriche	17	4	3	7
Logiciel COMFAR pour l'analyse des projets		X		Bahreïn	16			
Gestion de la technologie*		X		Bahreïn	54		11	51
ISO 15161	X			Burkina Faso	45	44	8	
Qualité		X		Burkina Faso	20		4	
Gestion des laboratoires		X		Burkina Faso	20		4	20
Audit de laboratoires		X		Burkina Faso	20		4	20
Tissage à la main, teinture de textile et couture	X			Burkina Faso	57	57	30	20
Traitement des aliments	X			Burkina Faso	10		8	
Méthodologie et logiciel COMFAR III Expert au niveau de base	X			Cambodge	19	19	4	
Biotechnologie			X	Chili	17		6	
Identification, formulation et analyse financière des projets d'investissement		X		Chine	80		15	

Domaine d'étude	Type de programme				Nombre de participants			
	National	Régional	Inter-régional	Pays/territoire hôte	Ensemble des pays ^a	PMA	Femmes	Participants africains ^b
Technologie du bambou	X			Chine	3			
Logiciel d'entreprise PHAROS (4 activités)	X			Colombie	89		36	
Formulation de projets d'investissement à promouvoir au niveau international	X			Colombie	24		10	
Identification, examen, préparatoire et évaluation des projets d'investissement; logiciel COMFAR III Expert	X			Colombie	26		13	
Promotion des investissements étrangers, application des outils de l'ONUDI et UNIDO Exchange	X			Colombie	25		11	
Alternatives au bromure de méthyle	X			Colombie	50			
Production plus propre			X	Costa Rica	33	3	11	4
Développement de l'entrepreneuriat féminin	X			Côte d'Ivoire	25		25	25
Diagnostic par laser des processus de combustion*			X	Égypte	36	1	3	28
Développement des entreprises et services de consultants	X			Éthiopie	77	77	12	77
Services d'aide aux entreprises	X			Éthiopie	49	49	9	49
Développement de l'entrepreneuriat féminin	X			Éthiopie	38	38	38	38
Développement des compétences pour EMPRETEC (Programme de formation de la CNUCED pour le développement de l'esprit d'initiative et des petites et moyennes entreprises)	X			Éthiopie	19	19	2	19
EMPRETEC	X			Éthiopie	41	41	8	41
Formation de formateurs d'entreprises	X			Éthiopie	16	16	3	16
Service de développement des entreprises, formation de formateurs	X			Éthiopie	38	38	10	38
Mise à niveau des compétences techniques et formation en gestion	X			Éthiopie	40	40	10	40
Gestion de l'énergie pour les petites et moyennes industries privées: audit énergétique (2 activités)	X			Éthiopie	65	65		65
Promotion des investissements dans l'industrie du cuir	X			Éthiopie	30	30	30	30
Sécurité et technologie alimentaires	X			Éthiopie	70		10	
Technologie après récolte et prévention des pertes pour les agriculteurs	X			Éthiopie	786		503	

Domaine d'étude	Type de programme			Nombre de participants				
	National	Régional	Inter-régional	Pays/territoire hôte	Ensemble des pays ^a	PMA	Femmes	Participants africains ^b
Technologie Microtransformation des aliments	X			Éthiopie	6			
Promotion des investissements	X			Ghana	27		9	27
Sécurité alimentaire et audits de la qualité	X			Ghana	30			
Développement de l'entrepreneuriat féminin dans le traitement des aliments	X			Guatemala	30		30	
Techniques de conception et de fabrication de vêtements assistées par ordinateur		X		Guatemala	3		3	
Gestion intégrée des zones côtières*		X		Honduras	28		4	
Évaluation des besoins technologiques	X			Honduras	35		15	
Modification et conversion de compresseurs			X	Hongrie	6			
Développement de l'entrepreneuriat	X			Îles Turques et Caïques	55		10	
Formation de compétences à court terme	X			Îles Turques et Caïques	215		54	
Services consultatifs aux entreprises	X			Îles Turques et Caïques	150		32	
Développement de l'entrepreneuriat et services consultatifs aux entreprises, formation de formateurs	X			Îles Turques et Caïques	13			
Amélioration des techniques d'exploitation des carrières (3 activités)	X			Inde	142			
Serrurerie (3 activités)	X			Inde	60			
Entrepreneuriat	X			Inde	24			
Bonnes pratiques de fabrication (2 activités)	X			Inde	59			
Sensibilisation au MQT/ ISO 9001	X			Inde	23			
Technique de conception des serrures	X			Inde	20			
Amélioration de l'emballage des jouets	X			Inde	10			
Amélioration de la conception des jouets	X			Inde	17			
Amélioration du traitement des plastiques	X			Inde	38			
Essais de jouets	X			Inde	32			
Certification CE pour les jouets (2 activités)	X			Inde	45			
Modernisation des machines outils (installation de commandes numériques) (2 activités)	X			Inde	65			

Domaine d'étude	Type de programme				Nombre de participants			
	National	Régional	Inter-régional	Pays/territoire hôte	Ensemble des pays ^a	PMA	Femmes	Participants africains ^b
Esthétique et ergonomie des machines outils	X			Inde	36			
Fabrication de machines outils	X			Inde	17			
Conception de machines outils	X			Inde	12			
Gestion de la technologie*	X			Inde	46			
Conception et techniques de production de matériaux de construction de logements bon marché*		X		Inde	22	6	2	
Développement de groupements de petites et moyennes entreprises	X			Inde	326		72	
Gestion et récolte de plantations durables ou de bambou	X			Inde	35			
Développement de l'entrepreneuriat	X			Inde	30			
Génie agricole	X			Inde	5	5		
Logiciel COMFAR III Expert et application de COMFAR pour l'examen des projets	X			Indonésie	17		6	
Communications par fibres optiques*			X	Indonésie	39		5	1
COMFAR III		X		Iran (République islamique d')	90			
Maintenance et exploitation de systèmes de communication par fibres optiques			X	Iran (République islamique d')	53	1	4	48
Instrumentation*			X	Italie	34		8	7
Traitement des images de télédétection pour suivre le développement industriel dans les zones côtières*		X		Italie	21	11		
Conception moléculaire et chimie combinatoire assistée par ordinateur*		X		Italie	31		14	
Technologie de fabrication de mousse de polyuréthane			X	Italie	5			
Alternatives au bromure de méthyle dans le secteur horticole			X	Italie	21			
Méthodologie des études de préinvestissement et analyse des projets d'investissement à l'aide du logiciel COMFAR III Expert			X	Japon	15		5	
Méthodologie et logiciel COMFAR III Expert au niveau de base		X		Japon	12			
COMFAR III	X			Japon	14		2	
COMFAR III	X			Liban	15		7	
Gestion des entreprises	X			Liban	185			185

Domaine d'étude	Type de programme			Pays/territoire hôte	Nombre de participants			
	National	Régional	Inter-régional		Ensemble des pays ^a	PMA	Femmes	Participants africains ^b
Techniques de sériciculture	X			Madagascar	15			15
Technologie de la canne et du bambou		X		Malaisie	5			
Aide à l'instrumentation	X			Malawi	10	10		
Logiciel "OUTSOURCING 2002"			X	Maroc	10	1		8
Mise à niveau des compétences techniques des femmes chefs d'entreprises	X			Maroc	168		168	168
Gestion des entreprises et marketing pour les femmes chefs d'entreprises	X			Maroc	50		50	50
Production d'huile d'olive	X			Maroc	217		215	
Technique de conception et de fabrication de vêtements assistées par ordinateur	X			Mexique	3		3	
Opportunités commerciales	X			Micronésie	157		42	
Identification, formulation et analyse financière des projets d'investissements		X		Mongolie	20		9	
Méthodologie et logiciel COMFAR III Expert au niveau de base (2 activités)	X			Myanmar	23	9	4	
Outils de suivi des projets	X			Nicaragua	45		26	
Analyse des chaînes de production	X			Nicaragua	40		18	
COMFAR III	X			Nigéria	15			15
Traitement des aliments	X			Nigéria	100			
Tissage à la main, création de surfaces, conception de vêtements, développement de produits, entretien de machines à coudre et gestion d'entreprises	X		X	Ouganda	100	100	90	
Fabrication d'articles en cuir		X		Ouganda	30	30	30	30
Traitement des aliments	X			Ouganda	45		10	
Contrôle de la qualité et normalisation des plantes médicinales*		X		Panama	38		19	
Logiciel "OUTSOURCING 2002"		X		Pérou	13	1	1	
Méthodologie et outils de promotion des investissements: Analyse des projets et COMFAR	X			Pérou	20		7	
Évaluation des projets d'investissements à l'aide du logiciel COMFAR III Expert (2 activités)	X			Pologne	19		7	
Méthodologie et logiciel COMFAR III Expert au niveau de base	X			République de Corée	28			
Météorologie	X			République de Corée	3			

Domaine d'étude	Type de programme			Pays/territoire hôte	Nombre de participants			
	National	Régional	Inter-		Ensemble des			Participants africains ^b
			régional		pays ^a	PMA	Femmes	
Production plus propre			X	République de Corée	13	1	1	1
Financement privé des infrastructures	X			République démocratique populaire lao	20	20		
Promotion des investissements	X			République démocratique populaire lao	8	8	2	
Formation à la gestion pour les femmes chefs d'entreprise dans le traitement des aliments	X			République-Unie de Tanzanie	152	152	152	152
Formation à la gestion et traitement des aliments, formation de formateurs	X			République-Unie de Tanzanie	38	38	20	38
Météorologie	X			Royaume-Uni	2			
Développement de l'entrepreneuriat féminin dans le traitement des aliments	X			Rwanda	22	22	22	22
Gestion de la technologie*	X			Sénégal	55		7	53
Développement de l'entrepreneuriat féminin dans le traitement du poisson	X			Sénégal	60		60	60
Études de faisabilité participatives pour le choix des villages où pourrait être installée la plate-forme	X			Sénégal	38	38	16	38
Traitement des aliments	X			Sénégal	47		40	
Anglais des affaires pour le Ministère de développement des entreprises, de la politique industrielle et de la promotion des investissements	X			Sri Lanka	130			
Analyse des projets et logiciel COMFAR III Expert	X			Soudan	25	25	1	25
Logiciel COMFAR III Expert niveau de base (3 activités)			X	Suède	75		26	
Développement industriel durable: simulation, analyse, optimisation et commande des processus*			X	Thaïlande	24	4	7	1
Logiciel "OUTSOURCING 2002"			X	Turquie		6		1
Traitement et sécurité des aliments			X	Turquie	10	1	3	5
Formation à la gestion et traitement des aliments, formation de formateurs	X			Viet Nam	41		32	
Groupe d'auto-assistance pour les petites et moyennes entreprises	X			Viet Nam	134		334	

* Centre international pour la science et la haute technologie.

^a Y compris les participants des NEL.

^b Y compris les participants des États arabes d'Afrique.

Tableau 2

**Nombre de stages individuels et de voyages d'étude ayant débuté en 2002
par nationalité/zone, pays ou territoire d'origine des boursiers**

Nombre de boursiers placés

Nationalité/zone, pays ou territoire d'origine	PNUD			Programme ordinaire			Autres programmes			Total
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
AFRIQUE										
Afrique du Sud	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1
Bénin	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1
Botswana	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1
Burkina Faso	0	0	0	0	0	0	6	1	7	7
Burundi	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1
Cameroun	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1
Comores	0	1	1	0	0	0	0	0	0	1
Côte d'Ivoire	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1
Érythrée	0	0	0	1	0	1	4	0	4	5
Éthiopie	0	0	0	1	0	1	40	2	42	43
Ghana	0	0	0	0	0	0	2	0	2	2
Guinée	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1
Guinée-Bissau	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1
Kenya	0	0	0	1	1	2	0	0	0	2
Madagascar	3	2	5	0	0	0	0	0	0	5
Malawi	0	0	0	2	0	2	0	0	0	2
Mali	0	0	0	1	0	1	1	0	1	2
Maurice	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1
Mozambique	0	0	0	0	0	0	2	1	3	3
Namibie	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1
Niger	0	0	0	0	1	1	2	0	2	3
Nigéria	0	0	0	1	0	1	11	0	11	12
Ouganda	0	0	0	1	0	1	10	3	13	14
République-Unie de Tanzanie	0	1	1	1	0	1	10	3	13	15
Rwanda	0	0	0	0	1	1	0	0	0	1
Sénégal	1	0	1	1	0	1	6	0	6	8
Seychelles	1	0	1	0	0	0	0	0	0	1
Tchad	0	2	2	1	0	1	0	0	0	3
Togo	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1
Zambie	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1
Zimbabwe	19	0	19	1	0	1	0	0	0	20
TOTAL	24	6	30	17	3	20	101	10	111	161
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES										
Argentine	0	0	0	0	0	0	2	0	2	2
Bolivie	0	0	0	0	0	0	1	1	2	2
Brésil	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1
Chili	0	0	0	0	0	0	2	0	2	2
Colombie	0	0	0	0	0	0	2	2	4	4
Costa Rica	0	0	0	0	0	0	3	1	4	4
Cuba	5	11	16	0	0	0	7	5	12	28
El Salvador	0	0	0	0	0	0	3	0	3	3
Guatemala	0	0	0	0	0	0	3	0	3	3
Honduras	0	0	0	0	0	0	2	0	2	2
Mexique	0	0	0	0	0	0	2	0	2	2
Nicaragua	0	0	0	0	0	0	2	5	7	7
Panama	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1
Paraguay	0	0	0	0	0	0	1	1	2	2

Nationalité/zone, pays ou territoire d'origine	PNUD			Programme ordinaire			Autres programmes			Total
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Pérou	0	0	0	0	0	0	5	0	5	5
Trinité-et-Tobago	0	0	0	0	0	0	0	2	2	2
Uruguay	0	0	0	0	0	0	2	0	2	2
TOTAL	5	11	16	0	0	0	39	17	56	72
ASIE ET PACIFIQUE										
Bangladesh	1	0	1	0	0	0	0	0	0	1
Cambodge	1	0	1	0	0	0	3	0	3	4
Chine	10	4	14	0	0	0	28	2	30	44
Inde	10	1	11	0	1	1	2	0	2	14
Indonésie	1	0	1	0	0	0	2	0	2	3
Iran (République islamique d')	0	1	1	0	0	0	10	0	10	11
Myanmar	2	0	2	0	0	0	0	0	0	2
Népal	2	0	2	0	0	0	0	0	0	2
Pakistan	10	1	11	0	0	0	0	0	0	11
Philippines	1	1	2	0	0	0	0	1	1	3
République de Corée	2	0	2	0	0	0	0	0	0	2
République démocratique populaire lao	1	0	1	0	0	0	15	1	16	17
Sri Lanka	0	0	0	0	0	0	12	3	15	15
Thaïlande	0	2	2	0	0	0	1	0	1	3
Viet Nam	0	1	1	0	0	0	2	4	6	7
TOTAL	41	11	52	0	1	1	75	11	86	139
ÉTATS ARABES										
Algérie	6	6	12	1	0	1	3	0	3	16
Égypte	0	0	0	1	0	1	10	3	13	14
Jamahiriya arabe libyenne	0	0	0	1	0	1	1	0	1	2
Jordanie	0	0	0	0	0	0	19	2	21	21
Liban	0	0	0	0	0	0	10	4	14	14
Maroc	0	0	0	1	0	1	2	1	3	4
Oman	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1
Palestine	0	0	0	0	0	0	6	0	6	6
Qatar	0	0	0	0	0	0	2	0	2	2
République arabe syrienne	10	1	11	0	0	0	0	0	0	11
Tunisie	0	0	0	0	0	0	27	8	35	35
Yémen	0	0	0	0	0	0	3	0	3	3
TOTAL	16	7	23	4	0	4	84	18	102	129
EUROPE ET NEI										
Bélarus	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1
Bosnie-Herzégovine	1	0	1	0	0	0	0	0	0	1
Bulgarie	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1
Fédération de Russie	0	0	0	0	0	0	4	0	4	4
Ouzbékistan	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1
Roumanie	0	0	0	0	0	0	11	9	20	20
TOTAL	1	0	1	0	0	0	18	9	27	28
GRAND TOTAL	87	35	122	21	4	25	317	65	382	529

Tableau 3
Stages individuels et voyages d'étude ayant débuté en 2002,
par pays, zone géographique ou territoire d'accueil et sources de financement

Nombre de boursiers placés

Nationalité/zone, pays ou territoire d'origine	PNUD			Programme ordinaire			Autres programmes			Total
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Afrique du Sud	0	0	0	0	0	0	17	1	18	18
Allemagne	0	0	0	3	2	5	23	1	24	29
Argentine	0	0	0	0	0	0	2	1	3	3
Australie	0	0	0	0	0	0	5	4	9	9
Autriche	2	2	4	7	3	10	25	5	30	44
Bahreïn	0	0	0	0	1	1	4	0	4	5
Belgique	0	0	0	2	2	4	13	2	15	19
Bénin	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1
Brésil	0	0	0	0	3	3	2	0	2	5
Chine	0	0	0	0	9	9	1	0	1	10
Costa Rica	0	0	0	0	0	0	9	5	14	14
Danemark	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1
Espagne	0	0	0	0	2	2	0	0	0	2
États-Unis d'Amérique	0	0	0	0	0	0	6	1	7	7
Finlande	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1
France	0	0	0	17	8	25	9	3	12	37
Ghana	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1
Guatemala	0	0	0	0	3	3	0	0	0	3
Honduras	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1
Hongrie	0	0	0	0	0	0	10	0	10	10
Inde	0	0	0	4	4	8	22	2	24	32
Italie	0	0	0	4	2	6	120	35	155	161
Japon	0	0	0	0	0	0	3	1	4	4
Jordanie	0	0	0	0	0	0	3	0	3	3
Malaisie	0	0	0	4	1	5	10	1	11	16
Malawi	0	0	0	0	0	0	12	0	12	12
Maroc	0	0	0	0	0	0	5	0	5	5
Maurice	0	0	0	2	2	4	11	0	11	15
Mexique	0	0	0	5	8	13	0	0	0	13
Monaco	0	0	0	0	0	0	6	0	6	6
Nigéria	0	0	0	0	0	0	8	0	8	8
Pays-Bas	0	0	0	7	2	9	0	0	0	9
Pérou	0	0	0	0	0	0	23	2	25	25
Pologne	0	0	0	0	1	1	0	0	0	1
Portugal	0	0	0	2	2	4	6	0	6	10
RAS de Hong Kong	0	0	0	0	0	0	2	1	3	3
République de Corée	0	0	0	0	0	0	3	0	3	3
République tchèque	0	0	0	0	0	0	3	0	3	3
Roumanie	0	0	0	1	1	2	0	0	0	2
Royaume-Uni	0	0	0	0	0	0	5	1	6	6
Singapour	0	0	0	0	0	0	6	0	6	6
Slovaquie	0	0	0	0	1	1	3	0	3	4
Sri Lanka	0	0	0	0	0	0	4	1	5	5
Suède	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1
Suisse	0	0	0	0	0	0	4	1	5	5
Thaïlande	0	0	0	0	3	3	21	2	23	26
Tunisie	0	0	0	21	3	24	1	0	1	25
Turquie	0	0	0	0	0	0	16	3	19	19
Viet Nam	0	0	0	12	1	13	13	0	13	26
Zimbabwe	0	0	0	0	19	19	4	0	4	23
TOTAL	2	2	4	91	83	174	445	74	519	697

APPENDICE H**ACCORDS CONCLUS EN 2002****Accords, mémorandums d'accord et communiqués communs signés avec les États****Argentine**

Mémorandum d'accord entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le Secrétariat d'État au commerce et aux relations économiques internationales de la République argentine, signé le 2 août.

Égypte

Accord entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le Gouvernement de la République arabe d'Égypte concernant la création d'un bureau régional de l'ONUDI en Égypte, signé le 19 novembre.

Fédération de Russie

Protocole relatif au programme-cadre de coopération entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et la Fédération de Russie pour la période 2002-2005, signé le 14 octobre.

Guatemala

Accord de base régissant la coopération entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le Gouvernement de la République du Guatemala, signé le 11 octobre.

Pérou

Accord de coopération entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et la République du Pérou, signé le 25 mars.

Républiques d'Amérique centrale (Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua et Panama)

Mémorandum d'accord entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et les républiques d'Amérique centrale (Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua et Panama), signé le 1^{er} octobre.

Ukraine

Protocole de coopération entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le Gouvernement ukrainien, signé le 10 septembre.

Accords avec d'autres entités**Association des volontaires pour le service international (AVSI)**

Mémorandum d'accord entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et l'Association des volontaires pour le service international (AVSI), signé le 11 octobre.

Université de Bologne

Mémorandum d'accord entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et l'Université de Bologne, signé le 24 mai.

Université d'Oxford

Reconduction du mémorandum d'accord entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le Chancelier, les enseignants et les chercheurs de l'Université d'Oxford, signée les 24 mai et 10 juin.

WWF – Danemark (Fonds mondial pour la nature) et Huset Mandag Morgen

Mémoire d'accord sur la collaboration entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, le WWF – Danemark (Fonds mondial pour la nature) et Huset Mandag Morgen (hebdomadaire sur les questions de politique publique), signé les 21 mai et 10 juin.

APPENDICE I

PRÉSENTATIONS DE PAYS ORGANISÉES

<i>Pays/région considérés</i>	<i>Lieu</i>	<i>Nombre de présentations</i>
Afrique du Sud	Chine (1)	1
Algérie	France (1)	1
Argentine	Argentine (2), France (2), Italie (5)	9
Bélarus	Pologne (3)	3
Brésil	France (5)	5
Bulgarie	Japon (1), Pologne (1)	2
Cambodge	Japon (2)	2
Chili	France (1)	1
Chine	France (3), Italie (3)	6
Colombie	France (5)	5
Communauté de développement de l'Afrique australe	Japon (1)	1
Costa Rica	France (1), Japon (1)	2
Côte d'Ivoire	France (1)	1
Croatie	Japon (3)	3
Égypte	Égypte (3), Italie (1)	4
Équateur	France (5)	5
Europe du Sud-Est	Japon (2)	2
Fédération de Russie	Chine (2), Grèce (1), Pologne (2)	5
Gabon	Japon (1)	1
Ghana	France (5), Ghana (1)	6
Grèce	Chine (1)	1
Guatemala	France (1)	1
Inde	France (1), Japon (1)	2
Italie	Chine (1)	1
Jamaïque	Jamaïque (2)	2
Jordanie	Italie (2), Japon (1), Jordanie (4)	7
Kazakhstan	Pologne (1)	1
Kenya	Chine (2), Italie (1)	3
Madagascar	France (1)	1
Malawi	Japon (1)	1
Mali	France (2)	2
Maurice	Chine (1)	1
Mexique	France (1)	1
Mongolie	Japon (1)	1
Maroc	Italie (1), Maroc (4)	5
Nicaragua	France (1)	1
Niger	France (2)	2
Nigéria	France (1), Japon (1)	2

<i>Pays/région considérés</i>	<i>Lieu</i>	<i>Nombre de présentations</i>
Ouganda	Belgique (1), Inde (5), Italie (1), France (8), Malaisie (38), Afrique du Sud (3), Ouganda (1)	57
Pakistan	Japon (1)	1
Philippines	Japon (3)	3
Pologne	Chine (1), Japon (5)	6
Région méditerranéenne	Italie (11)	11
République démocratique populaire lao	Japon (2)	2
Roumanie	Japon (1)	1
Sénégal	France (6), Sénégal (1)	7
Slovaquie	France (2)	2
Sri Lanka	Japon (3)	3
Tunisie	Italie (6), Tunisie (1)	7
Ukraine	Pologne (2)	2
Viet Nam	Italie (1), Japon (1), Viet Nam (1)	3
	TOTAL	205

Total: 51 pays/régions qui ont fait l'objet de 205 présentations tenues dans 20 pays.

APPENDICE J

COMMANDES ET MARCHÉS

Commandes de matériel, matières et fournitures

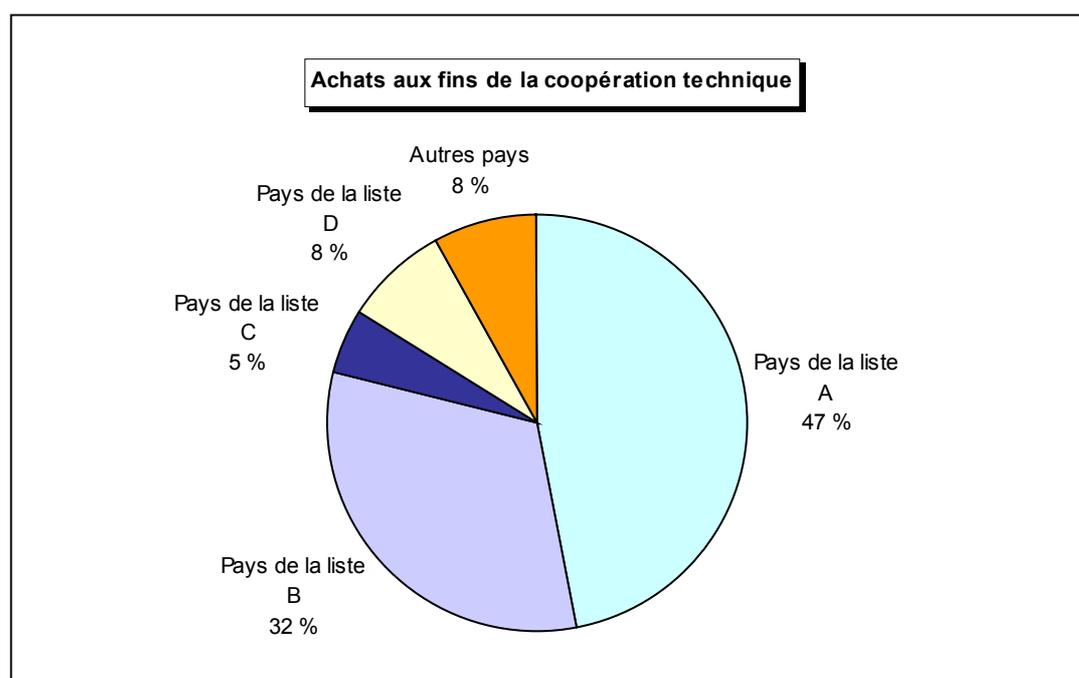
a. <i>Coopération technique</i>	<i>Commandes passées</i>	<i>Équivalent dollars^b</i>	<i>Euros</i>
^a Pays de la liste A	25	1 429 644	1 486 693
Pays de la liste B	223	5 979 456	6 350 073
Pays de la liste C	13	561 541	614 977
Pays de la liste D	6	29 355	32 156
Autres pays	28	764 094	816 378
Total	295	8 764 088	9 300 278
b. <i>Siège</i>			
Total	626	1 362 797	1 434 654
Total des commandes	921	10 126 886	10 734 932

Marchés de services et de sous-traitance

a. <i>Coopération technique</i>	<i>Marchés octroyés</i>	<i>Équivalent dollars^b</i>	
^a Pays de la liste A	147	18 085 884	19 247 652
Pays de la liste B	83	7 462 687	7 954 130
Pays de la liste C	40	1 657 924	1 730 872
Pays de la liste D	53	3 080 679	3 367 549
Autres pays	10	2 344 409	2 408 476
Total	333	32 631 582	34 708 679
b. <i>Siège</i>			
Total	115	8 633 167	9 274 849
Total des marchés	448	41 264 749	43 983 528
Total général	1 369	51 391 635	54 718 460

^a Listes d'États figurant à l'Annexe I de l'Acte constitutif de l'ONUDI (GC.9/16).

^b Sur la base du taux de change opérationnel mensuel de l'ONU.



APPENDICE K

REPRÉSENTATION HORS SIÈGE
(au 31 décembre 2002)

	<i>Représentant de l'ONUDI</i>	<i>CTP*/ SDI*</i>	<i>DON*/ OLN*</i>	<i>ARN*/ APA*</i>	<i>Expert associé</i>	<i>Administrateur auxiliaire</i>	<i>Chauffeur</i>	<i>Autres agents des services généraux</i>	<i>Total</i>
AFRIQUE									
Cameroun	1	0	0	0	0	0	1	1	3
Côte d'Ivoire	1	0	0	0	0	1	1	1	4
Érythrée ^a	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Éthiopie	1	0	0	0	1	1	1	1	5
Ghana	1	0	0	0	0	1	1	1	4
Guinée	1	0	0	0	0	0	1	1	3
Kenya	1	0	0	0	0	0	1	1	3
Madagascar	1	0	0	0	0	1	1	1	4
Mozambique ^a	0	0	1	0	0	1	0	0	2
Nigéria	1	1	0	1	0	0	2	3	8
Ouganda ^a	0	0	1	0	0	0	0	0	1
République-Unie de Tanzanie	1	0	0	0	0	1	1	1	4
Sénégal	1	0	0	0	0	1	1	1	4
Togo ^a	0	0	1	0	0	0	0	0	1
Zimbabwe	0	0	0	0	0	0	1	1	2
TOTAL	10	1	3	1	1	8	12	13	49
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES									
Argentine ^a	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Bolivie	0	0	0	0	0	0	0	2	2
Colombie	1	0	0	0	0	0	1	2	4
Cuba ^a	0	0	0	1	0	0	0	0	1
Guatemala ^a	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Mexique	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Uruguay	1	0	0	0	0	0	0	2	3
TOTAL	2	0	0	1	0	1	2	7	12
ASIE ET PACIFIQUE									
Chine	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Inde	1	1	0	0	2	1	1	2	8
Indonésie	1	0	0	0	0	0	1	2	4
Iran (République islamique d')	1	0	0	0	0	0	1	1	3
Pakistan	1	0	0	0	0	0	1	1	3
Philippines	1	0	0	0	0	0	1	1	3
Sri Lanka ^a	0	0	0	1	0	0	0	0	1
Thaïlande	1	1	0	0	0	1	1	1	5
Viet Nam	1	0	0	0	1	0	1	1	4
TOTAL	8	2	0	1	3	2	7	9	32

	Représentant de l'ONUDI	CTP*/ SDI*	DON*/ OLN*	ARN*/ APA*	Expert associé	Administrateur auxiliaire	Chauffeur	Autres agents des services généraux	Total
ÉTATS ARABES									
Algérie	1	0	0	0	0	0	0	1	2
Égypte	1	0	0	0	0	1	1	2	5
Liban	1	0	0	0	0	0	0	2	3
Maroc	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Soudan	1	0	0	0	0	0	1	0	2
Tunisie	0	0	0	0	0	1	0	0	1
TOTAL	4	0	0	0	1	2	2	5	14
EUROPE ET NEI									
Turquie	0	0	1	1	0	0	1	1	4
Ukraine ^a	0	0	1	2	0	0	0	0	3
TOTAL	0	0	2	3	0	0	1	1	7
SIÈGE DE L'ONUDI									
Autriche	0	0	0	0	8	1	0	0	9
TOTAL	0	0	0	0	8	1	0	0	9
TOTAL GÉNÉRAL	24	3	5	6	13	14	23	35	123

* CTP/SDI: Conseiller technique principal/Specialiste du développement industriel

DON/OLN: Directeur de l'ONUDI recruté sur le plan national/Organe de liaison national de l'ONUDI

ARN/APA: Administrateur recruté sur le plan national/Administrateur de programme adjoint

^a Pays où l'Organisation n'a pas de bureau de pays ou de bureau régional mais où elle est représentée sur le terrain.

APPENDICE L

INFORMATIONS RELATIVES AU PERSONNEL

Tableau 1
Ventilation des postes au Siège de l'ONUDI au 31 décembre 2002
 (y compris les bureaux de Genève et de New York)

<i>Classe</i>	<i>Hommes</i>	<i>%</i>	<i>Femmes</i>	<i>%</i>	<i>Total</i>
D-2	5		1		6
D-1	17		3		20
P-5	45		8		53
Total partiel	67	85	12	15	79
P-4	55		16		71
P-3	35		20		55
P-2/1	4		5		9
Total partiel	94	70	41	30	135
Administrateurs ^a et	161	75	53	25	214
Agents des services généraux	120	38	195	62	315
TOTAL	281	53	248	47	529

^a Y compris les fonctionnaires recrutés au titre des dispositions 200 du Règlement du personnel.

Tableau 2
Recrutement d'administrateurs en 2002

	<i>Hommes</i>	<i>%</i>	<i>Femmes</i>	<i>%</i>
Candidats à des postes d'administrateur inscrits au fichier ^a	239	73	87	27
Postes d'administrateur pourvus en 2002 ^b	8	53	7	47
À la classe P-5 et à des classes supérieures ^c	3	75	1	25

^a Dont 214 candidats inscrits recrutés à partir des listes A et C (155 hommes et 59 femmes).

^b Dont 11 postes pourvus à partir des listes A et C (5 hommes et 6 femmes).

^c Dont 1 poste pourvu à partir de la liste A (1 homme) et 3 à partir de la liste B (2 hommes, 1 femme).

Tableau 3
Promotions depuis la mise en place du cadre de gestion des ressources humaines (5 juin 2001)

	P4		P3		P2		G6		G5		G4		G3		Total Promotions	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Nombre	%
Siège, 2001	-	-	-	1	-	-	3	11	5	19	1	1	-	-	41	8
Siège, 2002	1	5	3	4	-	-	-	9	5	25	7	-	3	-	62	12
Hors Siège, 2001	-	-	-	-	1	-	-	-	-	8	1	-	5	-	15	18
Hors Siège, 2002	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Tableau 4
Ventilation des postes au Siège de l'ONUDI et dans les autres bureaux permanents, au 31 décembre 2002

	Siège	Genève/ New York	Bureaux extérieurs	Missions	BPIT ^a	Total
Administrateurs	210	4	26	1	3	244
Administrateurs recrutés sur le plan national			2		3	5
Agents des services généraux	314	1	58	3	5	381
TOTAL	524	5	86	4	11	630

^a Bureaux de promotion des investissements et de la technologie.

Tableau 5
Ventilation des postes soumis à la répartition géographique au 31 décembre 2002

Classe	Hommes	%	Femmes	%	Total	
D-2	5		1		6	
D-1	20		2		22	
P-5	49		9		58	
Total partiel		74	86	12	14	86
P-4	52		16		68	
P-3	35		20		55	
P-2/1	3		2		5	
Total partiel		90	70	38	30	128
TOTAL	164	77	50	23	214	

APPENDICE M

PUBLICATIONS CHOISIES^a

<i>Titre</i>	<i>Code</i>	<i>Coéditeur</i>	<i>Langue</i>
Análisis parcial de las bolsas de subcontratación y de alianzas industriales (BA) de América Latina en 2002	V.02-57142		E
Rapport annuel de l'ONUDI pour 2001 et List of UNIDO technical cooperation activities, 2001	ISSN 1020-766X F ISSN 1020-7716		A, Ar, C, E, F, R
Assessing the uptake of environmentally-sound technology – Highlights from a UNIDO survey in nine developing countries	V.02-56407		A
China in the WTO – The birth of a new catching-up strategy	ISBN 0-333-99930-4	Palgrave Macmillan	A
Corporate social responsibility – Implications for small and medium enterprises in developing countries	V. 02-58498		A
Developing countries and technology cooperation – An industrial capacity-building perspective	V.02-56318	Conseil mondial des entreprises pour le développement durable	A
Developing countries and technology cooperation: Ten business cases	V.02-54934	Conseil mondial des entreprises pour le développement durable	A
Eco-efficiency for small and medium enterprises in the Moroccan dyeing industry	V.02-60179	BASF, PNUE	A
Environmentally sustainable development in the West and Central African region		Université de Lagos	A
Exemples de succès des bourses de sous-traitance et de partenariat en 2001	V.02-51460		E, F
Fighting marginalization through sustainable industrial development	ISBN 92-1-106422-8		A
Foreign direct investor perceptions in sub-Saharan Africa – UNIDO pilot survey in Ethiopia, Nigeria, Uganda, United Republic of Tanzania	V.02-55669		A
Guide méthodologique: Restructuration mise à niveau et compétitivité	V.02-51280		F
Guide pour le développement de fournisseurs	V.02-57968 F		A, E, F

<i>Titre</i>	<i>Code</i>	<i>Coéditeur</i>	<i>Langue</i>
Rapport sur le développement industriel 2002/2003 – La compétitivité par l'innovation et l'apprentissage	ISBN 92-1-206178-8 F		A, E, F
Industry and Clean Development Mechanism background studies in Indonesia, Malaysia, the Philippines, Thailand and Viet Nam – Financing large-scale Clean Development Mechanism projects	V.02-55020 à V.02-55025		A
Innovative technology transfer framework linked to trade for UNIDO action	V.02-54935		A
International practice in technology foresight	ISBN 92-1-106423-6		A
International Yearbook of Industrial Statistics 2002	ISBN 1-84064 –372	Edward Elgar Publishing Ltd., Cheltenham, UK	A
Investir en Guinée		STE Tirage (91) France	F
Markets and industrialization (intra-Africa trade-exports diversification): Synergies between government policies and company strategies – Essentials for competing in a global economy			A
Municipal solid waste management in Asia and Africa: A comparative analysis		Institut asiatique de technologie, Thaïlande	A
Private equity funds in African emerging markets			A
Regional initiative on technology foresight for Central and Eastern Europe and the Newly Independent States	V.02-60551		A
Report of the expert group meeting on technology foresight for Central and Eastern Europe and the Newly Independent States, Vienna, 18-19 June 2001	V.02-57986		A
Summary report of the regional conference on technology foresight for Central and Eastern Europe and the Newly Independent States, Vienna, 4 to 5 April 2001	V.01-88397		A
Sustainable industrial utilization of the neem tree (<i>Azadirachata indica</i>) in Nigeria		Université de Lagos	A
Technology and processes for sustainable development and pollution reduction/prevention	ISBN 80-214-2151-7	Université de technologie de Brno	A
Technology needs assessment for developing countries	V.02-55939		A

<i>Titre</i>	<i>Code</i>	<i>Coéditeur</i>	<i>Langue</i>
Thailand's manufacturing competitiveness: Promoting technology, productivity and linkages – Small and Medium Enterprises Branch – Technical working paper series, no. 8	V.02-56989		A
The Gulf of Guinea Large Marine Ecosystem	ISBN 0-444-51028-1	Elsevier	A
Women's entrepreneurship training manuals			A, E
Vol. I Selection of indicators for monitoring and impact evaluation	V.01-89872		
Vol. II A tool for monitoring results in enterprises for facilitators	V.01-89873		A, E
Vol. III Handbook on self-evaluation for women entrepreneurs of agro-industrial micro-enterprises	V.02-53565		
Compendium of Indian stones*		Centre for Development of Stones (Inde)	A
Market trends in the machine tool sector in Europe (BIMU 2002)*			A
Technology trends in the machine tool sector*			A
Annual Report of ICS, 2001**			A
Project portfolio of ICS, 2002**			A
Statistics of ICS, 2001**			A

* Centre international pour la modernisation des techniques de fabrication.

** Centre international pour la science et la haute technologie (CIS).

*** Réunions du Centre international pour la science et la haute technologie.

^a La présente liste indique les publications réalisées en collaboration avec d'autres organismes. Une liste plus détaillée se trouve sur le site Web de l'ONUDI « www.unido.org/publications ».

APPENDICE N

RÉUNIONS D'EXPERTS, COLLOQUES, SÉMINAIRES, ATELIERS, STAGES ET AUTRES RÉUNIONS*

<i>Date</i>		<i>Lieu</i>
14-16 janvier	Atelier sur les techniques et les procédés pour le développement durable et la réduction ou la prévention de la pollution***	Brno (République tchèque)
15-17 janvier	Atelier régional sur les moyens d'éviter l'emploi de bromure de méthyle	Amman (Jordanie)
29 janvier	Séminaire sur les bourses de sous-traitance et de partenariat	Kandy (Sri Lanka)
30 janvier	Séminaire sur les bourses de sous-traitance et de partenariat	Matarra (Sri Lanka)
6 février	Séminaire sur le renforcement des capacités en Ouganda	Kuala Lumpur (Malaisie)
6-10 février	Rencontre entre acheteurs et vendeurs au cinquième Salon international du granit et de la pierre (STONA), 2002**	Bangalore (Inde)
6-10 février	Séminaire international d'architecture sur l'utilisation novatrice de la pierre naturelle, au Salon STONA 2002**	Bangalore (Inde)
6-10 février	Shilpgram au Salon STONA 2002**	Bangalore (Inde)
7 février	Atelier à l'intention des personnes concernées par la réglementation de la sécurité alimentaire	Kampala (Ouganda)
26 février	Polluants organiques persistants: solutions au problème	Saint-Pétersbourg (Fédération de Russie)
1 ^{er} mars	Séminaire sur les débouchés commerciaux au Sénégal et en Tanzanie	Kuala Lumpur (Malaisie)
1 ^{er} mars	Atelier à l'intention des directeurs et coordonnateurs de centres nationaux pour une production plus propre sur une nouvelle approche de la production plus propre	La Havane (Cuba)
5 mars	Conférence sur les bourses de sous-traitance et de partenariat	Dakar (Sénégal)
9-11 mars	Marché pour l'investissement et la technologie (Intechmart) pour le secteur du cuir	Calcutta (Inde)
14-15 mars	Table ronde africaine pour une production plus propre et une consommation durable	Arusha (République-Unie de Tanzanie)
19-27 mars	Deuxième mission d'affaires du Centre Asie-Afrique de promotion des investissements et de la technologie au Sénégal et en Tanzanie	Dakar (Sénégal) et Dar-es-Salaam (République-Unie de Tanzanie)
25 mars	Réunion d'experts sur la politique de qualité totale et la normalisation dans les États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est	Ho Chi Minh-Ville (Viet Nam)
11 avril	Conférence nationale sur l'investissement	Khartoum (Soudan)

<i>Date</i>		<i>Lieu</i>
11 et 12 avril	Séminaire de validation sur la participation commerciale de sept États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest grâce à l'amélioration des normes, la métrologie, les essais, la promotion de la qualité et les services connexes	Abuja (Nigéria)
22 et 23 avril	Réunion d'experts sur une approche intégrée de la régénération des sites pollués***	Trieste (Italie)
22-24 avril	Huitième Foire commerciale panafricaine	Le Caire (Égypte)
24 et 25 avril	Séminaire sur la floraison grégaire du bambou	Jorhat (Inde)
24-27 avril	Atelier sur les moyens d'éviter l'emploi de bromure de méthyle dans le secteur du tabac	Ohrid (ex-République yougoslave de Macédoine)
29 et 30 avril	Réunion d'experts sur les perspectives en matière de techniques plus propres pour une chimie viable***	Trieste (Italie)
29 et 30 avril	Septième séminaire international de haut niveau sur la production plus propre	Prague (République tchèque)
9-11 mai	Séminaire sur la transformation de la canne à sucre	Intibúca (Honduras)
10 mai	Atelier sur le rôle de la simulation de procédés aux fins du développement industriel durable dans les centres pour une production plus propre***	Abuja (Nigéria)
17 mai	Séminaire sur la transformation du manioc	Olancho (Honduras)
23 et 24 mai	Séminaire sur la transformation de la noix de cajou	Choluteca (Honduras)
27-29 mai	Atelier sur les applications des techniques photovoltaïques***	Le Caire (Égypte)
28 mai-1 ^{er} juin	Réunion d'experts sur les meilleures techniques disponibles pour l'exploitation et le recyclage de matières inorganiques – traitement des débris de construction et de démolition dans l'industrie du bâtiment***	Iglesias (Italie)
29-31 mai	Atelier de sensibilisation aux moyens d'éviter l'emploi de bromure de méthyle	Boquete (Panama)
10 et 11 juin	Colloque sur le développement d'un système de transport faisant appel à des véhicules motorisés à bas coût	Lagos (Nigéria)
12-14 juin	Forum international sur les stratégies et priorités des éco-industries	Bratislava (Slovaquie)
20 juin	Table ronde sur la production plus propre	La Havane (Cuba)
20-22 juin	Réunion d'experts sur les applications de l'Internet sans fil dans les pays méditerranéens: questions technologiques et réglementaires***	Tunis (Tunisie)
24-26 juin	Atelier sur l'application des techniques de régénération pour les sites fortement pollués dans les pays d'Europe centrale et orientale	Bratislava (Slovaquie)
25 juin	Atelier sur le rôle de la simulation de procédés aux fins du développement industriel durable dans les centres pour une production plus propre***	Rio de Janeiro (Brésil)
25-27 juin	Réunion du comité directeur et atelier à l'intention de participants au projet sur la génération d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables pour les miniréseaux isolés en Zambie	Lusaka (Zambie)

<i>Date</i>		<i>Lieu</i>
27 et 28 juin	Atelier sur le rôle de la simulation de procédés aux fins du développement industriel durable dans les centres pour une production plus propre***	Quito et Guayaquil (Équateur)
3-5 juillet	Réunion de démarrage du projet pour la gestion intégrée du grand écosystème marin du courant de Humboldt	Lima (Pérou)
8 et 9 juillet	Table ronde sur la fabrication locale de cellules photovoltaïques***	Tunis (Tunisie)
12-15 juillet	Suivi des résultats du secteur manufacturier en vue de mettre au point un système d'alerte rapide applicable à l'économie réelle	Bangkok (Thaïlande)
19 juillet	Atelier sur les moyens d'éviter l'emploi de bromure de méthyle pour le stockage du grain	Bangkok (Thaïlande)
28 et 29 juillet	Salon Toy Biz 2002 – rencontre entre acheteurs et vendeurs**	New Delhi (Inde)
30 juillet	Atelier à l'intention des personnes concernées par la réglementation de la sécurité alimentaire en vue de définir les besoins des inspecteurs des aliments en matière de formation	Kampala (Ouganda)
30 juillet	Séminaire sur la transformation du soja dans l'agroalimentaire	Ichikawa (Japon)
15 et 16 août	Atelier sur la certification des laboratoires d'étalonnages et d'essais conformément à la norme ISO 17025	Wadduwa (Sri Lanka)
19 et 20 août	Séminaire sur la planification à l'intention des entreprises de transformation des aliments et des entreprises artisanales	Tuxtla Gutierrez (Mexique)
19-23 août	Séminaire sur les bonnes pratiques de fabrication pour l'élaboration de produits de l'industrie alimentaire	Quetzaltenango (Guatemala)
21 août	Séminaire sur la facilitation du commerce dans le cadre de la mondialisation – le rôle de la certification des laboratoires	Colombo (Sri Lanka)
23 août	Rencontre entre acheteurs et vendeurs au Salon national des techniques de fabrication pour 2002**	Bangalore (Inde)
29 août	Convention nationale sur les petites industries du jouet**	New Delhi (Inde)
5 et 6 septembre	Réunion d'experts sur les plastiques biodégradables: état de la technique et perspectives***	Trieste (Italie)
10 et 11 septembre	Conférence internationale sur la prévision technologique pour l'Ukraine	Kiev (Ukraine)
18 septembre	Séminaire sur la compétitivité de l'industrie vestimentaire laotienne	Vientiane (République démocratique populaire lao)
18-20 septembre	Atelier sur la pollution de l'environnement et l'application des technologies de régénération dans les pays d'Asie de l'Est***	Nanjing (Chine)
18-21 septembre	Table ronde sur la production plus propre: prévention de la pollution	Guanajuato (Mexique)
23-27 septembre	Séminaire sur les bonnes pratiques de fabrication pour l'élaboration de produits de l'industrie alimentaire	Quetzaltenango (Guatemala)
24-26 septembre	Séminaire de sensibilisation aux techniques d'utilisation du bambou (BAMTECH 2002)	Bangkok (Thaïlande)
26-28 septembre	Réunion sur le rôle du système de Trieste dans les initiatives mondiales de l'ONU et d'autres organisations internationales***	Trieste (Italie)

<i>Date</i>		<i>Lieu</i>
27 septembre	Rencontre commerciale pour les fabricants d'“agarbatti”	Bangalore (Inde)
27 septembre- 2 octobre	Réunion d'experts sur la mise au point de systèmes informatiques pour la biotechnologie et la sécurité des substances chimiques	Concepción (Chili)
30 septembre- 2 octobre	Réunion du Groupe consultatif sur la recherche relative à l'énergie solaire et ses applications (COSERA)***	Marrakech (Maroc)
30 septembre- 5 octobre	Séminaire sur les meilleures techniques disponibles et les innovations pour la production de céramique***	Faenza (Italie)
1 ^{er} octobre	Réunion des vice-présidents des républiques d'Amérique centrale en vue de la signature du Protocole d'accord sur la conception et la mise en place d'un programme régional intégré pour l'accès au marché et la facilitation du commerce	Vienne (Autriche)
3 et 4 octobre	Mise à jour et étoffement des programmes de développement	Venise (Italie)
6-13 octobre	Réunion d'experts sur le développement du commerce dans l'industrie du cuir en Afrique – “Rencontre en Afrique”	Tunis (Tunisie)
7-9 octobre	Séminaires sur l'assistance aux fins du transfert et de l'adaptation de technologies à l'intention de réseaux de PME et sur les possibilités de financement de projets à caractère technologique dans les pays d'Europe centrale***	Belgrade (Yougoslavie)
10 et 11 octobre	Atelier sur la gestion technologique	Hyderabad (Inde)
11 et 12 octobre	Conférence sur les bourses de sous-traitance et de partenariat	Casablanca (Maroc)
14 et 15 octobre	Séminaire de lancement du Rapport sur le développement industriel pour 2002-2003	Bangkok (Thaïlande)
15 et 16 octobre	Séminaire sur l'hygiène lors de la transformation des aliments pour les cuisines commerciales	Santa Elena (Guatemala)
16 et 17 Octobre	Séminaire de lancement du Rapport sur le développement industriel pour 2002-2003	Jakarta (Indonésie)
17 et 18 octobre	Programme sur la gestion technologique**, ***	Bangalore (Inde)
17-20 octobre	Réunion sur le plan d'action stratégique pour le bassin hydrographique du Dniepr – projet pour l'identification et l'analyse des sources de pollution (points chauds)	Yalta (Ukraine)
21-23 octobre	Atelier sur le recyclage des plastiques et la mise au point de plastiques biodégradables***	Bangkok (Thaïlande)
23-26 octobre	Onzième réunion de l'Association latino-américaine des bourses de sous-traitance et de partenariat	Arequipa (Pérou)
24 et 25 octobre	Réunion sous-régionale de la Conférence des Ministres africains de l'industrie (CAMI) pour l'Afrique de l'Est	Arusha (République-Unie de Tanzanie)
24-26 octobre	Méthodologie pour la coordination du projet pour la gestion intégrée du grand écosystème marin du courant de Humboldt	Viña del Mar (Chili)
25-27 octobre	Atelier sur le développement durable et les plastiques biodégradables***	Beijing (Chine)
28 et 29 octobre	Réunion sur les entreprises novatrices et les centres de technologie (alliances entre entreprises en particulier)***	Zagreb (Croatie)

<i>Date</i>		<i>Lieu</i>
31 octobre	Atelier de concertation sur un programme national de mise à niveau des entreprises du Sénégal	Dakar (Sénégal)
31 octobre	Séminaire sur la conception d'une production plus propre	Saint-Petersbourg (Fédération de Russie)
10-17 novembre	Semaine nationale de la sécurité alimentaire	Addis-Abeba (Éthiopie)
11 et 12 novembre	Séminaire de lancement du Rapport sur le développement industriel pour 2002-2003	New York (États-Unis d'Amérique)
14 et 15 novembre	Conférence nationale sur la sécurité alimentaire	Addis-Abeba (Éthiopie)
18-20 novembre	Atelier sur la réglementation des produits à base de plantes médicinales et de leur commercialisation***	Trieste (Italie)
18-23 novembre	Semaine nationale de la sécurité alimentaire	Kampala (Ouganda)
21-23 novembre	Atelier sur les tendances et les applications de la chimie combinatoire et des techniques combinatoires***	São Carlos (Brésil)
22 novembre	Séminaire sur les bourses de sous-traitance et de partenariat	Colombo (Sri Lanka)
25 novembre	Forum d'affaires ONUDI-Autriche	Vienne (Autriche)
25-27 novembre	Atelier sur les plastiques biodégradables, le recyclage des plastiques et le traitement des déchets polymères***	Concepción (Chili)
26 et 27 novembre	Atelier sur l'industrie du cuir au nouveau millénaire: la perspective tanzanienne (questions relatives à l'environnement intéressant l'industrie du cuir en Afrique)	Dodoma (République-Unie de Tanzanie)
29 novembre	Atelier sur l'industrie du jouet**	Chennai (Inde)
4 décembre	Séminaire de lancement du Rapport sur le développement industriel pour 2002-2003	Beijing (Chine)
5-7 décembre	Atelier sur la technique des matériaux assistée par ordinateur***	Trieste (Italie)
7-9 décembre	Conférence internationale sur l'innovation et l'apprentissage dans les villes et régions dynamiques de Chine	Shenzhen (Chine)
7-12 décembre	Atelier sur les principes généraux de commercialisation des articles chaussants et des vêtements en cuir	Addis-Abeba (Éthiopie)
9-11 décembre	Atelier sur les techniques plus propres pour une chimie durable***	Le Cap (Afrique du Sud)
9-14 décembre	Réunion d'experts sur le développement de systèmes productifs locaux et de réseaux d'entreprises	New Delhi (Inde)
10-12 décembre	Atelier sur l'abandon progressif de l'emploi de bromure de méthyle aux fins de la fumigation des dattes	Biskra (Algérie)
10-12 décembre	Atelier de sensibilisation sur l'emploi de bromure de méthyle dans le secteur du tabac	Ouagadougou (Burkina Faso)
12 et 13 décembre	Réunion d'experts sur l'infrastructure et la méthodologie pour les réseaux de communication de données en Afrique de l'Est et Afrique centrale***	Trieste (Italie)

<i>Date</i>		<i>Lieu</i>
15 et 16 décembre	Réunion d'experts sur l'établissement d'un plan de campagne en matière de technologie	Le Caire (Égypte)
15-18 décembre	Atelier sur les applications des techniques photovoltaïques et des sources d'énergie renouvelables au Yémen***	Sana'a (Yémen)
16 et 17 décembre	Atelier sur l'introduction des technologies de l'information et de la communication dans les zones rurales***	Blantyre (Malawi)
16-19 décembre	Analyse diagnostique préliminaire transfrontière du projet pour la gestion intégrée du grand écosystème marin du courant de Humboldt	Lima (Pérou)
17-19 décembre	Atelier sur les technologies catalytiques aux fins des procédés industriels durables utilisant des matières premières renouvelables issues de l'agriculture***	Bandar Baru Bangi (Malaisie)
20 et 21 décembre	Réunion de concertation du Forum mondial sur les biotechnologies	Vienne (Autriche)

* La présente liste comprend les réunions coparrainées par d'autres organisations.

** Réunions du Centre international pour la modernisation des techniques de fabrication.

ABRÉVIATIONS

A

AMGI	Agence multilatérale de garantie des investissements
APD	aide publique au développement
API	agence de promotion des investissements
AST	appui aux services techniques
AVSI	Association des volontaires pour le service international

B

BSTP	bourse de sous-traitance et de partenariat
------	--

C

CAMI	Conférence des ministres africains de l'industrie
CCI	Centre du commerce international (CNUCED/OMC)
CCS	Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEPALC	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CESAO	Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale
CFAO	conception et fabrication assistées par ordinateur
CFPI	Commission de la fonction publique internationale
CIS	Centre international pour la science et la haute technologie
CITI	Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique
CIV	Centre international de Vienne
CNPP	centre national pour une production plus propre
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
COMFAR	Modèle informatisé pour l'analyse et l'évaluation des études de faisabilité
COSERA	Groupe consultatif sur la recherche relative à l'énergie solaire et ses applications
CSAE	Centre d'étude des économies africaines (Université d'Oxford)

E

EMPRETEC	Programme de formation de la CNUCED pour le développement de l'esprit d'entreprise et des petites et moyennes entreprises
----------	---

F

FDI	Fonds de développement industriel
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FMI	Fonds monétaire international
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population

I

ISO Organisation internationale de normalisation

N

NEI nouveaux États indépendants (issus de l'ex-Union soviétique)
NOPADA Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique
NORAD Agence norvégienne de coopération pour le développement

O

OCDE Organisation de coopération et de développement économiques
OCI Organisation de la Conférence islamique
OIT Organisation internationale du Travail
OMC Organisation mondiale du commerce
OMI Organisation maritime internationale
OMPI Organisation mondiale de la propriété intellectuelle

P

P administrateur
PIB produit intérieur brut
PMA pays les moins avancés
PMA III troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés
(Conférence PMA III)
PME petites et moyennes entreprises
PNUCID Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues
PNUD Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE Programme des Nations Unies pour l'environnement
POP polluant organique persistant

S

STONA 2002 cinquième Salon international du granit et de la pierre

U

UEMOA Union économique et monétaire ouest-africaine
UNESCO Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

W

WWF Fonds mondial pour la nature